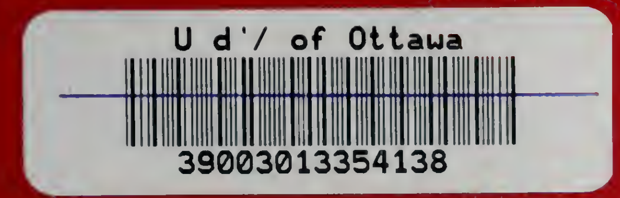


BIBLIOTHÈQUE

DES MERVEILLES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉDOUARD CHARTON

L'HYPNOTISME

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Magnétisme devant la Loi (Mémoire présenté au Congrès Magnétique international de 1889, à la séance du 22 octobre). 1 broch. in-12 de 50 pages. Carré, éditeur.

Les Facultés mentales des animaux. 1 vol. in-16, 350 pages de la Bibliothèque scientifique contemporaine. J.-B. Baillière et fils, 1890.

En préparation :

La Névrose au dix-neuvième siècle.

21105. — Paris. Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

L'HYPNOTISME

PAR

LE Dr FOVEAU DE COURMELLES
Lauréat de l'Académie de Médecine
Licencié ès sciences physiques, ès sciences naturelles, en droit
Vice-président du Congrès Magnétique international de 1889

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 42 VIGNETTES
PAR LAURENT-GSELL



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1890

A

ANDRÉE WEGL

STATUAIRE, OFFICIER D'ACADÉMIE

MA BIEN-AIMÉE FEMME

PRÉFACE

Étudier l'*hypnotisme* — c'est-à-dire la science du sommeil provoqué — dans des pages de vulgarisation scientifique, est une œuvre difficile, mais nécessaire. On a émis tant d'hypothèses controversées, bouleversé tant de consciences, qu'il importe de projeter sur cette question troublante la vive lumière de la science et de la saine raison. N'est-ce pas le sujet de toutes les conversations que l'hypnotisme? Il est dans tout, partout. Des livres, ils abondent; des articles de journaux, ils pullulent. Un crime est-il commis? aussitôt, l'hypnotisme est invoqué, et la *suggestion* apparaît, dominant tout. Il est affirmé que le libre arbitre est un vain mot et le sujet hypnotisé, un automate. Voilà, certes,

plus qu'il n'en faut pour rendre rêveur le juré appelé à décider du sort de son semblable, pour faire réfléchir le philosophe sur l'existence de la volonté, pour émouvoir le penseur qui se préoccupe de l'au delà! Qu'y a-t-il de vrai dans ces notions étranges? Nous avons cru utile d'essayer de débrouiller l'inextricable réseau des opinions scientifiques, de parcourir le labyrinthe des dissertations, guidé par le fil d'Ariane de la raison et de l'expérience. D'ores et déjà, nous pouvons affirmer — sauf à le démontrer plus tard — que le libre arbitre n'est pas un vain mot. Ancien élève des Hôpitaux de Paris, vice-président du Congrès magnétique international de 1889, nous avons pu aller aux sources, nous avons pu vérifier nous-même bien des assertions, effectuer quelques guérisons et nous former une idée exacte sur le plus grand nombre des phénomènes. Nous avons interrogé aussi, tour à tour, le dénigré magnétiseur, l'humble praticien ou le savant académicien; et c'est de nos observations et de nos questions multiples qu'est sorti ce livre.

Des faits considérés encore comme merveil-

leux, des points secondaires, des essais de théorie ou des hypothèses multiples seront étudiés. Là, nous nous bornerons à être l'historien fidèle des faits et des expériences, à citer les sources et les noms des auteurs, leur laissant ainsi toute la responsabilité et le mérite de leur œuvre. — Mais nous serons affirmatif — nous le répétons — sur la question de la volonté, *qui subsiste malgré tout.*

Ne fût-ce qu'à ce dernier point de vue, il faudrait considérer un livre sur l'hypnotisme, à la portée de tous, comme nécessaire ; mais il l'est encore au point de vue des guérisons à obtenir et des dangers à éviter par la connaissance des phénomènes hypnotiques.

Citons deux faits.

Appelé récemment, par une malade ayant des crises de sommeil spontané, nous proposons aux parents l'application, en leur présence, du sommeil provoqué, qui a donné de très bons résultats dans des cas identiques. Les intéressés, ignorant — bien qu'ils habitent Paris — l'existence de ce nouvel agent thérapeutique, nous ont pris sans doute pour un sorcier ; car

nous ne les avons pas revus, et la jeune fille continue certainement à s'endormir des journées entières, au grand désespoir des parents.

Le second fait est plus grave encore. On amène, un jour, dans un des grands hôpitaux de Paris, une jeune fille présentant de l'anxiété respiratoire à un degré extrême : craignant de la voir trépasser en cet état, un de nos grands chirurgiens fait la trachéotomie. Il eût suffi de l'endormir pour lui rendre la respiration !

Ces faits parlent assez éloquemment en faveur de l'étude que nous entreprenons : ils nous dispensent d'insister davantage sur son importance, qu'il ne faudrait cependant pas exagérer ; car les phénomènes de l'hypnotisme ne sont que des exceptions. Puissions-nous rendre cette étude intéressante, rassurer les consciences et amener quelques guérisons : nous serons ainsi largement payé de nos efforts.

Dr FOVEAU DE COURMELLES.

Paris, le 1er octobre 1890.

L'HYPNOTISME

CHAPITRE I

LA GENÈSE DE L'HYPNOTISME.

L'hypnotisme est vieux comme le monde. Son nom est récent, il est vrai, mais il n'est autre que l'appellation scientifique du magnétisme. On peut remonter le cours des âges, fouiller les manuscrits poussiéreux, déchiffrer les hiéroglyphes,... et l'on trouvera des traces indélébiles de l'influence de l'homme sur l'homme.

Le temple d'Isis, consacré à la nature, montre par ses caractères idéographiques — figures exprimant des idées — que l'extase était connue des Égyptiens. Au zodiaque de la voûte du temple de Denderah, on voit Isis tenant d'une main un enfant et passant devant lui l'autre main dans la position du magnétiseur. Diodore de Sicile a écrit : « Les prêtres égyptiens prétendent que, du sein de son immortalité, Isis se plaît à manifester aux hommes, pendant leur sommeil, des

moyens de guérison; elle indique à ceux qui souffrent les remèdes propres à leurs maux; l'observation fidèle de ses avis a sauvé, d'une manière surprenante, des malades abandonnés des médecins. »

Prosper Alpinus, dans son traité de la médecine des Égyptiens, parle de leurs frictions mystérieuses et de leurs songes.

Dans l'Inde, la mythologie représente Vichnou avec les doigts laissant échapper une flamme. Certains sujets magnétisés affirment qu'ils voient des flammes bleues, violettes, s'échapper de l'expérimentateur; il en devait être probablement ainsi au temps de Vichnou [1].

Hippocrate croyait aux facultés somnambuliques. On trouve, dans les récits des anciens, une série de croyances analogues; en tenant compte de la part de crédulité qui paraît considérable, il reste acquis qu'il y avait chez certains sujets des états peu ordinaires, anormaux, qui frappaient l'esprit des observateurs. Il est acquis également que la mise en scène de ce charlatanisme existait, car Aristophane persifflait avec cynisme, devant les Athéniens, ces jongleurs d'antan.

L'histoire du moyen âge pullule de récits identiques. L'insensibilité, les stigmates, la sorcellerie, les exorcismes du prêtre Gasner en 1772, démontrent d'une façon irrécusable l'existence du magnétisme.

Citons les noms des expérimentateurs de ces temps

1. Louis Figuier, *Histoire du merveilleux*.

reculés, qui paraissent mériter le plus de confiance. Ce sont : Cardan, parlant d'une anesthésie produite par l'aimant; Paracelse, établissant sa théorie du double magnétisme et montrant que le *magnès* des personnes saines attire l'aimant dépravé de celles qui sont malades; Glocénius, Burgraeve, Hélinotius, Robert Fludd, le père Kircher, Maxwell, au XVIe et au XVIIe siècle. Ces derniers virent dans l'aimant les propriétés du principe universel. Un grand nombre d'ouvrages plus ou moins nébuleux, remplis de termes abstraits, non toujours compris de ceux qui les créaient et les employaient, nous sont restés de ces époques tourmentées; ils nous démontrent l'influence de cette passion du merveilleux qui étreint l'humanité dans ses serres comme l'oiseau de proie la fauvette. Ne savons-nous pas, par une expérience de tous les temps et que justifie une fois de plus notre *fin de siècle*, que l'attirance vers l'impénétrable et l'attraction vers l'occulte nous captivent et nous dominent à nouveau lorsqu'un siècle va s'éteindre, disparaître et rejoindre dans le néant ou l'oubli ceux qui l'ont précédé?

Telle la fin du XVIIIe siècle se montre à nous, avec une activité fébrile et mystique absolument remarquable. Cette période séculaire, névrosée, surexcitée, dans l'attente de grandes choses, devait fatalement produire Mesmer.

Mesmer! A ce nom évoqué magiquement, notre fin

du siècle dix-neuvième voit un grand calomnié, qu'elle va presque adorer. Sa mémoire chargée d'anathèmes va être réhabilitée, et le charlatan d'antan est bien près de devenir le grand homme d'aujourd'hui.

Mesmer! C'est le créateur du magnétisme scientifique, c'est le savant méconnu, celui de l'héritage fécond duquel nous tenons l'hypnotisme, et dont les travaux et les idées ont provoqué les immenses recherches que nous avons à analyser dans le cours de ce livre.

Antoine Mesmer naquit en Allemagne, en 1734. Son esprit dut être porté de bonne heure vers l'inconnu et l'insondable — n'en sommes-nous pas tous un peu là? — car, à trente-deux ans, il soutenait devant la Faculté de Vienne sa thèse de doctorat en médecine sur « l'Influence des astres, des planètes sur la guérison des maladies. » Il est à croire que les juges partageaient ces mêmes aspirations mystiques, car je doute fort qu'une pareille thèse conférât aujourd'hui à son auteur le titre de docteur en médecine.

Pour Mesmer, le soleil, la lune et les corps célestes agissaient sur les êtres vivants au moyen d'un fluide subtil, qu'il appelait *magnétisme animal*, pour en indiquer les connexions intimes avec les propriétés de l'aimant. Quelques années plus tard (1774), le nouveau docteur rencontrait le P. Hell, jésuite, qui guérissait les maladies au moyen de fers aimantés. Il entrevit une analogie entre les deux groupes d'expé-

riences et essaya les aimants; les journaux de Vienne chantèrent bientôt sur tous les tons ses nombreuses guérisons. Ostervald, directeur de l'Académie des sciences de Munich, atteint de paralysie, et Bauer, professeur de mathématiques, atteint d'une ophtalmie opiniâtre, se déclarèrent guéris. Les savants officiels acceptaient individuellement le nouvel agent thérapeutique, mais il n'en était plus de même en tant que corps savants. Bientôt Mesmer abandonna les aimants, se bornant à imposer les mains.

Forcé de quitter Vienne — on ne sait trop pourquoi — il vint à Paris et eut la bonne fortune de convertir à ses doctrines un des médecins régents de la Faculté de Médecine, D'Eslon, premier médecin du comte d'Artois. Le succès fut immense : tout le monde voulut être magnétisé, et l'heureux médecin Viennois dut prendre des aides. Laissons ici parler Deleuze, le bibliothécaire du Jardin des Plantes, qu'on a appelé l'Hippocrate du magnétisme :

« Dans une grande salle, était une cuve en bois de chêne, de quatre à cinq pieds environ de diamètre, d'un pied de profondeur, fermée par un couvercle en deux pièces et s'enchâssant dans une autre cuve ou *baquet*. Au fond, se plaçaient des bouteilles en rayons convergents et couchées de manière que le goulot se tournait vers le centre de la cuve. D'autres bouteilles partaient du centre en sens contraire ou en rayons divergents, toutes remplies d'eau, bouchées et magné-

tisées. On mettait souvent plusieurs lits de bouteilles; la machine était alors à *haute pression*. La cuve renfermait de l'eau, qui baignait les bouteilles; quelquefois, on y ajoutait du verre pilé et de la limaille de fer. Il y avait aussi des baquets à *sec*. Le couvercle était percé de trous pour la sortie des tringles en fer coudées, mobiles, plus ou moins longues, afin de pouvoir être dirigées, appliquées vers différentes régions du corps des malades qui s'approchaient du baquet.

« D'un anneau du couvercle partait une corde très longue, dont les patients entouraient leurs membres sans la nouer. On n'admettait pas, du reste, les affections pénibles à la vue, telles que les plaies, les loupes et les difformités. Enfin, les malades se rapprochaient pour se toucher par les bras, les mains, les genoux et les pieds. Les plus beaux, les plus jeunes et les plus robustes magnétiseurs tenaient, pardessus le marché, une baguette de fer dont ils touchaient les retardataires et les indociles. Comme le baquet, les tringles et les cordes étaient *préparées*; les patients entraient bientôt en crise. Les femmes, toujours les plus impressionnables de toutes les créatures, éprouvaient d'abord des bâillements, des pandiculations; leurs yeux se fermaient; leurs jambes ne les soutenaient plus; elles étaient menacées de suffocation. En vain, les sons de l'harmonica, les roucoulements du piano et des chants de voix se



Le baquet de Mesmer.

faisaient entendre : ces secours paraissaient accroître les convulsions des malades. Des éclats de rire sardonique, des gémissements douloureux, des torrents de pleurs éclataient de toutes parts. Les corps se renversaient en des mouvements tétaniques ; la respiration devenait râleuse, tous les symptômes les plus effrayants se manifestaient. A ce moment, les acteurs d'une scène si étrange couraient les uns au devant des autres, éperdus, délirants ; ils se félicitaient, s'embrassaient avec joie ou se repoussaient avec horreur.

« Cette pièce, matelassée, présentait un nouveau spectacle. On y délassait les femmes, qui battaient de leurs têtes les murailles ouatées ou se roulaient sur un parquet en coussins, avec des serrements à la gorge. Au milieu de cette foule palpitante, Mesmer se promenait en habit lilas, étendant sur les moins souffrantes une baguette magique, s'arrêtant devant les plus agitées, enfonçant ses regards dans leurs yeux, tenant leurs mains appliquées dans les siennes, avec les doigts majeurs en correspondance immédiate, pour se *mettre en rapport ;* tantôt opérant par un mouvement à distance avec les mains ouvertes et les doigts écartés, à *grand courant*, tantôt croisant et décroisant les bras avec une rapidité extraordinaire, pour les *passes en définitive.* »

Bailly, témoin oculaire de ces crises, les a également décrites, et il parle longuement de l'influence

du magnétiseur, dont la voix, le regard, un signe tire les malades de leur assoupissement.

L'Enfer aux convulsions attira autour du thaumaturge autrichien les belles dames et les jeunes seigneurs, cherchant, qui du soulagement, qui des émotions. Ce fut alors une série d'exagérations, d'attaques nerveuses, qui émurent bientôt la conscience et la moralité publiques. L'enivrement du succès, la mise en scène, firent dévier Mesmer de sa véritable voie : la guérison des maladies par le magnétisme humain. Véritable savant au début, il devint la victime du charlatanisme et se perdit, lui et sa cause. Ne savons-nous pas, en effet, par l'expérience de tous les jours, que le terme *magnétiseur* est devenu pour quelques-uns synonyme de *charlatan*? Cela tient évidemment aux séances à grand orchestre qu'ont données Mesmer et ses imitateurs, même ceux de notre époque. Il ne faut pas cependant confondre avec eux les véritables magnétiseurs, qui ont fait progresser la science et la thérapeutique, et qui comptent dans leurs rangs un grand nombre de médecins. Une réaction se fait d'ailleurs en leur faveur et une nouvelle appellation, — non discréditée — celle de *magnétistes*, tend à se substituer à l'ancienne.

Pour Mesmer, sa trop grande faveur devait amener la réaction fatale sous laquelle il allait succomber. De la place Vendôme — qui n'était pas le quartier *high life* d'aujourd'hui — il s'était transporté

place de la Bourse, où il avait acheté l'hôtel Bullion. Il dut magnétiser un arbre, à l'extrémité de la rue de Bondy, et des milliers de malades s'y attachèrent avec des cordes, dans l'espérance de guérir.

C'était l'apogée, le Capitole si voisin de la roche Tarpéienne. Les Académies, priées par Mesmer de faire une enquête sur ses expériences, ne s'entendirent pas. A la Société royale de Médecine, D'Eslon fut menacé de radiation s'il ne se corrigeait.

Mesmer quitta Paris sur ces entrefaites ; il y revint bientôt, enseigna moyennant finance ; mais la dissension ne tarda pas à se mettre entre lui et ses élèves, et le gouvernement intervint enfin (1784).

Deux commissions furent nommées : l'une comprenant des membres de la Faculté de Médecine et de l'Académie des Sciences (Bailly, rapporteur, Franklin, Lavoisier) ; l'autre, des membres de la Société royale de Médecine (Laurent de Jussieu).

Comme l'écrivent Binet et Féré[1] : « Nous trouvons de l'intérêt à relire aujourd'hui les rapports de ces commissions, comme on relirait les débats d'une affaire obscure dont l'avenir aurait révélé une partie du secret ».

On chercha le fluide, non par les guérisons, dont l'étude fut avec raison trouvée trop complexe, mais par les *crises*. Celles-ci étaient considérées comme

1. *Le magnétisme animal* (1 vol. de la *Bibliothèque scientifique internationale*).

nécessaires, et facilement dirigeables par l'expérimentateur. On les étudia : elles ne se produisaient que lorsque les sujets savaient qu'on les magnétisait, elles étaient différentes selon qu'on opérait en public ou en petit comité. Enfin, — est-ce coïncidence ou vérité? — on ne vit que l'imagination, seul agent actif. Alors, d'Eslon arrive à dire : « Si la médecine d'imagination est la meilleure, pourquoi ne ferions-nous pas de la médecine d'imagination? »

Faut-il voir là une négation de l'existence du fluide de la part de celui qui l'avait tant préconisée? ou une sorte de raillerie, qu'il faudrait ainsi interpréter : « Vous voulez que cela soit de l'imagination, soit; mais, après tout, si cela guérit, servons-nous-en »? Cette seconde hypothèse me semble la plus vraisemblable. La conclusion des deux commissions fut que les phénomènes étaient dus à l'imitation, l'imagination et l'attouchement, et qu'ils étaient dangereux : d'où la nécessité de les interdire. Arago, *soixante-dix ans plus tard*, était du même avis!

Laurent de Jussieu fut le seul membre des commissions de 1784 qui vit autre chose que l'imagination dans *l'Enfer aux convulsions*. Il crut à une vérité féconde, mais naissante, et il fit ses réserves les plus absolues à l'égard des affirmations de ses collègues.

Le docteur Pététin, président perpétuel de la Société de médecine de Lyon, ennemi des idées nou-

velles, releva cependant, dès 1787, sept cas de catalepsie et de transposition des sens. Puis, un élève du docteur Mesmer, le marquis Armand-Jacques-Marc Chastenet de Puységur, fit courir tous les savants à Buzancy, près de Soissons, où il obtint des miracles. Le docteur Cloquet vit, non plus des crises violentes et de l'hystérie, mais un sommeil calme, paisible, silencieux, réparateur. On peut dire que de là date le magnétisme vrai, efficace et utile. Et légitime cette fois — car il ne s'agissait que de soulager gratuitement les maux des contemporains — fut l'engouement qui saisit l'opinion publique! Puységur put croire qu'il avait ressuscité le magnétisme. Son arbre, imprégné de fluide, était touché par des centaines de personnes accourues un peu de tous les côtés, et les effets en étaient des plus salutaires. Mesmer avait constaté le sommeil sans crise, mais il l'avait dédaigné.

Le savant naturaliste Deleuze fit, en 1813, l'*Histoire critique du Magnétisme animal*, qui résume l'état de la question à cette époque, et rien depuis n'a été écrit de mieux ni de plus complet, malgré les prétendues découvertes que chacun croit faire dans l'ordre *magnétique*.

En 1820, le docteur Bertrand, ancien élève de l'École polytechnique, fait un cours public de magnétisme; la science officielle rend en quelque sorte sienne cette question passionnante. Le docteur Husson, à l'Hôtel-Dieu, les docteurs Georget et Rostan, à

la Salpêtrière, font faire au baron du Potet des expériences dans leurs services hospitaliers ; mais on crut les malades, dont le propre est souvent de dire qu'ils ont trompé les expérimentateurs.

Le docteur Foissac, en 1825, détermina l'Académie de Médecine à s'occuper de la question : le rapporteur Husson conclut à l'existence du magnétisme.

« Considéré, disent les membres de la commission, comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou en surveiller l'emploi.

« La commission a recueilli et communiqué des faits assez importants pour penser que l'Académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très sérieuse de *psychologie et d'histoire naturelle*.

« Ont signé : Bourdois, de la Motte, Fouquier, Guéneau de Mussy, Guersant, Itard, J. Leroux, Marc, Thillaye, Husson, *rapporteur*. »

L'Académie, étonnée, ne se prononça pas (juin 1831).

En 1837, l'Académie, *cherchant le merveilleux et ne l'obtenant pas*, conclut à la non-existence du magnétisme.

Le magnétisme est entre des mains honnêtes, il ne s'est pas fourvoyé encore. Il est permis de douter, de



L'arbre de Puységur.

traiter même de fous ses partisans; mais, à part la cupidité de Mesmer, aucun de ses continuateurs n'a guéri pour de l'argent. Et même, contraste frappant avec le Maître, Puységur notamment n'a aucune exhibition publique, rien qui frappe l'imagination, aucun choix de sujets, pas de mélancoliques, mais des paysans et des paysannes, affectés souvent de maladies épaisses et tenaces. Puységur admettait le merveilleux, la lucidité somnambulique.

Bien que le prix de 3000 francs fondé en 1837, par Burdin jeune, membre de l'Académie de Médecine, pour la personne qui lirait à travers un bandeau dans des conditions scientifiquement déterminées, n'eût jamais été décerné, et pour cause, le phénomène se produisit toujours... loin des corps savants. « Les somnambules, disent Binet et Féré, continuèrent à voir à travers des corps opaques, à prédire l'avenir et à prescrire des remèdes, comme si l'Académie n'avait rien dit. »

A la même époque, le baron du Potet inventait le *miroir magique*, qui convulsionna tant de monde. Le fameux magnétiseur traçait sur le parquet, au moyen d'un morceau de braise, un cercle plein et noirci. Le sujet s'en approche et s'éloigne, regarde l'assemblée, puis le cercle : « C'est alors, dit du Potet, qu'on aperçoit un commencement d'effet : sa tête se baisse davantage, il devient inquiet de sa personne, tourne autour du cercle sans le perdre un instant de

vue ; il se penche davantage encore, se relève, recule de quelques pas, avance de nouveau, fronce les sourcils, devient sombre, et respire avec violence. On a alors sous les yeux la scène la plus étrange, la plus curieuse ; l'expérimenté voit, à n'en pas douter, des images qui viennent se peindre dans le miroir ; son trouble, son émotion, plus encore ses mouvements inimitables, ses sanglots, ses larmes, sa colère, son désespoir et sa fureur, tout enfin prouve le trouble et l'émotion de son âme. Ce n'est point un rêve, un cauchemar : les apparitions sont réelles ; devant lui se déroule une série d'événements représentés par des figures, des signes qu'il saisit, dont il se repaît, tantôt gai, tantôt rempli de tristesse, à mesure que les tableaux de l'avenir passent sous ses yeux. Bientôt même, c'est le délire de l'emportement, il veut saisir le signe, et plonge en lui un regard terrible ; puis enfin, il s'élance et frappe du pied le cercle charbonné, la poussière s'en élève, et l'opérateur s'approche pour mettre fin à ce drame rempli d'émotions et de terreurs. »

Du Potet voyait là de la magie : l'hypnotisme obtenu au moyen des agents physiques amène le même résultat.

A la même époque, les phénomènes *spiritiques* (tables tournantes, esprits frappeurs, etc.), faisaient leur apparition.

Le père Lacordaire reconnaissait le magnétisme dans son existence, du haut de la chaire de Notre-

Dame. L'ordre prophétique force l'humanité à s'incliner devant Dieu : « Plongé dans un sommeil factice, l'homme voit à travers les corps opaques ; il indique des remèdes qui guérissent, il paraît savoir des choses qu'il ne savait pas. »

L'enthousiasme devint général : les idées nouvelles trouvèrent des adeptes jusque dans le clergé, et une lettre encyclique de la Sainte Inquisition romaine et universelle à tous les évêques visa les abus du magnétisme (mercredi 30 juillet 1856).

CHAPITRE II

L'ÉCOLE DE LA SALPÊTRIÈRE ET SES ORIGINES.

Nous avons vu le magnétisme naître, prospérer, puis décroître. Pas une fois encore le mot *hypnotisme* n'a été prononcé, et cependant c'était bien de lui qu'il s'agissait : sous le nom de *magnétisme animal*, il avait erré, il avait été honoré et bafoué, soumis aux destinées les plus diverses; il n'avait pas, à proprement parler, été passé au crible éclairé, sagace et surtout tenace de l'investigation scientifique. Défendu par des hommes convaincus, mais enthousiastes, il n'avait dû ses succès qu'à l'auréole de merveilleux dont il était entouré. Il fallait le débarrasser de ces inutilités de mauvais aloi et lui rendre le crédit qu'il méritait. Sous son ancien nom, il était bien difficile de le réhabiliter; et certes, ce n'est pas depuis lors que ses partisans à outrance ont rendu cette réhabilitation plus facile. Il faut rendre justice à ceux qui ont conservé l'étincelle sacrée du magnétisme, qui ont cru à son étoile; mais il fau aussi constater leurs errements, leurs illusions et,

pour quelques-uns, le triomphe facile et rémunérateur d'expériences critiquables.

Souvent, j'ai entendu dire : « Pourquoi les savants ont-ils dénaturé le nom de la science du sommeil provoqué, et appelé hypnotisme ce qui n'est pas autre chose que le magnétisme animal? Est-ce pour cacher ce qu'ils lui empruntaient? » De prime abord, on peut être porté à le croire; et cependant il n'en est rien. L'hypnotisme est *lui*; le magnétisme aussi, je le démontrerai. On a eu le tort de confondre les deux. Le premier en date est dû à Mesmer et à ses devanciers; le second, l'hypnotisme — né de l'autre — est dû au médecin James Braid, chirurgien de Manchester.

Braid, quoi qu'on en dise, ne tua nullement le magnétisme. En effet il a écrit[1] :

« Pendant longtemps, je crus à l'identité des phénomènes, produits par ma façon d'opérer et par celle des partisans du mesmérisme; d'après les constatations encore actuelles, je crois tout au moins à l'*analogie* des actions exercées sur le système nerveux. Toutefois, et à en juger d'après ce que les magnétiseurs déclarent produire dans certains cas, il semble y avoir assez de différence pour considérer *l'hypnotisme et le mesmérisme comme deux agents distincts.* »

1. Page 27 du livre intitulé *Neurypnologie*, traduction du docteur Simon avec préface de Brown-Séquard, citée par le docteur Ochorowicz dans son ouvrage la *Suggestion mentale.*

Braid fut le précurseur de nos hypnotiseurs actuels, et en particulier de l'école de la Salpêtrière Voici comment il fut amené à faire sa découverte.

En novembre 1841, il assistait à une expérience publique du magnétiseur suisse, M. Lafontaine. Il crut à une comédie; puis, six jours après, à une seconde expérience, il vit que le patient ne pouvait ouvrir les yeux, et il crut à l'existence d'une cause physique. La fixité du regard devait, selon lui, épuiser et paralyser les centres nerveux dans les yeux et leurs dépendances. Il fit regarder à un ami le col d'une bouteille; à sa femme, l'ornement d'un sucrier en porcelaine : le sommeil se produisit. Désormais, l'hypnotisme existait, et *l'on pouvait endormir un sujet par les agents physiques*. C'est là — notons-le en passant — la différence essentielle entre les deux ordres de phénomènes qui nous occupent; car le magnétisme suppose une action du magnétiseur sur le magnétisé, action niée, avec raison, dans l'hypnotisme. Cette distinction n'est pas généralement faite; aussi la confusion entre ces notions est-elle complète. Nous faisons ici cette distinction une fois pour toutes. Quand nous emploierons le mot *hypnotisme*, le lecteur saura qu'il s'agit du sommeil provoqué par les agents physiques, la fixation du regard sur un objet quelconque (comme l'a trouvé Braid), ou l'audition d'un bruit soudain, du gong chinois (comme on le fait à la Salpêtrière). Quand

nous nous servirons du mot *magnétisme*, nous désignerons ainsi le passage du sujet de l'état de veille à celui de sommeil, dû à une action personnelle de l'expérimentateur sur l'expérimenté. Cette dernière explication n'est pas encore absolument admise dans la science ; mais nous montrerons, par des faits et par des opinions de la plus grande valeur, qu'il est bon d'en tenir compte, même en dehors de l'influence indiscutable de l'imagination et du mélange fréquent et forcé des actions hypnotiques et magnétiques.

Quoi qu'il en soit, Braid avait trouvé une méthode différente, une science nouvelle ; mais, nous le répétons, il ne s'est pas montré aussi affirmatif sur la négation du magnétisme qu'on nous l'a dépeint depuis. Il a remarqué les attitudes conservées de la catalepsie, l'influence du souffle pour le réveil, le changement des phases du sommeil, la suggestion verbale et à l'état de veille. Il a eu le tort d'énumérer ces phénomènes pêle-mêle, confusément, sans différenciation des périodes. « Cette lacune de l'œuvre de Braid — écrivent Binet et Féré, élèves du professeur Charcot — a été comblée par l'école de la Salpêtrière, qui a montré que l'hypnotisme était un état nerveux offrant des caractères assez variés par leur intensité, sinon par leur nature, pour qu'on ait pu distinguer plusieurs phases ou états pendant lesquels le sujet réagit différemment. »

Braid crut trouver les localisations des facultés



Première hypnotisation de Braid.

mentales en certains points du cerveau. En touchant certaines régions de la tête des hypnotisés, il donnait des idées de vol, de vénération, de prière, etc. On peut expliquer ces phénomènes tout aussi bien par une action réelle que par la suggestion inconsciente.

Braid était médecin ; c'est dire qu'il a songé immédiatement à appliquer l'hypnotisme à la thérapeutique, et il a rapporté de nombreuses observations de guérisons : vices de l'œil, tic douloureux, céphalagie d'origine nerveuse, épilepsie, etc.

Mais l'esprit humain n'était pas suffisamment préparé à accueillir cette nouveauté scientifique. Braid et Carpenter échouèrent à la section médicale de l'Association britannique, en 1842 : toute vérification des expériences fut rejetée. Braid continua de lutter avec l'énergie spéciale des novateurs.

En 1848, Grimes obtint en Amérique, à l'état de veille et par suggestion verbale, les phénomènes de l'hypnotisme. Cette *électro-biologie* eut un moment de succès.

En France, des extraits des livres de Braid furent publiés par Littré et Robin, Robin et Béraud, par M. Meunier, dans un feuilleton de la *Presse*, mais furent peu remarqués. Ce ne fut qu'en 1859, que le professeur Azam, de la Faculté de médecine de Bordeaux, refit les expériences de Braid et les publia[1] : il remarqua surtout l'anesthésie générale. Diverses opé-

1. *Archives de médecine*, 1860, page 8.

rations chirurgicales furent alors faites dans le sommeil hypnotique. C'est l'époque des travaux des docteurs Demarquay et Giraud Teulon, Gigot Suard, Liébeault, Philips (Durand de Gros), Mesnet (1860), Lasègue (1865).

Le docteur Philipps eut une théorie particulière, qu'il soutint dans ses ouvrages et dans une série de conférences publiques, faites surtout en Belgique. Dans le sommeil, la force nerveuse non utilisée par la pensée s'accumule, et un sens excité agit sur un point du cerveau : une impression mentale produit le même effet qu'une impression sensorielle.

En 1866, le docteur Liébeault, le fondateur de l'école de Nancy, émettait une théorie analogue sur laquelle nous reviendrons en étudiant cette école, toute récente en tant qu'école, et qui compte des adversaires et des partisans aussi acharnés que celle de la Salpêtrière.

Depuis 1866, Baillis (1868), Pau de Saint-Martin (1869), Mathias Duval (1874), Dechambre (1874) ont écrit sur la question, le dernier pour déclarer que le magnétisme animal n'existait pas. Enfin en 1875, M. Ch. Richet publiait[1] — sans qu'elles fissent grand bruit — ses recherches sur l'hypnotisme, entreprises sur les malades des hôpitaux pendant son internat.

Le docteur Dumontpallier, médecin de l'Hôtel-Dieu, président du premier Congrès international de l'Hypno-

1. *Journal de l'anatomie et de la physiologie*, 1875.

tisme de 1889, a bien voulu me raconter l'histoire des premières recherches qui devaient produire la nouvelle science.

C'était en 1876; un homme qui croyait sa fin prochaine écrivait à notre grand physiologiste Claude Bernard qu'il désirait savoir, avant de mourir, s'il ne s'était pas illusionné sur des faits observés par lui pendant un quart de siècle. Claude Bernard, président de la Société de biologie, vit là une demande dictée par un sentiment honorable et il crut bien d'y déférer. Une commission fut nommée : elle se composait de MM. Charcot, Luys et Dumontpallier, ce dernier rapporteur. Après une série d'expériences qui durèrent une année, on confirma la théorie métallothérapique du docteur Burq.

Voici comment celui-ci avait été amené à l'émettre.

Jeune médecin, ayant un jour à sortir, il avait enfermé une malade, lorsqu'il entend soudain la chute d'un corps. Il revient, et trouve une femme en catalepsie. M. Burq s'occupait alors de magnétisme ; il se demanda la cause de la production du phénomène. Il remarqua à la porte un bouton en cuivre. Le lendemain, il entoure celui-ci d'un gant, enferme à nouveau la malade, et il ne se produit rien. Il interroge la patiente, qui ne peut donner aucune explication. Il essaie dans les hôpitaux, à la Salpêtrière, à Cochin, l'action du cuivre sur tous les sujets. Il en trouve un grand nombre qui y sont sensibles.

Il pouvait ainsi rendre aux malades la sensibilité dont elles étaient parfois privées depuis de longs mois.

A la Salpêtrière, on les faisait travailler, et Burq leur donnait des dés en cuivre. Il apprend par hasard que l'une d'elles, se servant d'un dé en acier, a recouvré sa sensibilité.

De ce jour, la métalloscopie était trouvée. Burq essaya tous les métaux et vit leur différence d'action.

Le magnétisme avait présidé à cette importante découverte, dont la vérification devait ressusciter Braid oublié et bien oublié. Aussi le docteur Dumontpallier, qui a trouvé en Burq un esprit chercheur, sagace et consciencieux, en fait le promoteur, inconscient peut-être, de la renaissance de l'hypnotisme.

Burq garda le secret. Parler alors de magnétisme c'eût été se perdre, lui, sa clientèle et surtout sa découverte. Il l'avait d'ailleurs appris à ses dépens ; car il avait été raillé au début, bafoué et même à peu près chassé des hôpitaux.

Inventeur notamment d'une balance pesant avec la même précision les quintaux et les centigrammes, ce savant modeste eut l'existence pénible et précaire qui est généralement le monopole des inventeurs. Il ne se décida à parler que lorsqu'il crut voir l'approche de sa fin : il ne devait cependant mourir que quelques années plus tard.

On refit des expériences à la Salpêtrière, qui avait

été le berceau de ces études. Charcot fut amené à y croire dans les circonstances suivantes : il avait un jour dans son service la visite de médecins anglais, qui affirmaient hautement la différenciation entre les névroses de leur pays et les nôtres. *Vérité en deçà de la Manche, erreur au delà*, telle pourrait être ici parodiée une phrase célèbre! L'anesthésie, notamment, était un des éléments de la distinction. Le maître la veut montrer, et il pique violemment le bras d'une malade qui ne bronchait jamais. Mais, ô stupeur ! la malade pousse des hurlements de douleur, et les médecins anglais se regardent avec des airs de satisfaction non dissimulée. Charcot interroge : il veut approfondir le mystère, si mystère il y a. Burq avait fait l'inconsciente plaisanterie d'appliquer une lame d'or sur le bras de la malade, qui ne sentait pas depuis plusieurs années, et la sensibilité était revenue. Charcot se joignit alors sérieusement à la commission d'examen de la métallothérapie, et il dut croire comme les autres.

Vulpian, un sceptique, vint voir un dimanche matin les expériences de Dumontpallier, à la Salpêtrière. Au premier essai, il ne se produit rien. On enlève la plaque entourée de linge, et Vulpian, sur la prière de l'observateur, la met dans sa poche ; on essaye ensuite du cuivre, la sensibilité revient. On regarde alors la premère plaque : c'était de l'or, auquel la malade était insensible. Toutes les causes

d'erreur étaient éliminées. Ce n'était pas une action d'imagination : la malade, s'attendant à quelque chose, aurait dû être impressionnée dans les deux cas. Ce n'était pas une suggestion inconsciente de l'observateur : sinon il en aurait été de même. Ce n'était pas non plus l'influence du spectateur qui, n'y croyant pas, aurait dû faire manquer l'expérience dans les deux cas. Il fallait donc croire à une action réelle, ce que l'on fit. Tous les rapports de la Société de Biologie sont unanimes sur ce point. Ces détails montrent la rigueur d'observation qu'il convient d'apporter dans l'examen des faits scientifiques.

En 1878, le professeur Charcot et ses élèves sont donc entraînés à entreprendre une série de recherches sur le sujet et déterminent un nouveau mouvement scientifique qui se continue encore. En plus des expériences de Burq et apportant la force que donne la popularité même quand elle est malsaine, ce sont des magnétiseurs ambulants, dont quelques-uns ont acquis une notoriété considérable, leurs exhibitions publiques et les dangers qu'on leur attribue, qui amènent l'examen et le contrôle. Cet ensemble force, en quelque sorte, le monde savant à penser que tout pouvait bien n'être pas dit sur le magnétisme animal. Le Belge Donato, le Danois Hansen, les Français Durville, Alf. Reybaud, Auffinger, etc., font courir la foule à leurs séances et, malgré les proscriptions dont celles-ci ont été depuis l'objet, l'enthousiasme ne

Leçon du docteur Charcot à la Salpêtrière.

s'est pas ralenti : le mouvement venait d'en haut.

M. Charcot a eu[1] « la bonne fortune, non seulement de réhabiliter l'hypnotisme, mais encore de le venger de ses mésaventures académiques en lui faisant faire une rentrée triomphale à l'Académie des sciences[2]. » Ses leçons si suivies de la Salpêtrière y ont aussi largement aidé, et n'ont pas peu contribué à rallier les médecins à la cause de l'hypnotisme.

Depuis, les travaux se sont continués, multipliés outre mesure même, aussi bien à la Salpêtrière qu'à la Charité, à Paris qu'à Nancy, et à l'étranger[3]. Citons les noms des principaux auteurs : Charcot et ses élèves, Binet et Féré, Gilles de la Tourette, Babinski, pour la *Salpêtrière*; Luys et ses élèves, Bottey, L. R. Regnier, de Grandchamps, nous-même, pour la *Charité*; Liébeault, Bernheim, Beaunis, Liégeois, pour Nancy; Dumontpallier, à l'*Hôtel-Dieu*, de Paris; Heidenhain, Grützner, Berger, Baumler, Preyer, Schneider, Ladame, Tamburini et Seppili, Lombroso, Hack-Tuke, pour l'étranger[4].

1. Binet et Féré, déjà cités.

2. J. M. Charcot, *Essai d'une distinction nosographique des divers états compris sous le nom d'hypnotisme* (C. R., Acad. des sciences, 1882).

3. Binet et Féré, *Le magnétisme animal*. 1 vol. de la bibliothèque scientifique internationale, 1887

4. Toutes ces écoles nous ont communiqué avec la plus parfaite bonne grâce tous les documents qui nous ont été nécessaires pour ce livre. Témoignons ici notre reconnaissance aux docteurs Luys, Dumontpallier, Fort, Liébeault, et à M. Londe, chef du service photographique à la Salpêtrière.

On vient de trouver confondus amis et ennemis, partisans et adversaires; mais cela tient à ce que, pour nous, l'influence de l'école de la Salpêtrière est prédominante, parce que son chef est membre de l'Institut (Académie des sciences). Ce corps savant est justement considéré comme l'origine du savoir, l'artère vivifiante d'où il s'épanche : il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'hypnotisme, une fois entré dans le temple, ait été admis dans son existence et dans ses effets. Les phénomènes en eussent fatalement forcé la porte avec le temps; mais celui-ci a été abrégé par la puissante protection accordée au sommeil provoqué, protection qui ne pouvait venir que d'un maître adonné à ces études spéciales et occupant une haute situation dans le monde scientifique.

C'est la Salpêtrière qui a eu également l'idée de classer les phases du sommeil hypnotique : *léthargie*, *catalepsie*, *somnambulisme*, lesquelles sont niées par l'école de Nancy. Nous entrerons bientôt dans les détails.

CHAPITRE III

L'ÉCOLE DE NANCY.

Le docteur Liébeault, considéré à juste titre comme le fondateur de l'École de Nancy, n'a pas toujours eu la notoriété qu'on lui connaît et l'estime légitime dont on l'entoure aujourd'hui.

Au début, en 1866, ses idées publiées ne trouvèrent que des incrédules : « ses pratiques parurent tellement empreintes d'étrangeté que les médecins les rejetèrent sans plus ample examen ; l'auteur vécut à l'écart, en dehors du monde médical, tout entier à ses malades, presque tous des classes pauvres, et à ses convictions » (Bernheim).

M. Delbœuf, professeur à l'Université de Liège, en donne la biographie suivante[1], intéressante non seulement au point de vue du savant dont elle fait le portrait, mais encore et surtout en ce qu'elle nous montre comment on peut acquérir la notoriété scientifique à notre époque :

« M. Liébeault a aujourd'hui 65 ans. Il est né

1. *Le magnétisme animal. A propos d'une visite à l'École de Nancy*. 1889.

le 17 septembre 1823, à Favières (Meurthe), village à dix lieues de Nancy. C'est un petit homme, aux allures vives, au front profondément sillonné de rides horizontales coupées par d'autres rides, qui vont rayonnant en éventail à partir de la base du nez. Teint bistré de campagnard; œil brillant et animé; parole sonore et précipitée; physionomie ouverte, mélange de gravité et de simplicité, d'autorité et de douceur; une gaieté d'enfant; quelque chose du prêtre. Au surplus, c'est un apôtre, un apôtre qui a tout sacrifié à sa foi : fortune, considération, bien-être. Il ne sort pas de chez lui; en ville, il doit souvent demander son chemin; il ignore le nom des rues et s'égarera même en se dirigeant vers la station. Sa figure est peu connue des Nancéens, mais son nom est célèbre auprès du peuple à dix lieues à la ronde. »

Fils de cultivateurs, il étudia d'abord pour être prêtre, puis devint élève en médecine à l'Université de Strasbourg. En 1848, il lut quelque chose — il ne sait même plus quoi — sur le magnétisme. Il y vit ce fameux dilemme sur la question : dupes ou fripons. Il cherche un livre et un sujet; il les trouve, et sa conviction est faite. Il est alors docteur en médecine (1850). Il s'installe à Port-Saint-Vincent, à 13 kilomètres de Nancy, et s'y fait une belle clientèle. Il propose à un paysan de magnétiser sa fille épileptique : « Ce sont — dit l'homme des champs, un sage — choses nouvelles; et vous savez comment on

accueille partout, mais surtout dans les campagnes, les innovations. Vous perdrez tous vos clients ». Liébeault ne revient à son étude de prédilection que dix ans plus tard, à la lecture d'une communication de Velpeau sur les expériences du docteur Azam, de Bordeaux. Il s'installe à Nancy, soigne gratis tous ceux qui veulent essayer la nouvelle médication, et enfin écrit, en 1866, son livre sur *Le sommeil et les états analogues, considérés surtout au point de vue de l'action du moral sur le physique.*

Depuis, le temps a marché, l'hypnotisme aussi; aujourd'hui M. Liébeault est en vue : on le revendique comme une gloire de la France, et on dit et écrit que tout ce qu'il fait est bien. Le succès ne l'a pas changé, et sa modestie nous empêche de donner ici son portrait; car, dit-il, « des photographies de la clinique ou du maître sont des choses qui ne donnent aucune valeur à la réputation d'une école ». Cela peut être vrai, et cependant on aime à connaître les novateurs. Les élèves de M. Liébeault l'ont révélé au monde savant : ce sont eux qui l'ont cité dans leurs travaux et l'ont imposé par leur autorité propre; c'est le professeur Liégeois, de la Faculté de droit, qui, feuilletant en 1866 le volume du maître, « l'avait trouvé trop cher »; ce sont les professeurs Bernheim et Beaunis, de la Faculté de Médecine, physiologistes éminents.

Le docteur Liébeault n'a pour clients que les dé-

sespérés, les uns trop incrédules, les autres trop confiants. C'est là le sort des praticiens expérimentant une nouvelle méthode. Son *modus faciendi* — et je tiens à y insister, car il caractérise la méthode de l'École de Nancy — a, dit le professeur Delbœuf, quelque chose de naïf et de simple, mais relevé par un air et un ton de conviction profonde ; sa parole a une telle chaleur communicative qu'il en grise ses clients comme lui-même.

« Après avoir, si c'est nécessaire, demandé au malade de quoi il souffre, sans se livrer à un examen quelconque, il le fait asseoir, lui pose la main sur le front, et, sans même le regarder, lui dit : « Vous allez « dormir ». Puis, pour ainsi dire immédiatement, il lui ferme les paupières en lui assurant qu'il dort. Il lui lève le bras, et lui dit : « Vous ne pouvez plus « baisser le bras ». S'il le baisse, M. Liébeault n'a pas même l'air de le remarquer. Il lui fait ensuite tourner les bras, en lui assurant que le mouvement ne pourra pas être arrêté; ce disant, il tourne lui-même ses propres bras avec vivacité, le malade tenant toujours les yeux fermés; et il parle, il parle sans cesse, d'une voix forte et vibrante. Puis, les suggestions commencent : « Vous allez vous guérir; les digestions seront « bonnes; votre sommeil sera bon; vous ne tousserez « plus; la circulation sera libre et régulière; vous « allez sentir beaucoup de force dans vos membres; « vous allez marcher avec facilité, etc., etc. » Il varie à

peine ce couplet. Il tire ainsi sur toutes les maladies à la fois; c'est au client à reconnaître la sienne. Sans doute, il fait quelques recommandations spéciales, ayant rapport à l'affection dont souffre le patient; mais les recommandations générales prennent la plus grande place.

« Les suggestions sont faites un grand nombre de fois à la même personne, et, chose singulière, malgré la monotonie inévitable de ces discours, au fond toujours identiques, malgré l'uniformité du ton et de la voix, la parole du maître est si ardente, si pénétrante, si sympathique, que je n'ai pas cessé une seule fois d'y prêter attention et de l'admirer. »

L'École de Nancy n'admet pas de phases bien distinctes dans le sommeil provoqué, mais des degrés en déterminant l'intensité. C'est ce qui a fait dire que cette École ne connaissait que le *petit hypnotisme*, tandis que la Salpêtrière étudiait le *grand hypnotisme*. C'est une simple question de mots. Dans le premier degré, il y a engourdissement, pesanteur des paupières, somnolence; quelquefois, le sujet ne peut pas ouvrir les paupières. Dans le second, les paupières sont closes, les membres sont en résolution, il y a catalepsie; le bras levé reste levé. Dans le troisième degré, les mouvements automatiques suggérés continuent malgré le sujet; l'insensibilité est plus ou moins grande.

Comme son émule de Paris, l'École nancéenne

n'est pas unanime dans ses opinions, qui varient un peu selon ses membres.

Ainsi, le docteur Liébeault croit à l'action efficace en thérapeutique de *l'eau magnétisée*, qui est tout bonnement de l'eau simple dans laquelle le praticien fondateur de l'École trempe les doigts. En constatant l'influence de ce liquide sur des petits enfants de quelques mois ou de quelques semaines, il sentit — lui, l'adepte et l'apôtre de la théorie de la suggestion — ses convictions s'ébranler. Il se demanda si la suggestion était bien le dernier mot de l'hypnotisme, et si la théorie du fluide devait être définitivement condamnée. Le professeur Beaunis a émis des doutes analogues.

Le professeur Bernheim s'en tient à son système : ce qui suppose — dit M. Delbœuf — « qu'il est prêt à accorder aux tout jeunes enfants la suggestibilité et l'entendement nécessaires pour comprendre qu'ils ont du mal, et que le monsieur qui est devant eux et cause avec leur mère, a le pouvoir et la volonté de les soulager ».

Voici le portrait que fait, de ce savant, M. Delbœuf : « M. Bernheim est israélite. Il a le type juif, mais peu prononcé ; petit, un peu replet, belle figure régulière, nez légèrement aquilin, chevelure serrée et grise, yeux bleuâtres, vifs et doux, moustaches et barbe en pointe à la militaire, voix caressante, perçante et pénétrante. »

Laissons encore parler le professeur de Liège, qui a étudié consciencieusement l'École de Nancy. Il s'agit de la façon de suggestionner du Maître. Un vieillard robuste, de soixante-quinze ans, est paralysé par une sciatique qui le fait horriblement souffrir : « Il ne peut poser le pied à terre sans pousser des cris de douleur. « Recouchez-vous, mon ami, je vais vous faire « passer vos souffrances. — Impossible, monsieur le « docteur. — Vous allez voir. — Oui, nous allons « voir, mais ce ne sera pas. » Sur cette réponse, je me dis : « La suggestion ne prendra pas ». Le vieux avait un air renfrogné et entêté. Chose étrange! il s'endormit très vite, tomba en catalepsie, se montra insensible aux piqûres. Mais quand M. Bernheim lui dit : « Maintenant, vous pouvez marcher. — Je ne sau- « rais, — répondit-il, — vous me demandez une chose « impossible ». Ici, bien qu'il dût échouer, je ne pus qu'admirer le grand art de M. Bernheim. De la persuasion par insinuation et caresse, il passa tout d'un coup à l'injonction impérieuse, et, de ce ton bref et sec qui n'admet pas de réplique : « Je vous dis que « vous le pouvez; levez-vous et marchez! — Vous le « voulez; soit! » Et l'homme sort du lit. Mais, en mettant le pied à terre, il crie plus fort que la première fois. M. Bernheim lui intime l'ordre de faire un pas. « Vous me demandez l'impossible. » Il ne marche pas. On dut le laisser se recoucher, et il garda tout le temps un air bougonneur et obstiné dans sa souffrance. »

Ce procédé impératif rappelle le thaumaturge Faria, venu des Indes, et qui opéra avec le même succès à Paris en 1815 : « Il faisait asseoir, disent Binet et Féré, le sujet dans un fauteuil, les yeux fermés, puis il criait d'une voix forte et impérieuse : « Dormez! »... *Ce charlatan avait bien vu que la cause du somnambulisme réside dans le sujet lui-même* »[1]. Être aussi catégorique est peut-être aventuré. Le Dr Luys disait aussi à l'une de ses leçons de la Charité (7 juin 1888) : « L'hypnotiseur n'est rien, l'hypnotisé est tout ».

Les phénomènes physiques de la Salpêtrière, dans le détail desquels nous entrerons, ne sont pour M. Bernheim que de la suggestion. Cette affirmation nous semble aussi aventurée que celle des deux élèves de la Salpêtrière cités à l'instant : la forme seule diffère.

M. Liégeois, le juriste, partage cette opinion. « Au physique, a dit M. Delbœuf, grand, robuste, un peu voûté comme tous ceux de sa taille, bon marcheur, mauvaise vue, physionomie douce et méditative ; au moral, tenace, ardent, enthousiaste, éloquent, dehors extrêmement avenants, libre échangiste convaincu ; quelques points chatouilleux qu'on n'effleure point sans le faire sursauter, telles les dépenses de luxe. » Il admet la suggestion criminelle, c'est-à-dire la pos-

1. C'est intentionnellement que j'ai souligné ces mots, qui ne le sont pas dans le texte.

sibilité d'implanter suffisamment dans l'esprit du sujet l'idée d'un crime, pour le lui faire commettre. Tel n'est pas notre avis, et nous exposerons impartialement, dans la suite de cet ouvrage, les expériences faites en vue d'affirmer ou d'infirmer ces théories. La nouvelle science est remplie de contradictions, qui s'expliquent par l'obscurité qui la couvre et la couvrira longtemps encore. L'école de Nancy nie, nous le répétons, l'action réelle des agents physiques, des aimants par exemple, pour obtenir des phénomènes, émotions, contractures; et cependant les écoles de Paris, opérant avec des aimants cachés ou rendus invisibles par suggestion, obtenaient des faits, là où des aimants en bois — suggérés réels — ne produisaient rien (Luys, Binet et Féré).

Les expériences sont souvent contradictoires, variant avec les observateurs, les sujets, parfois chez un même sujet selon son état nerveux; aussi n'est-on pas près d'être complètement éclairé sur les phénomènes psycho-physiologiques de l'hypnotisme.

L'école de Nancy a fait porter sur son caractère ce jugement bien sévère, par l'école de la Salpêtrière[1] :

« Il paraît absolument étrange qu'on n'ait jamais vu à Nancy se produire, chez les sujets endormis, de *la contracture* par excitation des nerfs, des tendons ou des muscles; ce phénomène banal, M. Richet l'a rencontré souvent en opérant sur des sujets sains;

1. Binet et Féré, *Le magnétisme animal*. 1887.

M. Bottey l'a constaté d'une manière constante, toutes les fois qu'il l'a cherché; Braid lui-même en parle à plusieurs reprises, et cependant M. Bernheim, qui opère sur le même genre de sujets, ne le connaît pas. Que faut-il donc penser des sujets qui manquent à ce point de signes matériels? S'il est bien vrai qu'ils ne présentent jamais, quelles que soient les excitations auxquelles on les soumette, aucun caractère physique de l'hypnose, si tout se résume dans des phénomènes suggérés, nous sommes obligés d'en conclure qu'aucun de ces sujets ne nous fournit la preuve scientifique qu'il est réellement endormi. Certes, notre scepticisme n'est pas absolu; nous ne prétendons pas que les expérimentateurs de Nancy ont toujours eu affaire à des simulateurs; nous ne doutons pas de leurs expériences en général; mais si nous étions appelés à faire l'examen médico-légal d'un de leurs sujets en particulier, nous ne saurions décider en connaissance de cause s'il est sincère ou s'il ment.

« Mais nous sommes portés à croire que les sujets de Nancy ne sont pas différents des sujets de Paris. En réalité, les différences ne proviennent pas des sujets, mais des opérateurs; elles tiennent au *mode de culture* et surtout aux procédés d'étude. Ainsi que nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, les résultats des expériences dépendent du sens dans lequel on les dirige. Si on emploie la suggestion comme procédé unique, on ne recueillera que des effets de

suggestion ; c'est ce qui arrive à Nancy. Mais si l'on s'attachait à l'étude des caractères physiques, on les observerait quelquefois d'emblée, et on les développerait à la longue chez un certain nombre d'autres sujets. »

C'est là un aveu bon à noter et qui nous servira pour défendre notre thèse — utile entre toutes — de la conservation de la volonté dans l'hypnotisme.

CHAPITRE IV

L'ÉCOLE DE LA CHARITÉ.

Reliant Nancy à la Salpêtrière, ensemble d'opinions mixtes en quelque sorte, est l'École de la Charité. Le docteur J. Luys, membre de l'Académie de Médecine, a fait en cet hôpital maintes expériences curieuses. Très discutés, maître et observations ; c'est là le sort des idées nouvelles et des novateurs. La production des émotions par les agents physiques, l'action des médicaments à distance, sont loin d'être admis par la science. Nous nous ferons l'historien fidèle des faits, après l'examen des phases du sommeil hypnotique.

Le docteur Luys, alors médecin de la Salpêtrière, fut membre de la commission nommée par la Société de Biologie pour examiner la découverte de Burq. Il put suivre et contrôler sur ses malades les affirmations de Charcot, arriver à se former une opinion, aller de l'avant et bouleverser, pour ainsi dire, le monde scientifique par ses découvertes et leurs conséquences.

L'action des agents physiques — même à distance — et de la suggestion est admise à la Charité. Des forces agissant en dehors d'elles ne peuvent être comprises dans leur existence si on les suppose localisées dans leur action. On démontre, en mécanique, que lorsqu'une force est appliquée à un point matériel d'un corps, on peut déplacer la force suivant sa propre direction sans que l'équilibre en soit changé. Dans la nature, nous sommes enveloppés d'un fluide subtil, que les savants ont appelé éther et que l'on suppose impondérable : ne pourrait-il se faire que ce milieu ambiant — de nature inconnue dans son essence — puisse transmettre les ébranlements de la force nerveuse? C'est à quoi conduisent, il me semble, les théories du docteur Luys, semblables en cela à celles des magnétiseurs. Les cellules nerveuses du cerveau vibrent sous l'influence de causes diverses; pourquoi supposer arrêté leur mouvement à la boîte crânienne? Que celle-ci le diminue, de par sa résistance, soit; mais qu'elle l'arrête complètement, sans l'emmagasiner ou le transformer, c'est ce que l'on ne peut admettre. Une force ne se détruit pas, le mouvement subsiste ou se modifie. Un projectile lancé à toute vitesse vient-il à s'arrêter brusquement, il s'échauffe; le frottement donne de l'électricité, de la chaleur, du son, de la lumière. La propagation des vibrations dans la nature se fait par ondes concentriques; telle, la pierre tombant dans l'eau déter-

mine autour d'elle des cercles de plus en plus grands. Les milieux offrent des résistances diverses aux propagations des courants, et ceux-ci, si l'on peut s'exprimer ainsi, prennent la *ligne droite*, c'est-à-dire le chemin qui leur offre la moindre résistance. Dans les cerveaux normaux, on peut *a priori* fixer la voie qui



Cerveau d'une névropathe hypnotisable [1].

sera suivie, en quelque sorte, fatalement. Chez les névropathes, il n'en est plus ainsi ; certaines régions sont atrophiées, d'autres hypertrophiées, et tous ces cou-

1. Ce cerveau est le premier et le seul qui ait encore été soumis à l'examen. *a*, *b*, *b*, circonvolutions frontales internes ; *c*, circonvolution calloso-marginale ; *d*, lobe paracentral ; *e*, lobe carré dont les proportions sont exagérées ; *f*, lobule cunéiforme ; *g*, circonvolution fusiforme ; *i*, corps strié ; *j*, couche optique. Entre les lèvres antérieure et extérieure du sillon de Rolando, on trouve un lobule triangulaire anormal qui s'enclave dans ce sillon. Les lobes carrés sont très développés, et surtout celui du lobe gauche figuré ici.

rants sont là intervertis, déviés, perturbés. Les mouvements se transmettent dans tous les sens, et l'action de l'homme sur l'homme, des agents physiques sur l'être humain agissent peut-être de même.

Bien que nous ne soyons pas encore entré dans les détails de l'hypnose — c'est-à-dire les phénomènes proprement dits du sommeil provoqué — pour n'avoir pas à revenir sur telle ou telle école, nous allons esquisser à grands traits l'étude des phénomènes trouvés ou préconisés ardemment par le docteur J. Luys. Pour ceux qui lui sont communs avec toutes les écoles, ils trouveront place dans les chapitres suivants.

L'hypnose, produite le plus souvent par la contemplation d'un point brillant, lampe, œil humain, etc., est ici provoquée par des miroirs à alouettes perfectionnés. Tout le monde connaît la forme et l'usage des miroirs à facettes, tournant automatiquement, grâce à un mouvement d'horlogerie. Ces miroirs, formés de morceaux de bois prismatiques, renferment enchâssés des fragments de glace ; ils sont généralement doubles et disposés en croix. Ils servent aux chasseurs à attirer les alouettes par un beau soleil, dont ils réfléchissent les rayons dans tous les sens et vers tous les points de l'horizon. Si les petits miroirs de chaque branche deviennent parallèles et disposés en face des yeux, si la rotation est rapide, on amène bientôt une fatigue de l'appareil optique du

sujet, la sédation, le calme, la somnolence. Ce n'est pas au début un sommeil profond : les paupières sont à peine un peu lourdes, l'assoupissement est léger, mais réparateur. Peu à peu, avec l'entraînement, l'hypnose se différencie plus nettement du sommeil naturel, l'individu s'abandonne plus complètement, et il tombe dans l'une des phases du sommeil hypnotique. Sans parole, sans suggestion, sans autre action, le docteur Luys a obtenu des guérisons. L'oculiste de Wecker, se servant des mêmes procédés, a fait disparaître des spasmes des paupières. L'ophtalmologiste Javal, membre de l'Académie de Médecine, et moi, allons continuer les recherches dans ce sens.

Ce moyen particulier et ingénieux d'amener le sommeil n'est pas la seule trouvaille du docteur Luys. Parlons maintenant de ses divers modes de produire les *émotions* chez les sujets hypnotisés, émotions qu'il est inutile de décrire immédiatement, car elles seront longuement étudiées dans les phases de l'hypnose. Des attouchements sur certains muscles de la physionomie, des attitudes particulières les produisent. On les obtient encore en plaçant dans le cou des sujets des tubes qui renferment des substances médicamenteuses. Les docteurs Burot et Bourru, professeurs à l'École de Médecine de Rochefort, il y a quelques années, ont appelé sur ces faits l'attention du monde savant. A l'École de la Charité, ces expériences furent répétées : elles prirent un corps, furent discu-

tées à l'Académie de Médecine, soumises à l'examen d'une commission spéciale et finalement rejetées. Une idée ne faisant jamais de suite son chemin dans le monde, cela n'a rien d'étonnant. Quoi qu'il en soit, donnons le résumé de ces actions, d'après le Dr Luys.



Sujet sous l'influence d'un tube contenant de l'alcool.

Vient-on à placer dans le cou d'un sujet un tube fermé à la lampe et contenant un médicament qu'il ignore, on a de suite un effet variable avec chaque substance agissante. L'alcool donne l'ivresse gaie ou furieuse, selon qu'il est extrait des vins ou des grains ; l'eau produit l'hydrophobie ; l'ipéca, les vomissements ; l'huile volatile de laurier-cerise, l'extase et la dévotion ; l'essence de mirbane, des secousses convulsives dans tout le corps ; la valériane, des mouvements félins et la marche à quatre pattes, etc.

Il y eut même des expériences de contrôle faites involontairement. Ainsi, on apportait les tubes au hasard, et l'observateur, croyant tenir une substance, était tout étonné de voir se produire les effets d'une autre substance. Examen fait, on reconnaissait que l'expérimentateur s'était trompé, et que le sujet avait raison. L'idée de suggestion était donc à rejeter.



L'effroi sous l'action de l'eau.

En revanche j'ai entendu, en juin 1887, le docteur Jules Voisin, médecin de la Salpêtrière, raconter qu'il avait produit sur ses sujets les effets signalés, en annonçant à haute voix les substances, tandis qu'en réalité il n'approchait que des tubes vides. Quinze jours après, refaisant l'expérience sans rien dire, il obtenait dans le même ordre la série des phénomènes. Il concluait

donc à la seule action de la suggestion et à l'acuité de la mémoire chez les névrosés.

Mais, — comme me l'écrivait de Grenoble, le 20 juillet 1887, le colonel du génie Albert de Rochas, aujourd'hui administrateur de l'École polytechnique, — « de ce qu'un individu peut se raidir



Action de la valériane.

le doigt sous l'influence de la volonté ou même sous celle de l'idée de ce phénomène qui a été réveillée en lui par un procédé quelconque, il n'en résulte pas que la raideur ne puisse être produite sur ce doigt par le contact ou l'approche d'un corps étranger sans que l'esprit y prenne aucune part ».

La question, on le voit, est infiniment complexe : elle n'est d'ailleurs pas générale ; car on n'a que peu

ou point l'occasion de la vérifier, les sujets qui présentent ces actions étant des plus rares.

Le docteur Luys provoque également les émotions par les boules colorées. Il a présenté ces phénomènes maintes fois au cours de ses leçons. Il emploie pour cela des boules creuses de verre, bleues, jaunes, rouges, vertes. Le sujet est endormi profondément (période de léthargie) ; on place un écran devant les yeux du sujet : on le voit tout à coup, sous l'action d'une de ces boules, ouvrir les yeux et ressentir une émotion déterminée. S'il s'agit d'une boule bleue, on a la terreur et l'épouvante[1] ; si c'est une boule jaune, on a la gaieté, la joie. Selon que la surface colorée est plus ou moins grande, l'émotion est plus ou moins violente. Il en est de même pour les aimants : selon la nature du pôle, on a des expressions de physionomie différentes. C'est une action *psychique* intéressante. Ainsi, le pôle nord, placé dans la main, donne la gaieté ou la joie ; le pôle sud amène la répulsion. La réunion des deux forces — c'est-à-dire un pôle placé dans chaque main — amène l'indifférence expérimentale.

Se basant sur le transfert de l'insensibilité, des émotions et des contractures d'un point à un autre

1. Cette antipathie pour certaines couleurs peut exister aussi dans l'état de veille. Ainsi j'ai rencontré récemment (août 1890) dans ma clientèle une jeune femme dont le mari, pendant son absence, avait bouleversé l'appartement, le faisant tendre en bleu indigo et qui, à la vue de cette couleur, pleura et devint triste pour quelque temps. On rencontre de même des cas de sympathie.

de l'organisme par l'action des aimants, sur l'analogie de ceux-ci avec le corps humain, le docteur Luys — après Babinski, auquel revient, dès 1886, la pensée de faire passer les maladies d'un sujet à un autre — eut l'idée de mettre en rapport les malades entre eux. C'est le *transfert*. Il est des individus très aptes à prendre, momentanément au moins, les affections des autres. Les met-on au contact de malades, ils guérissent ceux-ci pour quelques instants.

Ainsi, le docteur Luys m'a montré une malade qui, au moyen des aimants, avait vu les battements de son cœur s'abaisser de 140 pulsations à 80 au contact d'une hypnotisée : cette dernière respirait bientôt difficilement, aussi l'expérience était-elle très écourtée. Malgré cela, trois séances suffirent à amener ce ralentissement considérable du pouls. Des *aortiques* ont vu aussi leur état amélioré par ce moyen.

Voici le mode opératoire :

On asseoit en présence l'un de l'autre le sujet entraîné, facilement hypnotisable, et le malade à soulager. On endort le premier, en lui faisant donner les mains au second ; on promène alors un fort aimant, en faisant d'abord un circuit fermé et circulaire, puis en mettant le pôle nord en face de la région ou de l'organe en possession de germes morbides ou de lésions pathologiques. Il se produit une sorte de contagion spéciale, de transfusion de vitalité, de propagation d'influx nerveux. L'hypnotisé souffre peu, mais



Leçon du docteur Luys à la Charité.

il souffre ; tandis que la partie adverse, son partenaire dans ce duel contre la maladie, se trouve soulagé.

Si on renouvelle souvent l'expérience, l'organisme du malade se repose, se débarrasse en quelque sorte peu à peu de sa morbidité. Les magnétiseurs affirment depuis longtemps que, pendant leurs passes curatives, ils gagnent le mal du patient. Ce serait — mais ceci exige des vérifications nouvelles — la démonstration du transfert.

Un hypnotisé a-t-il chaud ? la personne servant au transfert éprouve la même sensation, et la sueur perle aux mêmes endroits chez les deux individus.

Nous côtoyons le domaine du merveilleux, nous y pénétrons même ; mais ne sait-on pas, par une expérience de tous les jours, par l'histoire des découvertes, que telle chose merveilleuse pour une époque est normale pour une autre ? Les chemins de fer furent déclarés impossibles, le phonographe fut attribué par l'académicien Bouillaud à un effet de ventriloquie. Notre bon sens est formé des idées de notre éducation, de notre instruction, de notre milieu. Dans l'ordre scientifique, rien ne peut être déclaré absolu. Cependant, disons qu'en présence de faits nouveaux, inconnus, il convient d'apporter la plus grande défiance, de les vérifier, de les contrôler rigoureusement, et d'attendre enfin la consécration du temps. L'École de la Charité agit ainsi.

Elle va de l'avant, toujours de l'avant, et ses travaux

provoqueront l'éclosion de recherches dont la science s'enrichira et l'humanité profitera pour le soulagement de ses maux.

« L'hypnotisme est une science d'expérimentation — disait le docteur Dumontpallier, à la séance d'ouverture du Congrès hypnotique de 1889, qu'il présidait, — sa marche en avant est fatale. Pour assurer son progrès, il suffit de recommander la réserve, de solliciter le contrôle et de n'accepter comme exacts et acquis que les faits qui peuvent être confirmés par tous les expérimentateurs. Les résultats obtenus tiennent du miracle, disent les incrédules; mais tout paraît miraculeux au début des découvertes nouvelles. Oui, certaines expériences sont troublantes pour l'esprit qui voudrait se reposer dans le quiétisme; mais, quoi qu'on pense, les phénomènes existent, ils sont : on sait dans quelles conditions on peut les produire, en mesurer l'intensité, la durée, en commander le souvenir ou l'oubli aux sujets en expérience. Oui, tout cela est troublant; mais cela est, et force est bien de le reconnaître et d'en accepter les conséquences. »

Ajoutons cependant que lorsqu'il s'agit non seulement de nos idées scientifiques, mais peut-être même de nos idées morales, la plus absolue prudence s'impose.

CHAPITRE V

LES CONGRÈS DU SOMMEIL PROVOQUÉ.

Étant donné les diversités d'opinions et d'écoles la période des réunions savantes de 1889 ne pouvait manquer d'étudier le sommeil provoqué, ses applications et ses conséquences.

Le sommeil provoqué comprend : 1° le *magnétisme*, le premier en date et le plus fécond dans ses résultats, c'est-à-dire l'action de l'homme sur l'homme; 2° *l'hypnotisme*, né avec Braid en 1841, c'est-à-dire l'action des agents physiques et de l'imagination du sujet.

Les magnétiseurs ou mesméristes avaient, dès 1888, pensé à organiser un congrès international de magnétisme. Ils ne pouvaient espérer l'appui de la science officielle, qui avait condamné et condamnait encore l'appellation même de leurs études : le magnétisme animal était considéré comme mort et enterré. Les médecins n'avaient que peu ou point cru au magnétisme. Ils auraient craint de se discréditer en l'employant; souvent même ils en ignoraient

l'existence ou tout au moins la façon de s'en servir.

Les expériences souvent publiques, à effets fantastiques, ont provoqué, en même temps que des curiosités malsaines, toutes les recherches scientifiques de l'heure présente. Les mesméristes devaient donc se réunir, se communiquer leurs travaux, et lutter contre des envahissements venus de toutes parts. Cependant, puisqu'il est d'habitude de leur dénier toute science, ils s'adressèrent à quelques médecins, assez indépendants par leur situation et leur caractère pour être des leurs et même pour constituer le bureau de leur Congrès. La présidence fut offerte à un docteur en théologie, l'abbé A. de Meissas, premier aumônier du collège Rollin. Désormais, la science et la religion tendaient, chacune de son côté, la main à des idées nouvelles. La situation de président aurait mis trop en vue l'abbé de Meissas ; il se borna à être simple membre du Congrès. La réunion s'intitula *Congrès magnétique international pour l'étude des applications du magnétisme humain au soulagement et à la guérison des malades.*

Les séances se tinrent dans la salle de la Société nationale d'Horticulture, du 21 au 26 octobre, à la fin de l'Exposition universelle ; le Congrès clôturait la série des réunions savantes. Les discussions y furent courtoises et avidement écoutées.

Après la retraite partielle de l'abbé de Meissas, le comte de Constantin avait été élu président. Les vice-



L'abbé A. de Meissas.



présidents étaient les docteurs Huguet de Vars[1], J. Gérard[2], Baraduc[3], le publiciste Fabart[4] et l'auteur de ce livre. Le président d'honneur était un vieillard, le docteur Puel — mort depuis — qui avait eu, quarante ans auparavant, un prix de l'Académie de médecine pour un mémoire sur la catalepsie spontanée. Les sujets traités se rapportèrent surtout aux applications curatives du magnétisme, aux actions des passes dans la veille. On y démontrait que le sommeil est loin d'être nécessaire, et la question de l'utilité des expériences publiques était soulevée. Donato, Reybaud, Auffinger, Durville, Ragazzi, Milo de Meyer, magnétiseurs, soutinrent leur cause contre un grand nombre des membres du Congrès et notamment contre moi-même. M. A. de Meissas jugea avec talent et autorité l'usage du magnétisme, au point de vue de la conscience. M. A. Bué, le colonel de Rochas, le docteur Ochorowicz, professeur de psychologie et de philosophie de la nature à l'Université de Lemberg, le docteur Moricourt, successeur de Burq. M. Millien, entrèrent dans les discussions avec tact et courtoisie. Somme toute, il fut bien établi qu'en dehors des agents physiques, il y avait une influence utile, bonne

1. Le docteur Huguet de Vars a été président de la Société magnétique de Paris.

2. Le docteur J. Gérard a écrit, dès 1870, *Le Magnétisme à la recherche d'une position sociale*.

3. Le docteur Baraduc s'occupe d'électro-magnétisme.

4. M. Fabart a écrit l'*Histoire politique et philosophique de l'occulte*.

et salutaire de l'individu sain sur le malade. C'est la *contagion de la santé*[1]. La volonté fut admise dans son existence. La nécessité d'études spéciales pour le magnétiseur fut déclarée utile.

Le *Congrès hypnotique* eut tous les grands noms



Le docteur Dumontpallier.

de la science officielle. Il se tint à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence du docteur Dumontpallier, médecin de cet hôpital. Les vice-présidents étaient le docteur Gilbert Ballet, le professeur Grasset (de Montpellier), le professeur Liégeois (de Nancy), le docteur Aug. Voisin. Les

1. Dr Foveau de Courmelles. *Le magnétisme devant la loi.*

présidents d'honneur les docteurs Charcot, Brown Séquard, Brouardel, Ch. Richet, Azam, Lombroso, Mesnet.

Est-ce à dire, par comparaison avec l'autre Congrès, que dans le dernier se trouve seule la vérité? Ce serait une exagération du principe d'autorité, et l'on sait combien peu — lorsqu'il s'agit d'idées nouvelles — il convient d'en tenir compte; les faits sont les seuls éléments convenables pour se former une opinion solide.

Et ceci est tellement vrai et tellement l'opinion du vulgaire bon sens, pour quiconque veut étudier les phénomènes sans parti pris, que le docteur Ochorowicz a pu écrire : « On s'étonnera peut-être que je cite les magnétiseurs comme on cite les observateurs scientifiques. Il est vrai qu'il y a dix ans je ne l'aurais pas fait. Mais, depuis, j'ai constaté peu à peu qu'ils méritent confiance, au moins autant que les hypnotiseurs, et que si, parmi eux, il y a des gens crédules qui ont mal observé et mal interprété certains phénomènes extraordinaires, il n'y en a que trop, parmi ces derniers, qui ont mal observé et mal interprété certains phénomènes très ordinaires[1]. »

Du 8 au 12 août, se discutèrent tous les problèmes de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique, et, tout d'abord, celui de la nécessité d'interdire les séances publiques d'hypnotisme. Le Congrès fut pour la pro-

1. *La suggestion mentale*. Paris, 1887, préface du professeur Ch. Richet.

scription. Il y eut même une polémique ardente entre le professeur Delbœuf, de Liège, et le docteur Ladame, *privat docent* à l'Université de Genève.

L'École de Nancy fut pour l'abolition de la volonté; et cette abolition fut niée par l'École de la Salpêtrière.

L'action thérapeutique — c'est-à-dire bonne et salutaire pour les malades — fut démontrée.

Il n'est pas jusqu'au traitement moral des enfants vicieux qui ne fût préconisé, notamment par M. Félix Hément. Cette orthopédie des caractères n'est pas une idée nouvelle : les enseignements répétés de tous les jours, les bons exemples sont d'une utilité indéniable, tendant soit à contre-balancer les mauvais instincts de l'enfant, soit à développer les bons. Les aliénés, traités par la suggestion hypnotique, deviennent meilleurs (docteur A. Voisin).

Les deux Congrès magnétique et hypnotique ont eu l'un et l'autre le plus grand succès; mais il est presque inutile de dire que le premier — organisé par les légitimes descendants de Mesmer — a eu plus de sympathies. On aime en France ceux qui frondent, ceux qui osent, ceux qui luttent; aussi était-il fatal qu'il en fût ainsi. Ajoutons que — ouvert à tous, amis et ennemis — le Congrès magnétique international a eu une largeur d'allures et un cachet d'indépendance bien faits pour séduire tous les esprits.

CHAPITRE VI

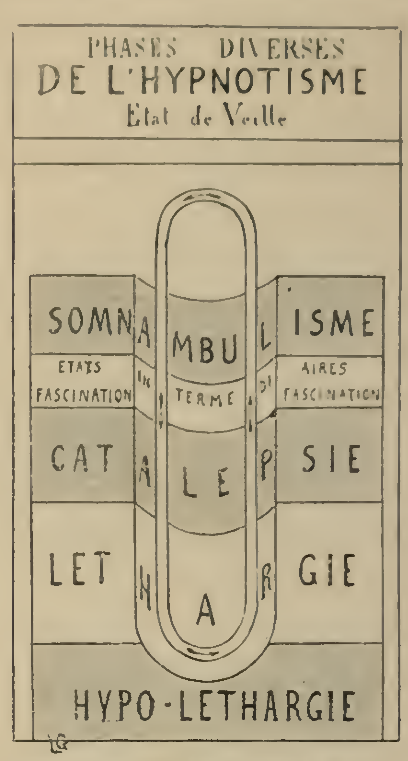
LA LÉTHARGIE.

Nous pénétrons maintenant dans l'étude des phénomènes. Notre long historique, l'exposé des idées des diverses Écoles, nous ont initiés à quelques procédés de production du sommeil. Nous verrons que ceux-ci varient avec les auteurs et avec la phase du sommeil obtenu, ce qui a fait dire avec raison au docteur Ochorowicz[1] que l'éducation du sujet a un rôle considérable. Quoi qu'il en soit, exposons, d'après les Écoles de Paris, les caractères de l'hypnose et les moyens de l'obtenir. Il s'agit là d'une série d'états reliés entre eux, et qui constitue une sorte d'évolution, de processus. On y trouve d'abord un état profond, où les facultés mentales ont disparu, faisant place à des hyperacuités spéciales : c'est la *léthargie*, c'est le premier stade. Au-dessus sont la *catalepsie*, le *somnambulisme* et la *veille*.

Le docteur Luys suppose le sujet plongé brusquement dans un puits : il est alors dans l'obscurité sur la

1. *La suggestion mentale*, Paris 1887.

presque étendue de son organisme. C'est la *léthargie* à la base, et parfois même un état plus profond, l'*hypoléthargie*; l'organisme est dépourvu de toute réaction : c'est le sommeil absolu, l'inertie la plus complète. Peu à peu, le sujet remonte à la lumière, dont le *summum* est la *veille*.



Processus des états hypnotiques par le Dr Luys.

Le procédé de Braid, c'est-à-dire la fixation du regard sur un objet lumineux ou même obscur comme un bâton noir, suffit pour produire l'hypnose. On tient l'objet près des yeux et un peu en haut : le sujet *louche*; les yeux deviennent humides et brillants, le regard est fixe et la pupille dilatée. Le sujet est alors en *catalepsie*. Si on laisse l'objet en face des yeux, la léthargie se produit.

La convergence des yeux — comme l'avait remarqué Carpenter — peut suffire, surtout la nuit.

D'autres excitations visuelles, comme l'attention

apportée à un travail d'aiguille, à une lecture, amènent parfois le même résultat. Une lumière intense — bien que produisant plutôt la catalepsie, — la pression sur les globes oculaires, plongent également le sujet en léthargie.

L'ouïe peut être impressionnée de même par l'audition des sons monotones, le tic tac d'une montre, les mélopées des nourrices, le bruit du vent, la crépitation des étincelles électriques, une voiture qui passe.

Binet et Féré ont provoqué le sommeil par l'impression prolongée du musc sur l'odorat, par les titillations du pharynx.

On a trouvé sur la peau certaines régions, le front, le lobule de l'oreille, le bras, le dos, qui pressées déterminent le sommeil; on a appelé ces régions, très restreintes en étendue, *des points hypnogènes*. Il en est qui endorment, d'autres qui réveillent.

L'ordre de dormir suffit, surtout chez les individus entraînés. On peut alors fixer d'avance l'instant où le phénomène arrivera.

La *polarité* a aussi été invoquée. Ce serait l'action des substances matérielles, assimilées à des aimants et ayant comme eux — le corps humain aussi — des pôles positif et négatif.

Les moyens sont donc multiples pour produire la léthargie : ses caractères sont peu marqués, si ce n'est l'*hyperexcitabilité neuromusculaire* de M. Charcot. C'est la faculté de contraction, de rigidité des muscles,

sous l'influence du moindre attouchement, friction, pression, choc, massage, ou encore d'un aimant placé à distance. Cette *contracture* ne peut disparaître que par des moyens identiques à ceux qui l'ont produite.



La contracture léthargique.

Prenons un exemple :

Si l'on frotte l'avant-bras un peu au-dessus de la paume de la main, celle-ci se fléchit et se courbe avec une intensité extrême. On peut suspendre le sujet par la main : le corps sera supporté sans qu'il y

ait *résolution*, c'est-à-dire sans ramener l'état normal. Pour arriver à ce dernier résultat, il suffit de frotter les muscles antagonistes, ou, en langage ordinaire, la partie diamétralement opposée à celle qui avait produit le phénomène : ce sera, dans ce cas, l'avant-bras un peu au-dessus des mains.

Il en est de même pour toutes les régions du corps.



L'insensibilité à la piqûre.
(Bras traversés par des aiguilles.)

Quant à l'aspect du sujet, il est celui d'une personne qui dort du sommeil le plus profond : les yeux sont clos ou demi-clos, les paupières frémissantes ; la figure est impassible et sans expression. Le corps est complètement affaissé ; la tête est renversée en arrière ; les membres sont pendants et flasques, et si, après les avoir soulevés, on les abandonne, ils retombent lourdement. L'insensibilité est complète : c'est la période où l'on peut piquer le sujet, le torturer, lui traverser le bras d'aiguilles, lui faire subir toutes les opérations possibles.

C'est dans cet état que les tubes médicamenteux et les boules colorées donnent les *émotions* que nous retrouverons dans la catalepsie (J. Luys). On peut encore les obtenir en contracturant certains muscles



L'action du fer.

de la physionomie par des attouchements sur leur trajet (Binet et Féré).

Ces contractures peuvent également se produire par les *métaux* (J. Luys). Le fer amène une sorte d'état tétanique généralisé, dont l'intensité est proportionnelle à l'étendue des surfaces.

Le léthargique, sous l'action de ces divers agents, passe de cet état à la catalepsie et il ouvre alors les yeux. Il monte un échelon dans le processus.

La durée est variable. Quand l'hypnose est provoquée, le sujet se réveille généralement seul, au bout d'un temps très court. Si l'hypnose est spontanée, le temps arrive à être considérable. Citons divers exemples.

Au mois d'août 1889, j'écrivais : « A l'hôpital de Mulhouse, se trouve en ce moment une malade intéressante. C'est une jeune fille de vingt-deux ans, profondément endormie depuis une douzaine de jours. Le teint est frais et rose, la respiration normale, les traits non altérés.

« Aucun organe ne semble malade, les fonctions vitales s'accomplissent comme à l'état de veille. On nourrit la névrosée de laitage, de bouillon et de vin qu'on lui fait prendre au moyen d'une cuiller ; même la bouche s'entr'ouvre parfois au contact de la cuiller, et elle avale sans difficulté ; d'autres fois les muscles œsophagiens restent inertes.

« L'insensibilité est complète sur le corps ; seul le front présente des phénomènes réflexes, sous l'action des attouchements ou des piqûres. Cependant, particularité éminemment intéressante, elle semble, par son horreur invincible pour l'éther, montrer une

1. Docteur Foveau de Courmelles, *La léthargie*, le *Voltaire*, 18 août 1889.

sorte de conscience et de sensibilité. Si on lui introduit dans la bouche une goutte de ce liquide, la physionomie se contracte et prend l'expression de la répugnance. En même temps, les bras et les jambes s'agitent, avec des mouvements d'impatience semblables à ceux d'un enfant à qui l'on veut faire avaler une potion détestée.

« Dans l'ordre intellectuel, le cerveau n'est pas absolument placé dans l'obscurité; c'est ainsi que, lors d'une visite de sa mère, la face du sujet s'est vivement colorée et quelques larmes ont perlé au bout de ses cils, mais sans troubler autrement la léthargie.

« Rien n'a pu encore l'arracher à cette torpeur, qui disparaîtra, sans nul doute, à un moment donné, sans cause extérieure. Elle rentrera dans la vie consciente aussi brusquement qu'elle en est sortie. Il est probable qu'elle n'aura conservé aucun souvenir de son état, que la notion du temps lui échappera, et qu'elle croira être au lendemain de ce sommeil normal quotidien qui s'est transformé en sommeil léthargique sans raideur des membres ni convulsion.

« Au physique, la dormeuse est de taille moyenne, svelte, nerveuse, jolie, sans caractère bien particulier. Au moral, elle est vive, enjouée, travailleuse, parfois fantasque, avec de légères crises nerveuses. »

Ce fait est le dernier bien observé et cité. Je ne parlerai pas, bien entendu, de la jeuneuse de Bour-

deilles, Marie B***, qui, disait-on, vivait depuis huit ans rien qu'en se rinçant la bouche avec de l'eau claire, et qui, bien observée par le docteur Lafon, présentait de l'amaigrissement et des symptômes d'inanition au bout de quinze jours (avril 1890).

Si l'on cherche des cas de léthargie spontanée, on en trouve de nombreux. Sans citer les prétendus morts enterrés vivants, léthargiques ou cataleptiques, — surtout en temps d'épidémie, — on trouve des faits où le dénouement n'est pas fatal.

Il y a quelques années, le village de Thenelles, près d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), était dans l'étonnement et la stupéfaction : une jeune fille dormait d'une façon continue depuis quatre ans! Il n'était bruit, dans tout le pays, que de cet étrange phénomène ; ce bruit arriva jusqu'à la Grand'Ville, et des médecins de la capitale se transportèrent sur les lieux. Ils écrivirent la relation de leur voyage, voulurent soigner la malade malgré la mère, essayèrent même de faire intervenir les pouvoirs publics; que sais-je? Que de bruit pour... quelqu'un qui n'en faisait pas!

Cette léthargique (mars 1887) avait alors vingt-cinq ans : elle présentait un amaigrissement assez considérable des membres inférieurs et de l'abdomen. Le sommeil n'avait jamais été interrompu. Les paupières closes montraient, par leur soulèvement, les yeux convulsés vers le haut; et si l'on venait à souffler sur ceux-ci, on ne déterminait aucun mouvement réflexe

des paupières. Les mâchoires étaient serrées, contracturées, et quelques dents avaient été brisées au niveau de la racine par des tentatives d'ouverture de la bouche.

Les muscles se contracturaient au moindre souffle, au moindre attouchement — symptôme caractéristique de la léthargie; les bras soulevés restaient dans la position qu'on leur donnait — symptôme de catalepsie.

Le sujet, très nerveux, très irritable, était tombé brusquement en cet état le 30 mai 1883, à la suite d'une frayeur intense. On l'a nourri en lui versant dans la bouche des aliments liquides.

On trouve de nombreux faits de ce genre, et on les exhume chaque fois qu'il est signalé un nouveau léthargique.

En 1883, le 13 juillet, le docteur Semelaigne, directeur de la maison de santé de Saint-James, vit mourir dans son service un malade qui, en huit ans, avait présenté 1698 jours de sommeil. On l'avait nourri avec la sonde œsophagienne.

Le docteur Burette observa, en 1713, à la Charité, un malade qui dormit six mois.

Franck publia un cas de dix-huit mois.

Legrand du Saulle, le fameux aliéniste, mort en 1886, observa plusieurs fois ces phénomènes intéressants. Il trouva un matin, dans son service, un homme plongé dans un profond sommeil, qui dura

du 9 septembre 1868 jusqu'en avril 1869, époque de sa mort. Une autre fois, il s'agissait d'un individu de vingt-quatre ans qui dormit sans réveil du 3 avril au 1er octobre 1867.

Homberg, en 1707, lut, à l'Académie des sciences, le récit d'une léthargie de six mois chez un sujet appelé le *dormeur de la Hollande*. On a parlé aussi d'une malade de Louvain, la *Marmotte des Flandres*, prise chaque soir d'une léthargie qui durait jusqu'au lendemain.

Tout récemment, le docteur Jules Voisin, de la Salpêtrière, eut un sujet, Eudoxie R..., qui resta plusieurs mois dans un état d'immobilité et d'insensibilité complètes.

Dans le service du docteur Luys, à la Charité, nous avons rencontré une malade qui tomba, sans cause apparente, dans un sommeil identique à celui qu'on provoquait chez elle avec une extrême facilité. Elle fut toute contracturée pendant les trois jours que dura cet état, et se réveilla ensuite paralysée des membres inférieurs (30 septembre au 2 octobre 1886). Le docteur Luys a également présenté, au cours de ses leçons, une autre malade qui avait dormi trente-trois jours dans un hospice de Bordeaux.

CHAPITRE VII

LA CATALEPSIE.

Si l'on monte l'échelle ascendante des phases de l'hypnose, on trouve, au-dessus de la léthargie, l'état cataleptique. On peut l'obtenir directement, c'est-à-dire plonger le sujet de la veille dans cette période du sommeil provoqué, ou indirectement, en soulevant les paupières du léthargique. La lumière vient, en quelque sorte, éclairer le cerveau et le douer de propriétés nouvelles.

Les procédés directs se rapprochent de ceux employés pour obtenir l'état précédent : la fixation d'un objet brillant ; un bruit soudain, gong chinois, tam-tam, coup de sifflet, vibration d'un diapason, foudre, etc.

L'apparition brusque de la lumière solaire dans une chambre obscure, l'action de regarder le soleil en face, l'incandescence subite d'une lampe au magnésium, d'une lampe électrique, donnent le même résultat.

Le sujet est alors figé dans la position qu'il occupe.

Qu'il soit assis, debout, en marche, à genoux, il reste dans cette attitude, avec une expression de frayeur sur la face et dans le geste. L'immobilité est la note dominante de cet état. Le sujet prendra toutes les poses qu'on lui donne : soulève-t-on les membres, on n'éprouve aucune résistance ; mais, au lieu de retomber lourdement comme dans l'état précédent, ils restent dans la position où ils sont lorsqu'on les abandonne à eux-mêmes. Les yeux ne sont plus fermés : ils sont largement ouverts, le regard est fixe, la physionomie impassible.

Le cataleptique ne garde pas indéfiniment les attitudes : au bout de quelques minutes, le sujet prend la position du repos ; parfois, il retombe en léthargie. Un homme vigoureux pourrait simuler cet état ; mais des appareils de contrôle (sphygmographe, cardiographe) montrent des différences dans les tracés chez l'individu qui dort et chez celui qui simule (Binet et Féré). Le pouls bat différemment, le cœur aussi ; la respiration est modifiée, et les variations sont appréciables. On peut cependant dire que la rigueur scientifique ainsi obtenue n'est pas la plus absolue qu'on puisse rêver : un individu s'exerçant un certain temps à simuler et un cataleptique peuvent arriver au même résultat.

Le *transfert* — qui peut exister dans la léthargie à l'égard des contractures qu'on porte d'un membre à l'autre — se représente ici pour les attitudes. Cette



La raideur cataleptique (voy. p. 87).

appellation, qui a fait fortune, serait due — m'a raconté M. Dumontpallier — à l'idée qu'il aurait eue, en présence de ces faits dus aux aimants, de penser à de la rente qu'il avait fait *transférer* la veille de 4 1/2 pour 100 en 3 pour 100.

Dans le grand hypnotisme, les sujets gardent les attitudes sans aucune contracture. Cependant, si l'on presse quelques instants sur les muscles, les nerfs ou les tendons, on amène la paralysie, disparaissant rapidement au réveil sous l'influence de l'électrisation; la suggestion et l'excitation des antagonistes réussissent assez peu. Ce sont ces contractures, déterminées par la malaxation des muscles, qui arrivent à donner au sujet la raideur cadavérique et à permettre des expériences à sensation, comme celle qui consiste à placer le sujet la tête sur une chaise, les pieds sur une autre, le reste du corps étendu dans le vide. On peut alors monter sur le corps du sujet, s'y asseoir, sans qu'il bouge le moins du monde. Le public ému demande généralement grâce pour le sujet, ce qui fait très bien comme mise en scène. Les aimants n'opèrent pas seuls le transfert : certains agents — est-ce une application de la polarité ou une action spéciale? — agissent de même.

Voici comment on procède à la Salpêtrière :

La malade est assise près d'une table, sur laquelle est placé un aimant; le coude gauche repose sur le bras du fauteuil, l'avant-bras et la main sont relevés

verticalement, le pouce et l'index sont étendus, les autres doigts sont dans la demi-flexion. A droite, l'avant-bras et la main sont étendus sur la table : l'aimant est sous un linge, à cinq centimètres environ. Au bout de deux minutes, l'index droit commence à trembler et à se lever ; à gauche, les doigts étendus se fléchissent et la main reste un instant flasque. La main droite et l'avant-bras se lèvent et se placent dans la position primitive de la main gauche, qui s'étend sur le bras du fauteuil avec la mollesse cireuse de l'état cataleptique (Binet et Féré).

Il est intéressant de dédoubler en quelque sorte l'individu, de le plonger d'un côté en léthargie, de l'autre en catalepsie, ou encore de lui donner des émotions ou des attitudes qui jurent de se trouver réunies sur la même personne.

Pour obtenir l'hémi-léthargie et l'hémi-catalepsie, le procédé est très simple : obtenir d'abord la léthargie, puis soulever la paupière d'un seul côté, qui entrera seul dans la seconde phase du sommeil hypnotique. Un bras soulevé retombe lourdement, l'autre reste dans l'espace.

La production d'émotions variées est certainement le phénomène le plus intéressant de cet état. Qu'on l'obtienne par les boules colorées ou les substances médicamenteuses placées dans le cou du sujet léthargique, qui passe bientôt en catalepsie (docteur Luys) : que l'on arrive au même résultat par les attitudes, ce



Le sujet avant le transfert.

Le sujet après le transfert.

qui est le cas le plus général, il y a là des poses de la plus grande vérité d'expression et parfois de la plus grande beauté.

Braid a remarqué le premier l'harmonie constante qui règne entre l'attitude corporelle et l'expression de la physionomie. Il y a une corrélation étroite, chez le cataleptique, entre les attitudes et les manifestations intellectuelles. On provoque une série d'hallucinations par la voie des sens, notamment par la vue, et par les positions données aux membres du sujet. Tout son être se met en quelque sorte à l'unisson du mouvement effectué — qu'il continuera automatiquement — ou de la pose plus ou moins fantaisiste dans laquelle on l'aura mis. Il y a coordination absolue des actes du sujet.

D'abord inerte, masse plastique de chair et d'os, sorte de cadavre d'où la pensée semble absente, le cataleptique se laisse pétrir. C'est une cire molle dans laquelle on imprime les émotions les plus bizarres. C'est un automate susceptible de s'animer. Nouveau Pygmalion, l'hypnotiseur anime Galatée, et le marbre vivant devient un être impulsif et actif.

Croit-on d'ailleurs que nous soyons si différents de cet automate, de cette statue? Non, nous-mêmes pouvons nous déclencher, pour ainsi dire, à volonté et amener en nous telle émotion que nous voulons. Je n'en veux pour preuve que ce passage de Dugald Stewart; il s'agit de la relation intime entre l'expres-

sion et l'émotion. Prend-on ou quitte-t-on une expression déterminée, l'émotion correspondante naît ou disparaît :

« De même que toute émotion de l'âme produit un effet sensible sur le corps, de même, lorsque nous donnons à notre physionomie une expression forte, accompagnée de gestes analogues, nous ressentons à quelque degré l'émotion correspondante à l'expression artificielle imprimée à nos traits. M. Burke assure avoir souvent éprouvé que la passion de la colère s'allumait en lui à mesure qu'il contrefaisait les signes extérieurs de cette passion, et je ne doute pas que, chez la plupart des individus, la même expérience ne donne les mêmes résultats. On dit, comme l'observe ensuite M. Burke, que lorsque Campanella, célèbre philosophe et grand physionomiste, désirait savoir ce qui se passait dans l'esprit d'une autre personne, il contrefaisait de son mieux son attitude et sa physionomie actuelles, en concentrant en même temps son attention sur ses propres émotions[1]. »

Ce sont ici des *suggestions motrices*. Définissons sommairement — car il nous y faudra longuement revenir avec maintes réserves — le mot *suggestion*. C'est l'implantation de la volonté de l'hypnotiseur chez son sujet, implantation qui se fait par la parole dans le somnambulisme, et par le geste ou la mimique dans la catalepsie. Les émotions de ce dernier état sont de

1. *Eléments de la philosophie de l'esprit humain.*

commande, dans la véritable acception de ce mot, car elles se produisent non par ordres exprimés verbalement, mais par mouvements expressifs.

Si l'on approche de la bouche les mains étendues, comme dans l'acte d'envoyer un baiser, la bouche sourit. Si l'on étend les bras en les repliant vers le coude, la physionomie prend une expression d'étonnement railleur. Les moindres nuances s'obtiennent par de légères variations dans les mouvements. Si l'on ferme les poings, les sourcils se contractent et la figure exprime la colère.



L'étonnement cataleptique.

Joue-t-on un air gai ou triste, montre-t-on des images gaies ou tristes, le sujet, fidèle miroir, rend à merveille ces expressions.

Ces réactions de gestes et de physionomie peuvent se rencontrer chez les somnambules, chez les sujets

éveillés ; mais jamais elles n'acquièrent le maximum d'intensité des réactions cataleptiques, ce qui tient à l'automatisme complet du sujet en cet état. Le moin-



La menace.

dre changement d'attitude provoque une expression déterminée, s'effectuant aussi rapidement que l'on veut et se modifiant de même. Si l'on ouvre les mains en les approchant des lèvres, c'est le sourire ; si on les ferme, c'est la colère.

On peut reproduire indéfiniment le phénomène; s'il s'agit du sourire, on le voit diminuer et disparaître en même temps que se fait l'éloignement de la main, réapparaître et grandir avec son rapprochement. Il y a mieux, on peut donner une double expression à la physionomie : on approche la main gauche de la bouche, et le côté gauche de la physionomie sourit; on ferme la main droite, et le sourcil droit se contracte.

MM. Charcot et Paul Richer ont produit, par l'électrisation partielle des muscles du visage, des émotions déterminées de la face auxquelles s'associent les positions des membres. Selon la force du courant, on a les différents degrés d'une même émotion.

« On s'est demandé bien souvent ce qui pouvait se passer dans l'esprit de la cataleptique, placée dans une attitude passionnelle. Son immobilité de statue et l'expression tragique de sa physionomie forment un curieux contraste; d'une part, elle semble ne rien voir, ne rien entendre, et d'autre part elle représente les passions les plus intenses. M. Richer a eu l'idée de résoudre ce problème en consultant les tracés respiratoires du sujet pendant les expériences. Il fait contracter les muscles de la terreur et, fait étonnant, malgré l'image de la plus vive frayeur qui reste peinte sur les traits et dans les gestes du sujet, la respiration, après un mouvement brusque d'expiration, reprend son calme et son immobilité calalep-

tiques. On peut donc croire que la suggestion par le sens musculaire, chez la cataleptique, reste plus superficielle que les suggestions du somnambulisme[1]. »

On impose des attitudes au sujet; on peut aller



Le baiser.

plus loin et déterminer des mouvements. Il peut envoyer indéfiniment des baisers, ou tourner ses mains l'une autour de l'autre; si on approche la main du nez, il se mouche; si on lui étend les bras,

1. Binet et Féré. *Le magnétisme animal.*



Catalepsie en croix.

ceux-ci restent étendus, la tête s'incline avec une expression de souffrance remarquable. Il existe donc l'association des mouvements, comme il existe l'association des idées.

Heidenhain a trouvé un degré plus élevé d'automatisme dans l'*imitation*. *On prend le regard* du sujet : rien n'est plus facile ; pour cela, on le regarde fixement, et ses yeux ne quittent bientôt plus ceux de l'expérimentateur. Si celui-ci recule, le sujet se lève pour le suivre ; il imite alors tous ses mouvements. On peut le faire rire, siffler, chanter, se moucher, frapper des mains et des pieds. Le malade est devenu un miroir ; il imite avec la main droite les mouvements de la main gauche de l'opérateur placé en face de lui. C'est l'*imitation spéculaire* de Despine.

Absolument comme avec les mouvements appropriés, on donnera au cataleptique toutes les attitudes expressives possibles et imaginables : extase, prière, tristesse, douleur, dédain, colère, peur.

L'extase de cette phase de l'hypnose est le phénomène le plus gracieux et le plus artistique. Voici comment opère Donato, qui est un maître en l'art de représenter avec le plus de mise en scène les phénomènes de l'hypnotisme. Il met en catalepsie plusieurs sujets, généralement des femmes jeunes et belles, en toilette de soirée. Un sujet masculin vient jeter — antithèse vivante — la note gaie dans le tableau pittoresque qui se déroule aux yeux des spectateurs :

l'expression de ce sujet est un mélange d'admiration et d'ahurissement. Les femmes, le corps penché en avant dans une pose attentive, semblent chercher à saisir



L'extase musicale.

les sons de voix intérieures, ou d'accents mélodieux et lointains. Il semble que les cataleptiques ne veulent perdre aucune parcelle de leur ravissement intérieur.



La vision céleste

Si l'on vient alors, avec le piano, à produire des sons voilés, harmonieux, les expressions s'accentuent. Les corps se penchent davantage, essayant de prendre, de concentrer en eux toutes les vibrations sonores qui les charment.

Accentue-t-on la hauteur ou l'intensité des sons, on sent chez les sujets comme une désillusion, un heurt. On a troublé le sens artistique qu'avait développé l'hypnose. La figure exprime l'étonnement, la stupéfaction, la douleur. Reprend-on alors cette mélodie douce des sons harmonieux qui semblent venir de loin, la même béatitude réapparaît sur la physionomie rassérénée. Les visages sont séraphiques, célestes, quand il s'agit de sujets naturellement beaux; ils se bornent à s'idéaliser d'une beauté spéciale, quand le sujet est ordinaire ou même laid à l'état normal.

La pensée absente laisse vibrer l'être entier, et cependant, au réveil, nul souvenir; au moment de l'expression — si l'on en juge par les expériences de M. Paul Richer, — il n'y a non plus aucune accélération des battements du cœur, aucun trouble de la respiration. Le masque seul est en mouvement. La psychologie nous montre là des mystères insondables, un véritable dédoublement de nous-mêmes, des variations inconscientes de personnalité.

Les sujets arrivent encore à se pencher en arrière avec la grâce du plus parfait équilibriste, se soustrayant ainsi à toutes les lois connues de la mécanique.

On peut obtenir une courbure telle que la tete touche le sol et que le corps forme un véritable arc de cercle.

Les mains jointes, les yeux tournés vers le ciel, les lèvres balbutiant une prière de l'enfance, le sujet est admirable. Il prête à l'art. Il mérite de se voir ainsi fixé en traits indélébiles sur la toile ou gravé en caractères ineffaçables dans le marbre.

La musique est l'un des meilleurs moyens d'extase : on pourrait encore l'obtenir en faisant regarder au patient un extatique ou même un tableau représentant cet état. Avec la musique, vous ferez encore marcher au pas, danser, valser.

L'automatisme est aussi provoqué par rappel de l'usage d'un objet. Il y a donc mémoire inconsciente, suggestion par des objets connus. Si l'on met un pain de savon entre les mains de la cataleptique, elle le remue entre ses mains comme si elle voulait les laver; si même de l'eau se trouve là, elle les lavera. Si on lui présente un parapluie, elle l'ouvre et s'abrite dessous en frissonnant, comme si elle sentait venir l'orage. L'association des idées qui relient un objet et un mouvement impulsif existe chez les hypnotiques; elle existe aussi chez les fous : Max Simon raconte qu'un savant fut pris tout d'un coup, en se rasant, de l'idée obsédante de se couper la gorge et qu'il ne put résister qu'en abandonnant son opération.

L'acte se fait pendant un temps très long. Regnard a vu la malade se laver les mains pendant deux heures; si elle se chausse, elle lace et délace indéfiniment les cordons; si elle fait un travail de crochet, elle répète sans cesse la même maille.

On peut alors diviser le sujet en deux, en fermant l'un des yeux. C'est encore l'hémiléthargie et l'hémicatalepsie. La main correspondant à l'œil fermé s'arrête; l'autre continue, essayant même de suppléer instinctivement à celle qui fait défaut (P. Richer).

Les actes absolument conscients ne peuvent être suggérés au cataleptique. Une plume ne le fait pas écrire. Cependant, vient-on à lui dicter à haute voix les mots ou les lettres, le sujet écrit irrégulièrement. On peut également le transformer en phonographe, le faire chanter, crier, tousser, éternuer, parler en plusieurs langues; il répète le tout avec une facilité étonnante. C'est *l'écholalie*, des auteurs de la Salpêtrière. C'est une exception aux règles de la catalepsie, où il est admis communément que le sujet ne parle, ni n'entend. C'est plutôt de l'hémicatalepsie et de l'hémisomnambulisme; car on obtient ce phénomène en plaçant la main sur le crâne, le front ou la nuque du sujet (Berger, de Breslau).

On peut — grâce à l'association des idées et des mouvements — suggérer des émotions au patient. Si on imite avec le doigt les courbes aériennes que fait un oiseau qui vole, il cherchera à le saisir, et si on

fait le geste de poser l'animal ailé sur son doigt, il le caressera avec une expression gaie. Si, au contraire, à la surface du sol, on trace des mouvements de reptation, la figure prend une expression d'effroi, de terreur; le sujet se contracture et recule : il croit à la présence d'un serpent.

Les mêmes émotions sont amenées, chez certains sujets, par la présence de boules colorées ou de substances médicamenteuses placées dans leur voisinage (docteur Luys).

La catalepsie peut être spontanée; nous en donnerons quelques cas dans le chapitre des Dégénérés (extases de Socrate, Cardan; cas cités par le docteur Favrot, etc.).

CHAPITRE VIII

LE SOMNAMBULISME.

L'état le plus élevé du sommeil et le plus rapproché de la veille est le somnambulisme. On a là des connexions intimes avec la folie (docteur Luys). On peut créer celle-ci expérimentalement. Les malades pourront avoir des impulsions irrésistibles, des hallucinations, des conceptions délirantes. On obtient cet état, soit en frictionnant le vertex du cataleptique, soit directement par des passes magnétiques sur les sujets éveillés. Il en est qui ne présentent que cette phase du sommeil provoqué.

Des sphères spéciales, qui n'agissaient pas dans les états précédents, vont ici vibrer, s'allumer, agir.

La différence entre un sujet à l'état de veille et le même à l'état de sommeil est à peine sensible. La physionomie est la même ; les yeux sont le plus souvent ouverts, quelquefois fermés ou mi-clos ; la voix seule diffère de timbre dans le somnambulisme provoqué. C'est la phase la plus facile à simuler ; ce qui

ne veut pas dire qu'elle n'existe pas, mais qu'il est très difficile de la reconnaître.

C'est la période de la suggestion. Celle-ci amène la folie expérimentale, momentanée, où le cerveau du sujet devient une cire plastique pour ce qu'on veut lui faire voir, croire ou exécuter. Suivons l'école de la Salpêtrière, et en particulier MM. Binet et Féré, dans leur analyse des phénomènes du somnambulisme.

La question de la mémoire, notamment, a passionné les auteurs. Dans cet état, il y a une hyperexcitabilité considérable. M. Ch. Richet a imaginé une expérience qui met en relief ce phénomène. « J'endors V..., je lui récite quelques vers, puis je la réveille. Elle n'en a conservé aucun souvenir. Je la rendors de nouveau, elle se rappelle parfaitement les vers que je lui ai récités. Je la réveille, elle a oublié de nouveau. »

La mémoire de l'hypnotisé est plus vaste que dans la veille, et son exaltation a parfois fait croire à une lucidité miraculeuse. Les somnambules, dit M. Richet, se représentent avec un luxe inouï de détails les endroits qu'ils ont vus jadis, les faits auxquels ils ont assisté. M..., qui chante l'air du deuxième acte de *l'Africaine* pendant son sommeil, ne peut pas en retrouver une seule note quand elle est réveillée. M. Beaunis a eu un sujet qui se rappelait dans l'hypnose ce qu'il avait mangé et ne le pouvait dans la veille. Binet et Féré arrivaient à faire établir à un de

leurs sujets les menus des repas de huit jours, alors qu'à l'état normal il se rappelait à peine deux ou trois jours.

Il y a hypermnésie. Une somnambule étant dans le cabinet du docteur Charcot à la Salpêtrière, survient le docteur Parrot, médecin de l'hospice des Enfants-Assistés ; elle le nomme. A l'âge de deux ans, elle avait été recueillie dans cet hospice, et elle reconnaissait très difficilement dans la veille le médecin qui l'avait alors soignée.

La mémoire est donc beaucoup plus fidèle qu'on ne le pense généralement ; il n'y a, pour faire revivre tel souvenir affaibli, qu'à trouver les excitants appropriés au cerveau, hypnose ou médicaments spéciaux : les fumeurs d'opium, les consommateurs de haschisch prétendent ainsi exalter leur mémoire. Il ne faut cependant pas oublier que, pour le bon équilibre de notre organisme, il ne convient pas de surexciter telle partie du cerveau ; car ce résultat ne s'obtient qu'au détriment du reste.

Les rêves font souvent réapparaître à nos yeux des personnages oubliés [1]. Au réveil, le songe réapparait déjà vague, nébuleux, avec des contours indécis. Il en est de même des actes ou conversations du somnambule (il ne s'agit pas de l'état spontané, mais bien provoqué) ; souvent même il y a *amnésie*, c'est-à-dire disparition complète de la mémoire des faits

1. Maury, *Les rêves*. — Docteur Ph. Tissié, *Les rêves*.

accomplis. L'ordre de se souvenir rétablit celle-ci (Beaunis). On arrive au même résultat, quand le sujet est réveillé au milieu de l'action qu'il accomplit et dont il reste des traces (Delbœuf). Par exemple, l'opérateur fume un cigare imaginaire auprès de la malade endormie; il lui dit tout à coup que la cendre brûlante du cigare vient de tomber sur son fichu et de l'enflammer. Aussitôt la malade se lève et plonge le fichu dans l'eau; on la réveille alors, elle se rappelle tout. Il en est de même dans le sommeil naturel; le rêve d'un danger, par exemple, fait prendre des précautions pour s'en préserver. Se réveille-t-on en prenant l'une d'elles, on se rappelle aussitôt le rêve tout entier. Le rêve vécu, poursuivi dans la veille, est une sorte de folie, que nous étudierons dans la suite. *Extériosé*, il constitue la folie réelle. L'hypnotisme est une véritable folie expérimentale et permet dans l'état de somnambulisme de créer des hallucinations, se traduisant par des jeux de physionomie. L'histoire d'un méfait accompli dans des circonstances particulières provoque l'indignation la plus vive. La plus grande vivacité d'expression, la plus complète des sensations de colère indignée passionnent le sujet, qui est alors aussi remarquable que dans la catalepsie. Seuls, le mode d'ébranlement du système nerveux, la mise en jeu des activités cérébrales ont varié. Raconte-t-on un crime accompagné de détails horribles, que la répulsion, le désir de ne plus entendre se ma-

nifestent aussitôt avec la plus parfaite vérité. La mémoire est diminuée, non oblitérée, parfois augmentée : ses variations sont impossibles à délimiter.

L'*absence épileptique* n'est pas complète : il est des malades qui se souviennent de l'acte accompli (Ch. Féré)[1].



L'indignation.

Quels que soient les artifices employés pour conserver, après l'hypnose, la mémoire des actes accomplis pendant celle-ci, ou plutôt à cause de ces artifices mêmes, il est certain que la mémoire est lésée (Binet et Féré), mais plutôt superficiellement que profondément, « car un nouveau sommeil rend au sujet le souvenir complet qu'il semble avoir perdu quand il est éveillé. »

Contrairement au cataleptique, le somnambule n'est pas un automate : « c'est une personne qui a son

1 *L'épilepsie et les épileptiques*, 1890

caractère, ses aversions et ses préférences. » Aussi a-t-on donné, et avec raison, à la vie somnambulique le nom de *condition seconde*, par opposition à l'état de veille. Il y a un *moi somnambulique*. Ne nous disons-nous pas, dans quelques-uns de nos rêves, qu'ils sont absurdes? Le pourrions-nous dire si nous étions alors complètement dépourvus de tout sens critique?

Semblable à ce qu'il était dans l'état de veille, tel sujet se distinguera de tel autre par un caractère différent; l'un est timide, l'autre est remuant.

L'influence de la voix et de la musique est considérable, et la tonalité du son semble plutôt agir que sa valeur propre. Des mots graves, même vides de sens, remuent certains sujets aussi profondément qu'un récit dramatique.

On a exagéré le changement profond amené par le somnambulisme dans le caractère ou les aptitudes intellectuelles des sujets; l'activité ne semble pas modifiée, la présence d'esprit subsiste : « Une malade, qui est entrée très jeune à la Salpêtrière, a pris l'habitude de tutoyer M. X..., lorsqu'elle se trouve seule avec lui ou en présence de personnes connues; il suffit de l'arrivée d'un étranger pour qu'elle cesse aussitôt le tutoiement. Or, même quand on la met en somnambulisme, la malade conserve le sentiment des convenances, tutoyant M. X... quand elle est seule avec lui et cessant de le tutoyer dès qu'il arrive un étranger ».



La répulsion.

Les sujets entraînés des hôpitaux, c'est-à-dire souvent endormis, ont l'habitude de tutoyer tout le monde. Cette forme de langage serait-elle la plus naturelle — au moins pour eux, — puisque « chassez le naturel, il revient au galop » ? C'est ce que je ne saurais dire.

La volonté même n'est pas modifiée, et l'implantation de celle d'autrui ne se fait pas comme on l'a dit et répété, comme on l'enseigne encore à Nancy; nous le démontrerons dans nos chapitres sur la suggestion. Le somnambule oppose de la résistance. Quant aux hallucinations qui entament moins sa personnalité, il les accepte plus volontiers si elles rentrent dans ses propres idées; l'acceptation est plus difficile si elles sont contraires. « Un de nos sujets, quand on veut le transformer en prêtre et lui donner une soutane, s'y refuse obstinément. Une malade de M. Richet, à qui l'on pratiquait par suggestion l'amputation d'un bras, poussait des cris de douleur en voyant le sang couler; mais, presqu'au même moment, elle comprenait que c'était une fiction et riait à travers ses larmes. Ce sont les faits de ce genre qui ont fait croire, bien à tort, à la simulation. » — Je me permettrai de poser à cette phrase un immense point d'interrogation. — « La malade de M. Richet avait une hallucination, elle avait réellement devant les yeux une image sensible, mais sa raison n'était pas complètement paralysée; elle avait encore la force de

se défendre contre la perception fausse qu'on lui suggérait » (Binet et Féré).

Les somnambules peuvent mentir (Pitres).

Citons maintenant (toujours d'après Binet et Féré) quelques exemples d'hallucination.


Surprise et colère.

Tous les sens sont susceptibles de troubles de ce genre. Les sujets sont capables de voir, d'entendre, de goûter, de sentir, de toucher des objets imaginaires et même d'en subir les influences : un sujet, regardant brusquement une lampe imaginaire, tombera en catalepsie. Il y aura horreur et dégoût pour une difformité, plaisir à l'audition de la parole connue et aimée, vomissement à l'idée d'une substance nauséeuse ou du contact d'une plaie, surprise et colère à l'idée ou à la vue d'une maladresse, tout cela sans l'action de la parole et sans aucune apparence de réalité. Le sujet peut se croire de verre et défendre qu'on le touche; il peut encore être paralysé parce qu'on lui a dit qu'il l'était.

Voici quelques exemples de délire créé à volonté, observés par M. Ch. Richet[1] :

« Sous l'influence de la suggestion, Mme A., respectable mère de famille, subit les métamorphoses suivantes. *En paysanne.* (*Elle se frotte les yeux, s'étire.*) « Quelle heure est-il? Quatre heures du « matin! » (*Elle marche comme si elle faisait traîner ses sabots.*) « Voyons, il faut que je me lève! Allons « à l'étable. Hue! la Rousse! allons, tourne-toi.... » (*Elle fait semblant de traire une vache.*) — *En actrice.* (*Sa figure prend un aspect souriant, au lieu de l'air dur et ennuyé qu'elle avait.*) — *En prêtre. Elle s'imagine être l'archevêque de Paris; sa figure prend un aspect très sérieux.* (*A part.*) « Il faut « pourtant que j'achève mon mandement. » (*Elle se prend la tête et réfléchit.*) (*Haut.*) « Ah! c'est vous, « monsieur le grand vicaire; que me voulez-vous? « Je ne voudrais pas être dérangé!... Oui, c'est « aujourd'hui le 1er janvier, et il faut aller à la « cathédrale.... Toute cette foule est bien respec- « tueuse, n'est-ce pas, monsieur le grand vicaire? Il « y a beaucoup de religion dans le peuple, quoi qu'on « fasse. Ah! un enfant! qu'il approche, je vais le « bénir. Bien, mon enfant. » (*Elle lui donne sa bague (imaginaire) à baiser. Pendant toute cette scène, avec la main droite, elle fait à droite et à gauche des gestes de bénédiction.*) »

1. *Revue philosophique*, mars 1884.

Les hallucinations peuvent être unilatérales, au lieu d'être bilatérales comme celles que nous venons de voir : un seul œil, un seul bras, une seule narine, verra, touchera, sentira, des objets imaginaires. Le docteur Dumontpallier a le premier étudié ce phénomène, fréquent dans l'aliénation mentale.

On suggère, par exemple, à la malade de voir, avec l'œil droit, un portrait sur un carton blanc. De l'autre œil, elle ne voit au réveil qu'un carton blanc; mais, avec le droit, elle voit le portrait.

On peut compliquer l'expérience, comme l'a fait M. Dumontpallier, en donnant à chacun des deux organes symétriques, à chaque œil ou à chaque oreille, une hallucination d'un caractère différent. Ainsi, le malade étant en somnambulisme, il lui dit, à l'oreille droite, qu'il fait beau; et pendant ce temps-là une autre personne lui dit, à l'oreille gauche, qu'il pleut. Du côté droit, le sujet sourit : tandis que sa mauvaise humeur se montre, à gauche, par l'abaissement de la commissure labiale. Puis, en mettant en jeu la vue et l'ouïe, on décrit à l'oreille droite une fête champêtre et on imite à gauche l'aboiement d'un chien. L'expression de gaieté de droite contraste vivement avec l'émotion de gauche. L'opposition est des plus saisissantes. Il semble y avoir fonctionnement isolé de chacun des lobes du cerveau.

Si on a donné au sujet l'hallucination de voir d'un œil un carton rouge vif et de l'autre un carton blanc,

et que l'on fasse regarder ledit carton des deux yeux ; de même si, à l'état normal, on regarde avec chaque œil deux cartons, l'un rouge vif, l'autre blanc, on voit, dans les deux cas, un seul carton de couleur rose. Il



Dualité de la physionomie[1].

y a modification par la *concurrence* ou *l'antagonisme des champs visuels*.

L'hallucination est une *image extériorisée*. Représentons-nous une personne absente, nous le pouvons plus ou moins. L'intensité et la facilité d'évo-

1. Un côté du visage exprime la gaieté, l'autre la tristesse.

quer, en quelque sorte, de *voir* des personnes ou des objets absents, serait un signe de facile hypnotisation d'après le docteur Liébeault. Pensons à une chose, et nous voyons, nous éprouvons des sensations en rapport avec l'idée. « Il y a très peu d'hommes, disait le psychologue écossais Dugald Stewart, qui puissent regarder en bas, du haut d'une tour très élevée, sans éprouver un sentiment de crainte. Et cependant, leur raison les convainc qu'ils ne courent pas plus de risque que s'ils étaient à terre sur leurs pieds. » — « En effet, dit M. Taine, quand le regard plonge tout d'un coup jusqu'au sol, nous nous imaginons subitement transportés et précipités jusqu'en bas, et cette seule image nous glace, parce que, pour un instant imperceptible, elle est croyance; nous nous rejetons instinctivement en arrière, comme si nous nous sentions tomber. »

Qu'on suppose cette faculté exagérée, que le nom de l'objet en éveille la vue, et on pourra ainsi expliquer les hallucinations des hypnotisés. Que ces sensations extériorisées se répètent souvent, et, même dans la veille, il y aura obsession permanente. Les mêmes idées reparaîtront encore dès la production de l'hypnose; on peut évoquer un souvenir de la vie normale, pour que l'hypnotique revive la période correspondante et la communique ainsi à son entourage.

Les hallucinations visuelles sont infinies. Citons

cette expérience du docteur Charcot. « On suggère à un sujet la présence d'un portrait sur un carton blanc, que l'on confond ensuite avec une douzaine de cartons tous semblables, au moins en apparence. A réveil, on prie le sujet de parcourir cette collection de cartons : il le fait sans comprendre pourquoi ; puis, quand il aperçoit le carton sur lequel on avait placé le portrait, il y retrouve ce portrait imaginaire.

« Il est probable qu'un point de repère insignifiant fixe, grâce à l'hyperacuité visuelle, l'image dans le cerveau du sujet[1]. »

On a voulu établir des différences bien tranchées entre le sommeil hypnotique et le sommeil naturel, oubliant que dans la nature rien n'est absolu et que les démarcations bien nettes n'existent pas. Les magnétiseurs prétendent transformer, par des passes, l'état physiologique en état provoqué. Chez les hypnotisables endormis naturellement, on peut facilement obtenir le somnambulisme. Il arrive fréquemment qu'à demi éveillé, on soutient une conversation dont on conserve peu ou point le souvenir au réveil complet. Cependant, on a vu des fous ou des candidats à la folie croire à leurs rêves, les *extérioriser*, et suivre les impulsions que leur donnaient leurs sensations (docteurs Liébeault, Ph. Tissié). Mais ces faits

1. A. Binet. *L'hallucination* (Revue philosophique, avril et mai 1884).

n'ont été constatés que dans la folie bien caractérisée. Il est donc impossible de se servir de cet argument pour assimiler les deux sommeils. Le somnambulisme naturel a, jusqu'à présent, offert plus de surprises que le somnambulisme provoqué. Peut-être trouvera-t-on les liens de transition et les stades qui, de l'un, conduisent à l'autre?

CHAPITRE IX

FASCINATION ET PETIT HYPNOTISME.

Si l'on regarde brusquement un sujet sensible qui ne s'y attend pas, on le voit se précipiter vers l'expé-



La surprise instantanée.

rimentateur et s'emparer de son regard : c'est un des caractères de la catalepsie spontanée. Une lumière

vive, un objet brillant, quelque temps fixé, amèneraient le même résultat. Si on soulève les membres du sujet, ils restent dans la position qu'on leur a donnée.

Si l'on étudie plus complètement ces phénomènes caractéristiques de la catalepsie, on voit qu'ils sont confondus avec des symptômes d'autres états, souvent même un mélange des trois états que nous avons étudiés. C'est ce que l'École de la Salpêtrière appelle les hypnoses frustes. M. Pitres (de Bordeaux) a décrit l'état cataleptoïde les yeux fermés. Il existe également les yeux ouverts : c'est alors la *catalepsie* obtenue d'emblée. On y trouve le sourire, l'extase, et toutes les émotions communiquées par le geste ou les poses données aux membres.

L'hypnose s'applique non seulement aux individus nerveux, mais encore aux individus sains ou considérés comme tels. M. Richet[1] pense que « personne n'est absolument réfractaire au magnétisme ». Dès 1875, il a essayé les passes, et il arrivait à produire ce qu'il appelle le *somnambulisme*, état différent de celui que nous avons étudié sous ce nom et qui présente des degrés : *torpeur*, *excitation*, *stupeur*, caractérisés par l'aptitude à la contracture, la possibilité des réponses et l'automatisme.

Un médecin de la marine, le docteur Brémaud, a obtenu, chez des hommes soi-disant parfaitement sains, un état nouveau, qu'il appelle *fascination*.

1. *L'homme et l'intelligence*. Paris. 1884.

Ce serait, pour son inventeur, l'hypnotisme à son minimum d'intensité et qui deviendrait de la catalepsie au bout de quelques expériences.

Le fasciné de M. Brémaud, amené en cet état par la fixation d'un point brillant, est frappé comme de stupeur; il suit l'opérateur et imite servilement tous ses mouvements, ses gestes et ses paroles ; il est suggestible; on peut le contracturer par excitation des muscles, mais la plasticité cataleptique manque.

MM. Bernheim, Liégeois et Beaunis ne voient là que de la suggestion; l'École de Nancy n'obtient que le petit hypnotisme, bien peu différent de la veille.

Bien avant M. Brémaud, un magnétiseur de tréteaux, comme on l'a appelé dans le monde savant, mais à qui il faut rendre justice, croyait déjà avoir trouvé cette fascination à laquelle il avait même donné son nom. Voici son mode d'opérer. Après avoir, au commencement de ses séances publiques qui ont fait courir Paris, la France et l'étranger, opéré sur ses sujets et troublé ainsi l'imagination des spectateurs, il demandait des personnes de bonne volonté. Il s'en présentait. Il prenait alors l'une d'elles, la faisait s'appuyer sur ses mains, de façon à s'affaiblir en dépensant de la force musculaire. Tous deux, hypnotiseur et patient, restaient debout sur l'estrade, devant le public intéressé qui ne quittait pas des yeux cette scène : la lutte de quelqu'un qui veut dompter et de quelqu'un qui ne veut pas être soumis. L'énerve-

ment du patient, sous l'influence de cette multitude d'yeux braqués sur lui, arrivait bientôt au paroxysme. Alors, le fascinateur lui criait brusquement : « Regardez-moi ! » Le candidat-sujet se redressait et plongeait son regard dans les yeux de... l'autre. Celui-ci, avec des yeux ronds, énormes, flamboyants, regardait de haut sa malheureuse victime, et dans le plus grand nombre des cas il réussissait. Il y avait bien parfois quelques simulateurs, qui trompaient le dompteur et ne manquaient pas, en sortant, de s'écrier : « Quel charlatan ! » La mise en scène était soignée, grandiose parfois, il faut l'avouer ; mais il est toujours imprudent d'induire de cas particuliers une règle générale.

La fascination fit ainsi son chemin. A force d'en lire l'annonce sur de gigantesques affiches, les savants s'émurent, virent les faits, n'y crurent pas d'abord, puis, ébranlés, les étudièrent : ils les rendirent scientifiques et surtout utiles au point de vue de la guérison des maladies. Ce ne fut plus un objet de curiosité malsaine, mais des procédés thérapeutiques que les médecins manièrent pour le plus grand bien de leurs malades.

Le docteur Luys eut l'idée d'un moyen spécial de fascination, — nous l'avons décrit en étudiant l'École de la Charité, — c'est la contemplation du miroir aux alouettes.

Le sujet est captivé, il a la crédulité voulue pour

accepter les suggestions; c'est l'état de *crédulité* du colonel de Rochas[1] ou de *crédivité* du docteur Luys. Souvent même, on n'arrive pas à provoquer un sommeil assez profond pour parler au sujet sans qu'il se



Sourire dans l'état de crédivité.

réveille. On a de la somnolence, de la sédation, du calme. Il semble que la fatigue de l'appareil visuel s'est propagée au cerveau, pour y amener le repos et même un certain bien-être.

1. A. de Rochas, *Les forces non définies*, 1889.

Braid avait, par sa fixation du point brillant, provoqué l'hypnose.

Le docteur de Jong (de la Haye) emploie divers procédés, et au Congrès Hypnotique[1] il en rendait compte en ces termes :

« Aucune méthode ne se montra infaillible. Avec toutes je réussis à éveiller l'hypnose, mais avec toutes aussi je fus déçu de temps en temps. Quelquefois, déçu par une méthode, une autre me servait à hypnotiser le même individu, et quelquefois assez facilement. C'est pour cela que j'eus la conviction qu'il faut chercher la méthode propre à chaque individu. Cette expérience m'apprit aussi à ne pas déclarer trop vite un individu réfractaire, à ne pas faire cela avant que toutes les méthodes connues eussent donné un résultat négatif,... quelquefois ces personnes furent mises en hypnose, du sommeil ordinaire. Une des dernières méthodes est celle du docteur Luys... Comme toutes les autres méthodes, celle-ci n'est pas universelle. Plusieurs personnes, qui se montraient réfractaires à toutes les autres, furent mises en hypnose par le miroir. Beaucoup d'autres, au contraire, sur lesquelles le miroir fut employé plusieurs fois sans résultat, étaient sensibles à un autre procédé d'hypnose, de sorte que cette méthode-ci n'a rien changé à ma manière de voir.

1. Comptes rendus du premier Congrès international de l'Hypnotisme, Paris 1890.

« Sans contradiction, l'emploi du miroir rotatif a l'avantage de faire gagner beaucoup de temps, parce qu'on peut hypnotiser à la fois un grand nombre de personnes, aussi grand que le nombre des miroirs qu'on a à sa disposition, et que, en même temps, on peut s'occuper à quelque autre chose. »

J'ai moi-même essayé tous les procédés d'hypnose, et me rallie entièrement à cette opinion qu'aucune méthode n'est absolue. La suggestion verbale, la pression des globes oculaires, les passes magnétiques et les autres procédés déjà décrits peuvent être tour à tour employés avec des succès différents.

Quelle que soit la méthode dont on s'est servi, il arrive un moment où les yeux restent clos ; les bras tombent en résolution. Dans cet état, le sujet entend l'hypnotiseur. Alors même qu'il reste immobile, la face inerte comme un masque, il a conscience, il entend et parfois il voit à travers ses paupières mi-closes. Au réveil, il a souvent conservé, rarement perdu le souvenir. Il se réveille sans qu'on le touche, sans qu'on lui souffle sur les yeux, rien qu'à l'audition de ces mots plusieurs fois répétés, même doucement : « Réveillez-vous ».

Dans l'*hypnose fruste*, — comme on appelle encore ces états vagues et mal définis du petit hypnotisme, — le sujet est ouvert à toutes les suggestions. Soulève-t-on un bras, par exemple, en lui affirmant qu'il ne peut plus l'abaisser, il conserve passivement

l'attitude donnée. Si l'on imprime au membre du sujet un mouvement quelconque, il continue indéfiniment ce mouvement jusqu'à ce qu'on l'arrête. L'insensibilité est totale : on peut traverser la peau avec une épingle, sans que le patient accuse aucune douleur. Il est des sujets qui, exceptionnellement, restent sensibles; on peut enlever cette sensibilité par suggestion.

Les frictions du vertex — c'est-à-dire du sommet du crâne — le soulèvement ou l'occlusion des paupières ne modifient en rien les phénomènes.

La suggestibilité varie avec les sujets. Les uns n'ont que les yeux fermés, avec ou sans engourdissement; d'autres ont, en outre, de la résolution des membres, avec inertie ou inaptitude à se mouvoir spontanément; d'autres gardent les attitudes imprimées, les mouvements automatiques communiqués.

On obtient aussi l'obéissance irraisonnée et fatale, l'insensibilité, les illusions et les hallucinations provoquées : c'est une véritable ascension, dont le but est le somnambulisme. « Un sujet environ, sur cinq ou six de ceux que l'on hypnotise, arrive à ce degré profond. » (Binet et Féré.)

CHAPITRE X

LES DÉGÉNÉRÉS.

La médecine moderne, surtout contemporaine, s'est passionnée pour l'étude de la folie, et les travaux se sont multipliés. Ce sont les études d'Esquirol, Luys, Baillarger, Ball, Legrand du Saulle, Charcot, sur le système nerveux et l'aliénation mentale, qui ont tracé la voie. A côté des troubles bien caractérisés, nettement déterminés, existent des symptômes vagues, indéfinis, d'états nerveux mal équilibrés, de folie latente en quelque sorte, de troubles cérébraux peu connus. Aussi, le domaine des maladies mentales s'est-il étendu, trop étendu même, et il existe aujourd'hui en médecine une tendance à voir des fous un peu partout.

La folie est certainement la dégénérescence cérébrale la plus accusée; mais, à côté d'elle, combien d'autres déviations des facultés du cerveau : l'hystérie, l'épilepsie, l'hystéro-épilepsie et les diverses variétés de ces affections! L'hystérie, dont le vulgaire se fait une idée effrayante et très fausse, peut et doit être réhabilitée. C'est une déviation des courants ner-

veux, rendant l'organisme capable de simuler une maladie sans lésion réelle. Un jour, un médecin croira traiter *un* ou *une* phtisique, par exemple : il trouve tous les désordres, tous les signes irrécusables de cette maladie ; il prescrit un traitement approprié, il revient le lendemain voir *son* ou *sa* malade et.... il voit que la maladie s'est fondue comme les neiges d'antan. Une autre fois, c'est un sujet devenu subitement muet ; il n'a eu ni convulsions dans son enfance, ni troubles nerveux depuis ; on électrise les cordes vocales, croyant à une paralysie du larynx, rien n'y fait ; un beau jour, une émotion violente ou une cause inconnue a remis les choses en l'état normal, la parole est recouvrée. Une autre fois encore, un médecin se voit amener dans son cabinet un malade atteint d'une paralysie d'un membre qui date de plusieurs mois, sans qu'il existe cependant aucune atrophie musculaire, généralement consécutive et fatale à toute lésion organique : le praticien s'informe des antécédents nerveux ; il les trouve souvent nuls ; il prescrit alors un régime particulier, frictions toniques, massage, exercice forcé...., et tout échoue ; il apprend, quelques mois plus tard et par hasard, que son malade, lassé des traitements, a tout cessé et qu'il s'est guéri seul.

Et les exemples identiques pourraient se multiplier indéfiniment.

Si les maladies se simulent ainsi, *inconscientes*

dans l'organisme qui n'en peut mais, il en doit être de même dans les facultés pensantes de l'être vivant. C'est ce qui arrive, en effet. Bien des cas, consi dérés comme de la folie, sont de l'hystérie localisée en un point déterminé du cerveau : de là, et momentanément, des impulsions irrésistibles de vol, d'assassinat même, des manies, des idées de voyage, etc.

Il arrive alors qu'un médecin voit entrer à l'hôpital un homme jeune encore, habillé de guenilles, se lamentant, se désolant. Cet homme arrive d'un long voyage fait à pied, dont il ne se souvient pas, qu'il a entrepris il ne sait quand et comment. Dans le cas d'Albert X., raconté par mon ami le Dr Ph. Tissié, de Bordeaux, et sur lequel je reviendrai bientôt plus longuement, le malade « ne pouvait s'empêcher de partir quand le besoin l'en prenait; alors, saisi, captivé par un désir impérieux, il quittait famille, travail, habitudes, et allait tout à coup devant lui, marchant vite, faisant 70 kilomètres à pied dans la journée, jusqu'à ce qu'enfin il fût arrêté comme vagabond et mis en prison ». Cette forme de délire est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit communément.

Le jugement est dévoyé ; l'intelligence fait fausse route ; il n'y a pas d'hallucinations proprement dites, tout au moins au début. Un beau jour, une idée fixe s'empare des malades. Pour l'un, le spectacle du vice le constitue réformateur, civilisateur ; pour l'autre

l'idée de diminuer les efforts de ses contemporains lui fait trouver le mouvement perpétuel. Mon ami Henri Farjas et moi avons eu souvent, comme directeur et rédacteur en chef de la *Revue universelle des inventions nouvelles*, la visite de ces derniers, inventeurs malheureux, ayant une conscience absolue des circonstances ordinaires de la vie, et encore une demi-conscience quant à leur état : « Je ne vous conseillerai pas, disait l'un, d'appeler mon invention le mouvement perpétuel, car tout le monde raillerait cette prétention, mais le moteur automoteur.... »

Quant aux gens affectés de la manie ambulatoire, ils sont, disions-nous, nombreux; en dehors du cas cité plus haut, on peut en rapporter d'autres.

Mon maître, le Dr J. Luys, racontait — il y a quelques années, à l'une de ses leçons faites à l'hôpital de la Charité — l'histoire d'un homme jusque-là tranquille et qui, troublé par le fameux accident de gaz de la rue François-Miron, partit tout à coup de Paris et se reconnut à Milan. Il avait vécu en partie de racines et d'herbes pendant son voyage.

Le professeur Proust communiquait, en février dernier, à l'Académie des sciences morales et politiques, le cas d'un jeune avocat pris de fugues de ce genre, pendant lesquelles il est parfois condamné par défaut à la suite d'escroqueries commises. Arrêté enfin, une ordonnance de non-lieu a été rendue en sa faveur, sur un rapport des Drs Mottet et Ballet. Au réveil —

car cet état peut être considéré comme du somnambulisme spontané — le malade ne se souvient de rien.

L'idée folle qui guide l'impulsif, ou plutôt le lance en avant, n'est pas acceptée de prime abord : le sujet lutte; l'équilibre entre les représentations intellectuelles n'est encore qu'instable. Fugitive d'abord, la pensée revient, s'installe, obsédante, fixe, inéluctable bientôt. Il y a folie, et, d'après Leuret, la différence avec l'état sain est souvent nulle.

F. Leuret raconte le cas d'un homme de quarante ans, frappé dès sa jeunesse des vices de la société, et qui essaye de la réformer. Pour cela, il voyage, il étudie toutes les constitutions gouvernementales, les mœurs des sociétés humaines; il apprend plusieurs langues, écrit aux journaux pour exposer son système, publie des brochures, donnant les preuves de la plus vive intelligence. Il dépense sa fortune; puis, dans la misère, se nourrit de ce qu'il trouve, déterrant des betteraves ou des carottes, mendiant; enfin, toujours *incompris*, il se fait arrêter et est envoyé à Bicêtre. Le titre de sa principale brochure était : *L'humanisation, ou adresse au genre humain sur la doctrine infinie, tout à fait inconnue et toute nouvelle, de l'humanisation.* — Arrivée à ce degré, la folie n'était pas douteuse; mais elle était arrivée par gradations insensibles.

« On n'avait pas, dit Leuret[1], flatté la vanité de ce

1. *Du traitement moral de la folie*, par F. Leuret, Paris, 1840.

malade, mais personne ne l'avait repoussé. Il lui aurait fallu, avant l'époque de ses voyages, des amis assez dévoués ou des ennemis assez ardents pour lui dire la vérité ; il a manqué des uns et des autres, et il est devenu fou. Peut-être que si l'on eût entrepris de le détromper, quand sa folie ne faisait que commencer, on serait parvenu à le guérir. »

D'autres malades ont le délire des persécutions et croient attachée à eux l'humanité tout entière, qui ne veut pas reconnaître leurs mérites. D'autres encore se croient un grand personnage, un roi disparu, Louis XVII, etc.

Toutes les classes de la société fournissent leur contingent au groupe des *aliénés*, quelles que soient les manifestations. On peut cependant classer les malades en *délirants*, *hallucinés*, *déments*, *impulsifs* et *captivés*. Les hystériques fournissent un certain nombre des leurs, ou — si l'on veut — on peut dire qu'il se surajoute assez souvent à l'hystérie des troubles mentaux. L'un des cas les plus intéressants de fugues est celui qu'a raconté le docteur Tissié et auquel il est arrivé à s'intéresser, comme nous l'avons dit plus haut. C'est le premier hystérique somnambule diurne bien étudié : on peut le comparer à un véritable Juif Errant, marchant indéfiniment. Il est poussé par un rêve, fait la nuit, et qu'il continue éveillé. La suggestion hypnotique déplace le *rêve actif* et a donné de bons résultats au docteur Ph. Tissié, bibliothé-

caire de la Faculté de médecine de Bordeaux[1]. Son sujet a pu être ainsi débarrassé de l'auto-suggestion du rêve et renoncer à quelques-uns de ses voyages.

L'histoire d'Albert — c'est le nom du sujet — est



Albert X, somnambule diurne.

vraiment curieuse, elle m'a été envoyée par le docteur Tissié pour le présent livre. « C'est l'odyssée d'un hypnotique, racontée par lui-même, soit à l'état de veille, soit dans l'état de sommeil hypnotique provoqué. En effet, Albert se rappelle dans ce dernier état

1. Dr Tissié, *Les Aliénés voyageurs*, Paris, 1888. *Les rêves*, Paris, 1890.

ce qu'il a fait dans l'état de sommambulisme, mais il oublie à l'état de veille les actes qu'il a accomplis à l'état de sommambulisme ou de sommeil provoqué. Il offre donc les deux états d'Azam : l'*état prime*, ou normal, et l'*état second*, ou sommambulique.

Qu'on se représente une personne endormie, les yeux ouverts, agissant comme à l'état de veille, mais vivant d'une vie particulière, *dans un état second* au milieu d'une société qui vit *à l'état prime* ; que cette personne passe, après un sommeil ordinaire, d'un état à l'autre, avec des oublis partiels ou complets, et l'on comprendra toute l'originalité, tout l'imprévu qu'offre une semblable existence.

Un jour, on envoie Albert acheter du coke à la Compagnie du gaz de Bordeaux et on lui remet 100 francs. Le lendemain, il est tout étonné de se retrouver en chemin de fer ; il est à Tours. On lui demande son billet ; il l'a pris pour Paris, où il arrive sans argent ; il est recueilli par la police, sur un banc de la gare du chemin de fer d'Orléans. On l'envoie à Mazas, il y reste quinze jours. Informations prises, la police le rend à sa famille, qui rembourse les 100 francs à son patron, et il revient à pied de Paris à Bordeaux, muni d'une feuille de route. Il avait alors quatorze ans ! Albert fait par jour et à pied jusqu'à 70 kilomètres, captivé par son rêve qui provoque des hallucinations de la vue et de l'ouïe. Il ne peut s'arrêter ; une force supérieure le pousse à marcher ; il va devant

lui, se dirigeant cependant, heureux quand il se trouve sur une route bien droite et bien longue.

Ses parents, connaissant ses goûts pour les voyages, le firent s'engager; il prit du service dans un régiment de ligne, à Valenciennes. Un beau jour, Albert ne répondit pas à l'appel : il avait déserté, il était passé en Belgique, pendant un de ses rêves; et, à partir de ce moment, il erra à travers l'Europe, mais surtout en Allemagne et en Autriche. Albert visita alors la Belgique, la Hollande où il faillit s'embarquer pour les Indes, la Suisse, l'Allemagne, la Prusse, l'Autriche, la Hongrie, la Turquie et la Russie, où il fut sur le point d'être pendu comme nihiliste.

« Je quittai Posen, dit-il, et errai longtemps à l'aventure. Un jour que j'étais égaré dans les champs, des paysans me dirent : « Puisque tu es Français, va donc « à ce château là-bas, on t'y donnera de l'argent et du « pain. » A peine étais-je dans le parc qu'un énorme chien s'élança sur moi, me roula par terre et me laboura le bras et le poignet droit avec ses crocs et ses griffes. On accourut à mon secours; mais j'étais blessé, et le maître du domaine m'envoya, à ses frais, à l'hôpital de Varsovie, où je fus soigné pendant une quinzaine de jours. Quand je fus guéri, des juifs me conseillèrent d'aller jusqu'à Moscou, en me disant qu'il y avait beaucoup de Français, et que sûrement je trouverais de l'ouvrage dans cette ville. Je partis donc, faisant le voyage de Varsovie à Moscou dans des

fourgons où je soignais les bestiaux. J'arrivai à Moscou quelques jours après l'assassinat du tsar. La ville était très animée. Quant à moi, n'ayant pas mangé et étant sans travail, je ne savais que devenir. Le Gouvernement russe se chargea de me loger et de me nourrir pendant quelque temps, et voici comment :

« Je regardais une statue, au milieu d'une grande place, quand des agents de police éprouvèrent le besoin d'entrer en conversation avec moi. Fort embarrassé, car j'ignore la langue russe, je leur fis comprendre tout mon ennui de ne pouvoir leur répondre convenablement et d'employer une mimique que je cherchais pourtant à rendre très expressive.

« Peut-être comprirent-ils tout de travers, peut-être aussi furent-ils scandalisés de mon procédé : toujours est-il qu'ils me saisirent malgré mes protestations et qu'ils m'amenèrent devant un monsieur qui, ne connaissant pas la langue française, fit venir un interprète. J'étais devant un commissaire de police.

« — Vos papiers! où sont vos papiers? me dit-il.

« — Je n'en ai pas.

« — Quels sont vos moyens d'existence?

« — Nombreux, monsieur le commissaire : je « voyage beaucoup. Quand j'ai de l'argent, je m'en « sers; quand je n'en ai pas, j'en demande; quand « on ne m'en donne pas, je meurs de faim.

« — Pourquoi vous trouvez-vous à Moscou?

« — Je serais bien embarrassé de vous le dire, voici

« comment cela arrive. J'ai de grands maux de tête,
« je m'ennuie, je sens le besoin de marcher et je pars.
« Je vais toujours tout droit, et quand je reviens à moi,
« je suis loin : la preuve, c'est que, parti de Valen-
« ciennes, il y a quelques mois, je suis ici maintenant.

« — Plus de doute, s'écria le monsieur, nous en
« tenons un; et sa figure s'épanouit de joie.

« — Allons, ne cherchez pas à feindre, me dit l'in-
« terprète; on vous connaît.

« — Vous me connaissez? quelle chance! alors
« vous allez me procurer du travail?

« — Mais parbleu! plus je le regarde, plus sa
« ressemblance est frappante. Enfin nous le tenons!
« qu'on l'emmène! »

« Et l'on me saisit, on me pousse, on m'entraîne;
je proteste :

« — Enfin, que me veut-on?

« — En prison, le nihiliste! crie le monsieur. »

« Eh! oui, j'étais nihiliste sans le savoir. Mon signalement répondait à celui d'un homme qu'on recherchait. Et voilà comment le Gouvernement russe me fournit, pendant trois mois, le gîte et le couvert; mais la perspective du nœud coulant ou des glaces de la Sibérie ne me souriait pas du tout.

« Dans le courant du quatrième mois, la cour de la prison se remplit de soldats. On appela les prisonniers un à un : quatre sortirent des rangs, la tête rasée; on allait les pendre. Je n'étais pas à l'aise. — On en

appela une cinquantaine pour être envoyés en Sibérie. Le gouvernement russe, ayant appris mon goût pour les voyages, allait m'en faire faire un là-bas, bien loin, bien loin. »

Albert fut incorporé dans un convoi de prisonniers qu'on expulsait et qu'on renvoyait à la frontière turque... Il arrive à Constantinople, il revient en France, où il bénéficie de l'amnistie accordée aux déserteurs; il est de nouveau incorporé à Valenciennes, et de nouveau il déserte. Il visite encore toute l'Europe, il se constitue une seconde fois prisonnier à Delle; il est condamné aux travaux publics en Algérie. — Mais ses notes sont si bonnes qu'il est gracié au bout d'un certain temps; puis, il est réformé pour perforation du tympan de l'oreille droite, au moment d'entrer dans un nouveau régiment. Il en a fini avec l'armée; mais il continue toujours ses rêves. Il reprend ses courses vagabondes à travers l'Europe, dont il connaît tous les grands chemins — car sa mémoire est excellente — et aussi toutes les prisons et un certain nombre d'hôpitaux.

Aujourd'hui, grâce à l'étude que j'en ai faite, aussi bien seul que devant le professeur Azam, et aux certificats constatant son état mental, Albert est protégé contre lui-même. En ce moment, il est à l'hôpital Saint-André, de Bordeaux. Il est venu y échouer en en arrivant à pied de Paris, où depuis quelque temps il habitait avec sa femme. Il avait rêvé, une nuit, que je



Le Dr Ph. Tissié hypnotisant Albert devant le professeur Azam.

lui conseillais de revenir à Bordeaux, où il trouverait du travail. Le lendemain matin, il partit à pied, mettant neuf jours pour faire ce trajet, ainsi que le prouvent les certificats médicaux recueillis sur son chemin et la feuille de route délivrée par les autorités, sur la vue des certificats que le docteur Charcot et moi lui avons donnés. Un jour, il a fait à pied une étape de 120 kilomètres!... »

Cet état particulier et spécial de folie ne se distingue extérieurement en rien de l'état normal. Aussi peut-on protester contre ces paroles d'un magistrat, paroles datant de 1830 : « Qu'avons-nous besoin du secours de la médecine pour apprécier les désordres de l'intelligence? Si la folie est évidente, tout homme peut la reconnaître à ses extravagances ou à ses fureurs; s'il y a doute, ce doute existe également pour le médecin! »

L'examen doit être prolongé, car la maladie n'éclate que par périodes, à intervalles plus ou moins longs, et son existence ne s'affirme que lors des crises. Quand celles-ci sont violentes, que le malade se jette à terre, se roule ou se contorsionne, le doute n'est que peu ou point permis. Il faut cependant, vis-à-vis des malades, penser toujours à la simulation qui, pour être parfois *inconsciente et involontaire*, n'en existe pas moins. C'est là une des caractéristiques de ces états de dégénérescence.

L'hystérie n'est pas le propre de la femme, comme

on l'a cru trop longtemps : le sexe fort — pour employer l'expression consacrée — n'en est nullement indemne, et il fournit sa large part à ce protée bizarre et insaisissable. C'est encore, comme la nature de cette maladie, une erreur qu'il importe de détruire.

L'épilepsie est également une névrose réagissant sur l'intelligence et qui, comme la précédente, offre, parmi les sujets qui en sont atteints, le plus grand nombre d'hypnotisables. On en connaît deux formes : le *grand mal* et le *petit mal*. L'*aura* est une série de phénomènes précurseurs de la première forme : c'est tantôt une sensation bizarre de vapeur froide ou chaude, ou une douleur vive qui part de la main, du pied, d'un point quelconque du corps, et va jusqu'à la tête ; tantôt, c'est un mouvement congestif et fluxionnaire de ces mêmes parties ; ou encore, un trouble fonctionnel subit, tel que vomissement, palpitation, angoisse de poitrine, constriction de la gorge, impulsion fatale de courir ou de tourner, hallucination (vue d'éclairs, audition de sifflements)... L'aura dure quelques secondes, quelques minutes, et parfois c'est là toute l'attaque. Celle-ci, dans toute sa violence, montre le malade tombant foudroyé après avoir poussé un cri. Il y a des convulsions, de l'écume aux lèvres, un état d'hébétement au réveil : puis le malade retrouve ses idées, bien que confuses, et il a la sensation d'une grande fatigue.

De simples vertiges, avec absences et délires mo-

mentanés, constituent le petit mal. La conversation que soutient le sujet reste interrompue deux ou trois secondes : on lui voit quelques mouvements de mâchonnement, un regard fixe et comme hébété, puis plus rien.... le mal est déjà disparu.

La maladie donne au patient, lorsqu'elle éclate fréquemment et depuis un certain temps, une physionomie particulière, hébétée, qui est presque celle qu'il avait au début, pendant les instants qui suivaient la grande attaque.

Souvent héréditaire, l'épilepsie est souvent aussi acquise par de véritables empoisonnements (saturnisme ou intoxication par le plomb), par le mauvais fonctionnement des reins, par la présence de lombrics dans l'intestin. — Dans ces cas, la maladie disparaît lorsqu'on en supprime la cause.

L'hystérie et l'épilepsie se combinent souvent, et la résultante est une affection morbide à caractères communs.

L'amour exagéré pour les bêtes — ou *bêtolatrie* — est une excentricité de caractère, qui indique un non-équilibre parfait des facultés mentales, confinant à ces maladies et appartenant à des dégénérés spéciaux. Ainsi s'expliquent des testaments bizarres, comme le legs par un professeur allemand de sa bibliothèque à son épagneul favori.

Et cependant, la dégénérescence sur certains points n'exclut pas le génie ; souvent même il semble que la

suractivité cérébrale s'accumule en raison directe de son inégale répartition. Aristote a dit qu'il n'y a pas d'esprits supérieurs sans une dose de démence. Aussi Hector Malot a-t-il pu placer ces mots dans la bouche d'un de ses héros[1] : « C'est par les demi-fous que l'humanité marche, progresse, jouit, brille : sans eux, elle s'éteindrait dans le crétinisme. César, Mahomet, Pierre le Grand, qui étaient épileptiques; Turenne, qui était bègue; Socrate, halluciné; Pascal, obsédé; Rousseau, mélancolique; Byron, scrofuleux; Mozart, névropathe; Buffon, louche, auraient bien des chances pour être internés s'ils vivaient de nos jours. »

On peut rapprocher de ces troubles ceux qui sont dus à l'hypnose spontanée, la léthargie, la catalepsie ou le somnambulisme naturels. Quelques auteurs attribuent ces états à la polarité, assimilant le corps humain, les animaux et tous les objets à de véritables aimants. Quoi qu'il en soit, ces phénomènes sont connus, et le colonel du génie A. de Rochas en a publié quelques-uns[2]. Les distractions avec extase de Socrate sont particulièrement curieuses :

« Un matin, — dit Platon (*Banquet*), — pendant le siège de Potidée, on aperçut Socrate debout, méditant sur quelque chose; ne trouvant pas ce qu'il cherchait, il ne s'en alla pas, mais continua de réfléchir dans la

1. Hector Malot, *Mère*, Paris, 1890.
2. *Les forces non définies*, 1887.

même posture. Il était déjà midi, nos gens l'observaient et se disaient avec étonnement les uns aux autres que Socrate était là, rêvant depuis le matin. Enfin, vers le soir, les soldats ioniens, après avoir soupé, apportèrent leurs lits de campagne dans l'endroit où il se trouvait, afin de coucher au frais (car on était en été) et d'observer en même temps s'il passerait la nuit dans la même attitude. En effet, il continua à se tenir debout jusqu'au lever du soleil. Alors, après avoir fait sa prière au soleil, il se retira. »

Au dire d'Aulu-Gelle (*Nuits attiques*), ces extases de Socrate étaient fréquentes :

« On prétend que, souvent, il restait debout dans la même attitude, la nuit, le jour, d'un soleil à l'autre, sans remuer les paupières, immobile, à la même place, les regards dirigés vers le même point, plongé dans des pensées profondes, comme isolé de son corps par la méditation. Phavorinus, parlant de la fermeté d'âme de ce sage, nous disait un jour en rappelant ce fait : souvent Socrate restait dans la même position d'un soleil à l'autre, immobile, plus droit qu'un tronc d'arbre. »

Saint Augustin (*Cité de Dieu*) parle d'un prêtre de Calama tombant à volonté en catalepsie. Cardan en raconte autant de lui-même. Enfin, la thèse inaugurale du Dr Favrot (1884) donne des cas plus récents de cette singulière faculté.

Ces troubles n'existent pas seulement dans l'hystérie

bien caractérisée, mais encore chez les individus en apparence les moins nerveux.

L'hystérie est une maladie protéiforme faussant le jugement, la volonté et l'intelligence.

Les hystériques et les névropathes, sujets les plus sensibles au magnétisme comme à l'hypnotisme, peuplent le monde des villes, lesquelles se trouvent être ainsi, en quelque sorte, un vaste hôpital. Tout le monde connaît leur penchant à mentir, à se mettre en vue par tous les moyens. Leurs amitiés ou leurs haines sont portées à l'extrême, le tout sans aucun motif. Leurs organes, leurs affections, leur intelligence, leurs goûts, tout est perturbé. Elles feraient monter un innocent sur l'échafaud [1].

« La femme hystérique — dit encore le professeur Dieulafoy — est exagérée en toute chose, volontiers elle se donne en spectacle; il faut qu'on s'occupe d'elle, et, pour se rendre intéressante, elle imagine toute sorte de *simulations*, elle est capable des actes les plus répugnants. Les hystériques sont souvent malicieuses, perverses, dissimulées, menteuses; certaines *mentent* avec une ténacité et une effronterie inouïes; elles sèment partout la brouille et la discorde; elles ne savent qu'inventer pour *qu'on s'occupe d'elles*; elles simulent un suicide, elles jettent le désespoir dans leur famille en annonçant qu'elles veulent se tuer, alors qu'elles n'en ont aucune envie :

1. Dr Foveau de Courmelles, *le Magnétisme devant la loi*.

elles s'accusent d'actes qu'elles n'ont pas commis, elles portent contre autrui de fausses accusations de vol et de meurtre. La plupart des hystériques ont des hallucinations pendant l'attaque convulsive; chez certaines, les hallucinations persistent en dehors des attaques; ainsi, telle femme, calme, tranquille, occupée à lire ou à travailler, se lève brusquement, pousse des cris, croyant voir des bêtes fantastiques sur le mur ou sur le parquet.... »

Cette description n'est pas flattée, et elle n'est heureusement vraie que dans des cas relativement rares.

A propos d'une criminelle sur laquelle nous aurons à revenir — non qu'elle soit intéressante par elle-même, mais par les discussions qu'elle a soulevées — le Dr J. Gérard disait[1] :

« La femme névrosée est sans volonté, mais quelque chose remplace cette faculté absente : elle est menteuse dans toutes les gammes du mensonge; elle invente, avec une facilité inouïe, les romans les plus machiavéliques; pour peu, surtout, qu'elle ait un point de départ vrai, elle brode à ravir; les arabesques se façonnent à plaisir; elle finit même par croire sincèrement à tout ce qu'elle imagine, dût-elle en bénéficier ou en souffrir.

« Toute hystérique veut avoir son piédestal, que ce soit un coussin de velours, la rampe d'un théâtre, voire le banc de la cour d'assises. »

1. Le *Rappel*, 6 février 1890.

Il existe des somnambules naturels qui, semblables à l'épileptique lors de son impulsion, *vont à leur but comme la pierre qui tombe* (Dr Liébeault) et accomplissent des actes dont ils ne conservent aucun souvenir.

CHAPITRE XI

LA SIMULATION.

Dans le précédent chapitre, nous avons dit beaucoup de mal des névrosés ; il importe d'étayer cette accusation de preuves. Nous pourrons ainsi démontrer l'existence de la simulation. Celle-ci peut être consciente ou inconsciente. L'opinion de beaucoup de magnétiseurs est que la simulation de leurs sujets est *inconsciente*.

Montrons jusqu'où peut aller cette inconscience. Puisons, pour cela, dans le manuel de médecine légale du Dr Vibert, dans le Mémoire de M. Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy, et dans les comptes rendus du Congrès hypnotique.

Il s'agit d'erreurs judiciaires provoquées par des dégénérés :

1° La comtesse de W... avait accusé sa servante d'avoir voulu l'empoisonner. « Vous rappelez-vous, disait plus tard Chaix d'Est-Ange, tout Paris soulevé à ces immenses débats, ces femmes accourant, passionnées, à l'audience, et prenant parti pour la vic-

time? » La justice, égarée, condamna la servante à mort. Mais, l'arrêt ayant été cassé, un autre débat apporta la preuve de son innocence, et la malheureuse, vouée déjà à l'échafaud, fut acquittée par une décision unanime. Il fut établi que la comtesse de W... *s'était attachée elle-même* sur son lit, *qu'elle avait versé le poison* qui noircissait encore sa poitrine et ses lèvres.

2° L'auto-suggestion peut aussi égarer les magistrats les plus intègres et, en les lançant sur une fausse piste, fermer, pour ainsi dire, leurs yeux et leur intelligence à tout ce qui ne rentre pas dans l'idée préconçue.

Un sieur L...., poursuivi comme coupable de l'assassinat de Mme B...., femme du juge de paix de Vouziers (Ardennes), ne dut son salut qu'à *un partage égal des voix des jurés*.

Le véritable meurtrier était le fils de la victime, qu'un second crime mit sous la main de la justice. Le réquisitoire du procureur général constata, en propres termes, que, lors de la première instruction, l'autorité, « *aveuglée par l'atrocité même de l'attentat dont elle recherchait les auteurs*, s'était laissée aller à des *illusions* » ; qu'elle s'était égarée ; qu'elle n'avait fait, dans la maison de B.... (le parricide), *aucune perquisition à l'effet d'y rechercher les vestiges du crime et les instruments* qui avaient servi à le commettre.

J'ai cité M. Liégeois; mais je crois que, dans ce dernier cas, l'hypnotisme ou même la névrose sont étonnés d'intervenir. C'est là une erreur judiciaire : *errare humanum est*. Cette auto-suggestion, de la part de magistrats, se retrouve dans la plupart de nos actes et ne rentre dans le domaine de la névrose que si l'on veut que tout ici-bas soit névrose.

3° Des hystériques volent, sans besoin aucun, dans les grands magasins.

4° Une garde-malade empoisonne neuf personnes, sans motif aucun de vengeance ou d'intérêt. De même, Hélène J..., de 1833 à 1851, empoisonne, sans motif explicable, vingt-six personnes, dont trois succombent.

5° Le docteur Dufay, sénateur de Loir-et-Cher, a été assez heureux pour démontrer à la justice l'innocence de la fille L. R... qui, en état de somnambulisme spontané, avait déposé en lieu sûr des bijoux appartenant à sa maîtresse, et que celle-ci l'accusait de lui avoir volés.

6° En 1885, la 10e chambre du Tribunal de la Seine condamnait à trois mois de prison la nommée Annette G..., pour vol d'une couverture. A peine arrivée à Saint-Lazare, cette fille dut être placée à l'infirmerie. Morphinomane et hystérique au plus haut degré, elle avait, au dire de ses codétenues, assisté inconsciente aux débats, et, les petits vols étant jugés à Paris avec une grande rapidité, les juges avaient pu ne pas s'en apercevoir. Sur l'appel, Me Lagasse, avocat

d'Annette G..., obtint la nomination d'experts chargés de s'assurer de l'état physique et mental de la condamnée; sur le rapport de MM. Charcot, Brouardel et Motet, qui trouvèrent que « la culpabilité disparaissait devant l'état pathologique », la Cour infirma le jugement.

7° En 1886, Ulysse X... avait pénétré dans une boutique de brocanteur, située en face de son propre domicile, à Paris, et là, sans se presser, il avait procédé à une sorte de déménagement du magasin; il transportait successivement, sans gène aucune, divers objets mobiliers dans la cour de sa maison. X..., pris en flagrant délit, parut tout d'abord ahuri et hébété. Arrêté et conduit au dépôt, il a comme des *absences*, on lui parle, il ne répond pas, il a comme des attaques de sommeil; devant le magistrat instructeur, il s'endort.... Le docteur Paul Garnier, médecin de l'infirmerie de la Préfecture de police, conclut à son irresponsabilité.

La simulation de ces troubles mêmes est fréquente et relativement facile. Je ne sais qui a dit qu'il fallait beaucoup d'esprit pour faire la bête : ce n'est nullement un paradoxe; mais les criminels ont souvent l'intelligence suffisante pour cela. Il est vrai de dire qu'aujourd'hui la médecine a une tendance à voir partout, non des criminels, mais des fous. Dans les cas mêmes où la folie est démontrée, encore faut-il protéger la société.

La question est complexe et difficile à élucider. Comment reconnaître la simulation dans l'hypnotisme? Comment distinguer la conscience de l'inconscience, la volonté de son contraire?

« Il faut le reconnaître, disent Binet et Féré, la simulation, qui est déjà un écueil dans l'étude de l'hystérie, n'est nulle part aussi redoutable que dans l'étude qui nous occupe. »

« Tant qu'il s'agit de phénomènes physiques, l'expérimentateur est en sécurité. »

Ceci n'est nullement absolu. Comme je l'ai dit à propos de la catalepsie, les appareils enregistreurs, nouveaux et ingénieux, de la médecine contemporaine, ne donnent pas de complète certitude. Que la respiration et la circulation soient modifiées profondément sous des efforts anormaux, comme d'étendre le bras cinq minutes, soit; mais qu'il en soit de même si l'on s'est exercé dès l'enfance ou depuis longtemps à cet exercice, c'est ce que je ne concède pas. Il faut toujours tenir compte de la question d'entraînement et se rappeler cette histoire de Montaigne : une femme, qui avait pris l'habitude de porter son veau à sa naissance, le portait encore qu'il était devenu bœuf. La note, pour être un peu forcée, ne démontre pas moins l'importance de l'habitude.

On sait que bien des sujets des hôpitaux servant aux expériences du grand hypnotisme sont d'une moralité plus que douteuse; on sait encore les effets de

leur tempérament simulateur par excellence, effets qui augmentent par le voisinage de malades semblables à eux. Il faut les voir, s'excitant mutuellement à la simulation, se donnant à elles-mêmes, voire aux élèves du service — quantité négligeable pour elles! — des répétitions de leurs exercices. On les surprend encore s'exerçant à garder les contractures, les attitudes.... Et puis, n'est-ce pas devenu à l'heure actuelle presque une position sociale que celle de sujet hypnotique? On est nourri, payé, considéré, regardé, exhibé en public, admiré, choyé...., que sais-je? Il y a certes là de quoi rendre sceptique l'observateur le plus impartial. Sont-ce des raisons suffisantes pour nier à priori? Non; mais elles le sont sûrement pour rendre le doute permis et légitime.

Quant aux phénomènes moraux, il faut croire le sujet, et l'embarras est plus grand encore. La suggestion ou l'hallucination données peuvent-elles être démontrées? Peut-on, en plongeant le sujet dans le sommeil hypnotique, être sûr de ce qu'il affirmera? C'est impossible, car simulation et somnambulisme ne sont pas des termes qui s'excluent forcément. M. Pitres a constaté que le sujet qui dort peut encore tromper.

Il y a bien les preuves morales: mais elles ne peuvent valoir que pour celui qui connaît les malades, et encore! N'y a-t-il pas la simulation inconsciente? « Ne connaît-on pas l'histoire de l'honnête Hublier.

que sa somnambule Émélie trompa pendant quatre années consécutives? Cette histoire renferme une leçon de prudence qu'on fera sagement de recueillir. » (Binet et Féré.)

L'observation ne suffit pas, l'expérimentation non plus; mais elle aide à trouver, — sinon à s'y maintenir absolument, la voie de la vérité. C'est ainsi que l'école de la Salpêtrière a démontré que « la vision hallucinatoire est modifiée par des instruments d'optique comme la vision réelle, que l'hallucination d'une couleur provoque les mêmes effets de contraste coloré que la couleur réelle, que la paralysie motrice suggérée s'accompagne des mêmes caractères physiques qu'une paralysie de cause organique.... » Certes, ce serait supposer les névrosés bien forts en physique, en physiologie, que de les croire capables de semblables simulations. Mais n'avons-nous pas trouvé plus haut, à propos de l'hallucination du portrait vu sur un carton blanc, cette réflexion de Binet et Féré, que le cerveau s'est aidé d'un grain du papier pour y fixer l'image? Eh bien, n'est-ce pas ce grain, vu à travers les instruments d'optique, qui se dédoublera, se colorera, et fera croire à la vérité absente? Cette dernière expérience, je l'ai vu faire à des sujets éveillés. Faut-il conclure qu'elle ne se peut faire dans le sommeil? Non, encore une fois, mille fois non; mais, après cela, on ne doit pas se montrer trop affirmatif.

D'ailleurs, le sujet qui dort ne peut-il aussi faire

semblant de dormir? On a, au début, vérifié l'état du sujet; on s'est assuré qu'il dormait. On se relâche bientôt des précautions préliminaires; le temps manque, on veut aller de l'avant, trouver du nouveau. On se borne alors à dire au sujet : « Dors », ou à presser un point hypnogène. Il peut faire semblant de dormir ou avoir en lui-même affirmé sa volonté, pour que la pression du point hypnogène le laisse éveillé. Maintes fois, des sujets m'ont *dit* et *prouvé* : « Je ne dormirai pas, quoi que vous fassiez, parce que je ne veux pas dormir ». C'est là un aveu que nous reprendrons pour démontrer que la volonté subsiste.

Que les sujets ne simulent pas certains caractères, ou parce qu'ils ne savent pas, ou parce qu'ils ne peuvent pas, cela est impossible à affirmer d'une manière absolue. Les névrosés sont généralement très intelligents : ils causent entre eux, interrogent les autres malades, s'éduquent mutuellement. On a beau alléguer l'amnésie, c'est-à-dire la perte de mémoire des faits accomplis, nous avons vu qu'elle n'est pas fatale. Or, un sujet non simulateur peut, en racontant ce qu'il fait réellement, apprendre à un autre ce qu'il faut faire, et celui-ci l'imiter parfaitement, voire mieux encore. Les élèves des services hospitaliers font aussi parfois recopier leurs notes de cours ou leurs observations aux malades qui ont une belle écriture; c'est un excellent moyen de les instruire !

« *La méthode à suivre dans les faits de suggestion est l'expérimentation sur les phénomènes psychiques provoqués, et le but à atteindre est l'objectivation de ces troubles suggestifs.* »

Si le sujet prétend voir, alors qu'il ne voit rien, les appareils de physique déjouent la fraude.

Reste à savoir, et nous suivons toujours Binet et Féré, qui ont écrit sur cette question le travail le plus consciencieux, *si la simulation d'un sujet suggestible ne peut pas faire tout ce que fait la suggestion*. Nous avons déjà répondu par une citation du colonel A. de Rochas. La paralysie ou la douleur peuvent être créées par l'idée. Que cette idée vienne soit du sujet, simulant ou non, soit de l'opérateur, peu importe; le fait existe et peut être confondu avec un phénomène réel.

Pour les images hallucinatoires, on sait que certaines personnes, à l'état de veille, peuvent créer l'apparition d'une couleur quelconque. On a même fait, de cette application de la volonté, un caractère de facile hypnotisation. Entre l'apparition de l'image voulue et celle de l'image suggérée, il n'y a qu'une différence dans le temps.

Les paralysies psychiques peuvent être détruites par le malade lui-même. Cinq minutes d'efforts volontaires suffisent pour remuer le membre paralysé. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le phénomène inverse se produise, et à ce que l'hypnotisé ou l'hypnoti-

sable se donne à lui-même une paralysie. MM. Luys et Bacchi ont trouvé, en examinant le fond de l'œil des hypnotisés, une hypérémie de la rétine. Il faudrait encore savoir si cette hypérémie ne pourrait être obtenue par la volonté. C'est une expérience à faire et à répéter.

Voilà pour la simulation consciente.

Quant à la simulation inconsciente, elle vient de l'idée qu'ont le sujet et l'expérimentateur de faire réussir l'expérience. Le sujet s'attend donc à un phénomène et s'auto-suggestionne. En outre, il faut tenir compte de son hyperacuité sensorielle, qui fait qu'il entend en quelque sorte penser l'hypnotiseur ; d'où, l'idée de *suggestion inconsciente*, de *suggestion mentale*.

En physiologie, on est aujourd'hui à peu près d'accord sur notre dédoublement en deux êtres : l'un, *conscient*, soumis à la volonté ; l'autre, *inconscient*, agissant à notre insu (Ch. Richet). Les auteurs les ont encore appelés le *Moi I* et le *Moi II* (Dr Ochorowicz) ; ou *moi sensoriel* et *moi splanchnique* (Dr Ph. Tissié).

Entrons dans quelques détails.

Certaines personnes ont la faculté de se réveiller exactement à l'heure qu'elles se sont fixée. Ce n'est évidemment pas leur être conscient, plongé dans le sommeil, qui leur a donné la notion de l'heure.

Nous marchons, nous tournons les pages d'un livre, en pensant à autre chose. L'heure sonne près de nous :

distraits, nous ne l'entendons pas; puis, quelques minutes après, la conscience du phénomène apparaît.

Chez l'hystérique, l'inconscient est étendu et actif. Voici des expériences citées par M. Jules Héricourt[1] :

Si, cachant derrière un écran la main *insensible* — par suggestion ou stigmate — d'une hystérique, on touche cette main et on prie la personne de penser un nombre quelconque, la réponse donne le nombre des contacts de la main (A. Binet).

Si l'on hypnotise une hystérique anesthésique et que l'on convienne de signaux signifiant *oui* ou *non*, on communique ainsi avec l'inconscient. En effet, si l'on pique les régions insensibles et qu'on interroge la malade sur ses sensations, celle-ci affirme ne pas souffrir; mais son inconscient proteste, au moyen des signaux convenus (P. Janet.).

MM. Jules Héricourt et J. Delbœuf protestent contre le mode d'opérer de quelques expérimentateurs, le premier en ces termes :

« Maintes fois, il nous est arrivé d'entendre des expérimentateurs parler devant leurs sujets — des hystériques en état de crise ou des personnes hypnotisées — et leur indiquer ainsi, tout simplement, les différents phénomènes qu'ils devaient présenter. C'est de cette façon, bien souvent, que prennent naissance ces petites écoles particulières, toutes person

1. *L'activité inconsciente de l'esprit* (*Revue scientifique*, 31 août 1889.)

nelles à tel ou tel opérateur, faites de phénomènes un peu différents de ceux qu'on observe autre part, très constants d'ailleurs, et dont l'origine est dans l'imprudence et la naïveté d'expérimentateurs qui croient très sincèrement que leurs sujets ne les entendent pas pérorer.

Certainement, chez ces sujets, la personne consciente, profondément inhibée, n'entend absolument rien ; mais le personnage inconscient ne perd rien de ce qui se passe autour de lui ; il enregistre surtout avec le plus grand soin les moindres indications qu'il peut saisir, et c'est lui qui plus tard *soufflera* sa ligne de conduite à la personne consciente. Celle-ci pourra, dès lors, tout à fait de bonne foi, se croire inspirée ou douée d'un véritable don de divination. »

Ce n'est pas tout. En dehors du langage exprimé, il y a celui des gestes, des mouvements inconscients (Chevreul et Ch. Richet), des expressions de physionomie (Stricker), que le sujet voit et enregistre.

Au Congrès de l'hypnotisme, le Dr Bourdon (de Méru, Oise), parlant d'une malade, d'une intelligence supérieure, endormie par lui, disait[1] :

« Dans le sommeil profond où elle se trouvait, je lui demandais : « Qu'est-ce que je pense ? — Telle chose, me répond-elle ; je vous ai entendu le penser.... » Et c'était exact.

Or, quelque temps après, mon ami, le Dr Adolphe

1. *Comptes rendus du Congrès*, 1890, p. 215.

Rousseau, m'écrivait : « Il est facile d'expliquer la suggestion *pseudo-mentale*. On ne peut pas penser sans que le larynx ne parle — à la muette — mais ne parle. » Or, de l'aveu du professeur Proust lui-même, la puissance sensorielle est portée au summum dans l'état de somnambulisme. — « Le moindre souffle dirigé sur la peau, — dit Georges Price, après l'éminent académicien, — le bruit le plus tenu, l'impression la moins vive, sont sentis et perçus, même à de longues distances. » L'ouïe du somnambule entend parfaitement les mouvements vibratoires du larynx de l'hypnotiseur, qui croit ne pas parler, mais qui parle... pour son sujet.

« Il y a des mois et des mois, ajoute mon ami, que cela me trottait en tête, que je m'étais dit ce mot du problème (voir, dans mes poésies philosophiques de la *Grande X, le Verbe de l'Ame*).

« Ces phénomènes extraordinaires de suggestion mentale ou *pseudo-mentale* ne seraient donc, en réalité, que des phénomènes de superacuité auditive. »

Sans être aussi affirmatif sur la négation de la suggestion mentale, nous sommes absolument d'accord sur le fond, c'est-à-dire sur l'existence d'éléments inconscients venant de l'observateur et compliquant la question de la simulation. Ces mouvements, non voulus et non perçus par celui qui les produit, sont indéniables. Donnons-en des exemples.

Il y a quelques années, le *Tout-Paris* élégant

s'extasiait devant les expériences de Cumberland. Cet habile prestidigitateur prenait la main d'un individu qui avait caché un objet ou qui pensait à un objet quelconque et, les yeux bandés, allait directement vers l'objet caché ou pensé. Plus récemment, Onofroff en faisait autant à la salle des Capucines. Il compliquait un peu la mise en scène. Loin de lui, on perpétrait... un assassinat imaginaire; on désignait la victime, le criminel; on cachait l'arme. Puis, une personne témoin des faits prenait par la main Onofroff, les yeux bandés, et celui-ci découvrait tout. Il fallait fixer sa pensée; sinon il manquait au prestidigitateur le fil d'Ariane permettant la réussite de l'expérience. MM. Ch. Richet et Gley ont étudié cette question et ont obtenu des graphiques : il a été ainsi démontré clairement que, pendant toute la durée de l'expérience, il se produit dans la main du sujet des contractions fibrillaires, de petits mouvements de pression, et chez d'autres une sorte de mouvement de traction de la main et de tout le bras. Ces mouvements augmentent d'intensité quand on approche de l'objet, puis, quand on est devant, ils cessent tout à coup. Sur 25 personnes, 16 ont donné des résultats positifs. En réalité — disent Binet et Féré — il n'y a point de communication par la pensée, mais par des signes que le sujet saisit avec une acuité de perception véritablement inouïe.

L'homme n'est pas le seul à percevoir des mouve-

ments, même imperceptibles, qui le guident : l'animal est dans le même cas. Et j'ai pu ailleurs citer cette faculté, d'après le naturaliste Houzeau[1]. Il lui est arrivé souvent — étant à cheval — de vouloir s'arrêter à un endroit déterminé, de l'oublier, et cependant le cheval s'arrêtait : son inconscient avait imperceptiblement *voulu*.

L'insensibilité, ou anesthésie, a été fréquemment invoquée comme critérium du sommeil hypnotique. Il n'en est rien. Beaucoup d'hystériques ont, comme stigmate de leur maladie, l'insensibilité de tout un côté du corps ; phénomène que les aimants, d'autres agents et sans doute aussi la volonté ou l'imagination du sujet transfèrent d'un côté à l'autre.

La volonté est souvent assez forte pour que le symptôme douleur, sans cesser d'exister, n'apparaisse pas. J'ai vu, à la salle des Capucines, M. d'Avilly, dit l'aïssaoua parisien, donner à son corps la raideur cadavérique et se traverser le bras d'épingles tout en parlant au public. La conscience n'avait nullement disparu.

Parlons maintenant des aïssaouas et des Hindous : leur exemple montrera qu'au point de vue de la douleur, il est possible, sinon de tout simuler, au moins de souffrir sans le manifester le moins du monde.

1. Dr Foveau de Courmelles. *Les facultés mentales des animaux* : 1 vol. de la *Bibliothèque scientifique contemporaine*, juin 1890.

Les *aïssaouas*, ou charmeurs de serpents, constituent une puissante secte religieuse du Maroc. Louis Jacolliot nous a raconté les phénomènes merveilleux qu'ils produisent; M. Georges Cuzon, membre du Parlement britannique, parlait, il y a quelque trois ans, de ceux de Kairouan[1]; de même Paul Bert[2], de ceux d'Algérie. En outre, tout le monde a pu voir ces derniers aux Expositions universelles de 1867, 1878, 1889. J'ai pu, à cette dernière, étudier de très près ces faits d'insensibilité à la douleur et de folie religieuse, qui sont des plus remarquables.

Les sectateurs d'Aïssa, ou aïssaouas, se procurent une sorte d'extase par des danses et des litanies spéciales exécutées en chœur, et par l'inhalation de parfums particuliers. Une musique bizarre, une mélopée étrange les accompagnent. D'abord assis en rond, graves, ils ont l'air convaincu. Chaque aïssaoua opère à son tour. Après une danse échevelée, sans rythme ni cadence, suivie de bonds désordonnés, des hurlements se font entendre et la musique cesse. C'est l'opérateur qui se sent animé de l'esprit divin et se déclare prêt à accomplir tout ce que l'on voudra. A l'Esplanade des Invalides, les aïssaouas se partageaient la besogne : ils répétaient, devant les spectateurs, les scènes de leur pays.

L'un mange des feuilles épineuses et coriaces de

1. *Fortnighty Review*.
2. *Le Voltaire*.

cactées; un autre se perce les joues, la langue, le cou, le bras, de longues et grosses aiguilles terminées par une boule volumineuse; un troisième mange avec délices des scorpions et des serpents vivants; un quatrième broiera avec ses dents, en donnant des signes de satisfaction, des fragments tranchants de verre; le sous-chef léchera une pelle chauffée au rouge et se fera sortir l'œil de l'orbite; et tout cela à plusieurs reprises.

La peau est entamée, lacérée, et le sang coule à peine. En même temps qu'il s'inflige ces supplices, l'aïssaoua saute, bondit, hurle... puis embrasse ses collègues sur le front et va s'asseoir gravement.

Ils se percent également le ventre avec de longues aiguilles, qu'enfonce, à coups de maillet, un de leurs coreligionnaires.

Non contents de manger du verre, après l'avoir broyé au moyen des mâchoires, ils avalent des cailloux, ils mordent des couleuvres vivantes et s'en font mordre avec une volupté qu'ils ne prennent pas la peine de dissimuler.

Si l'on en croit Jacolliot, ancien juge au tribunal de Chandernagor, tout cela ne serait qu'un jeu. Dans son *Voyage aux pays des perles*, on lit que des centaines de fakirs, à la fête du dieu Siva, se précipitent sous les roues du char et se font broyer à l'envi sous l'attelage du dieu. D'autres sont allés jusqu'aux rives du fleuve sacré, le Gange, en mesurant la distance

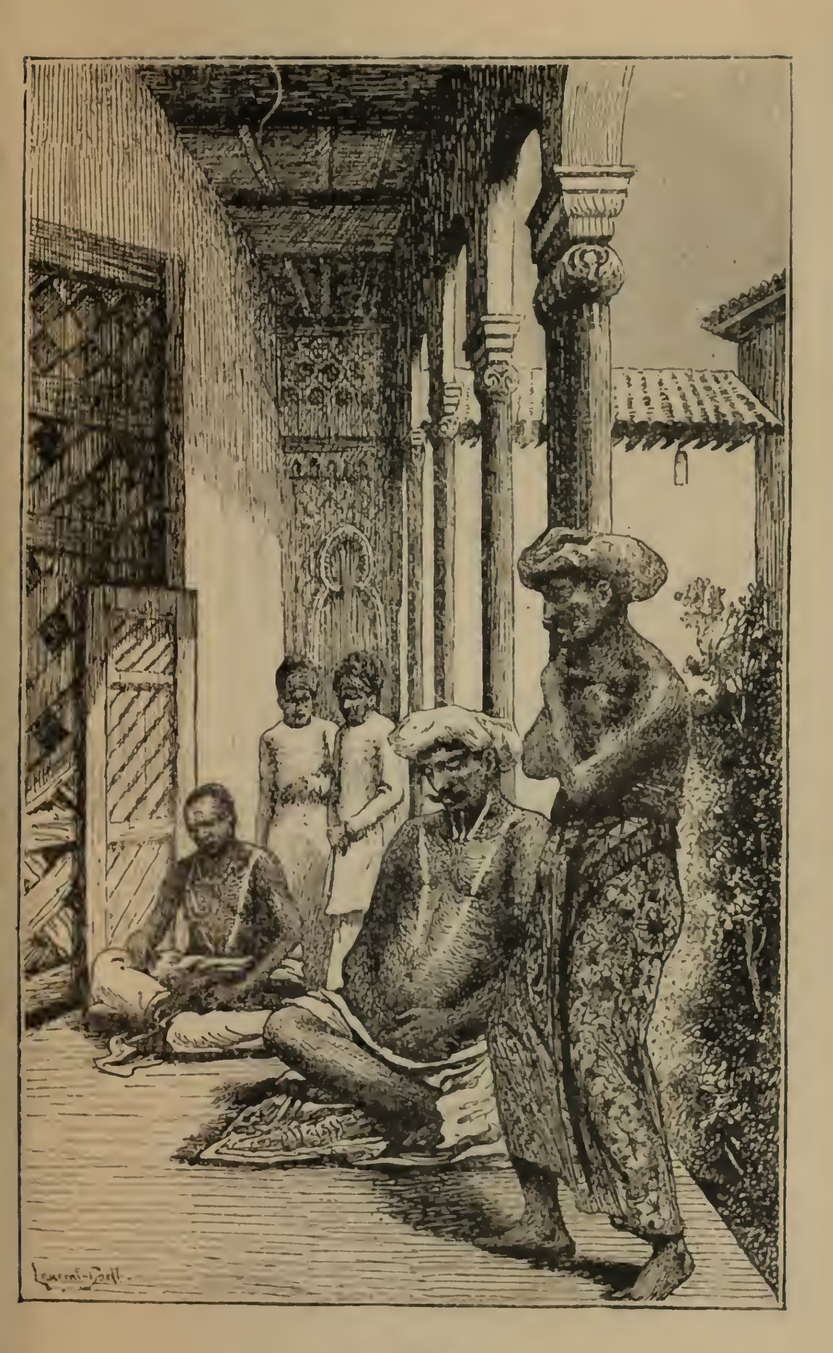
avec leur corps; il en est qui ont accompli le même voyage en marchant sur les genoux ou sur les mains, ou les pieds attachés, en sautant tout le long de la route. Certains se sont condamnés à ne manger et à ne dormir que tous les trois jours, pendant toute la durée du parcours.

Les fakirs restent impassibles devant les supplices les plus horribles : ils s'étendent sur des planches garnies de longues pointes; ils se fixent, par des crochets en fer enfoncés dans la peau du dos, à une roue qui tourne; un autre s'est cousu les lèvres; il en est qui, en se croisant les mains de longues années, les ont clouées l'une contre l'autre par les ongles qui ont poussé et traversé les chairs.

Décidément, le philosophe grec qui disait : « O douleur, tu n'es qu'un mot », devait avoir raison !

Que penser, après cela, de ce prétendu critérium du sommeil spécial que nous étudions, l'anesthésie? Si la réaction du moral sur le physique, l'action de la volonté sur l'organisme, peut être aussi intense, comment distinguer le sujet qui dort de celui qui ne dort pas?

En résumé, il ressort de ce long exposé de toutes les difficultés qui assaillent l'observateur, lorsqu'il veut éliminer de ses expériences les causes d'erreur, que cela est presque impossible. Les deux êtres dont chacun de nous est formé — *conscient* et *inconscient* du Dr Ch. Richet — se mêlent, s'enchevêtrent



Les fakirs.

avec ceux du sujet, pour compliquer et rendre souvent indéchiffrables les résultats des expériences. Il faut donc une extrême prudence dans les affirmations, car celles-ci ne peuvent être basées sur des arguments irréfutables. Il n'y a pas de *critérium absolu* pour admettre sans réserve l'hypnotisme; et il y a souvent des faits contraires très probants, par exemple contre l'abolition de la volonté. Ce sera l'objet d'un de nos prochains chapitres.

CHAPITRE XII

LA SUGGESTION THÉRAPEUTIQUE.

La suggestion est un ordre donné au sujet hypnotisé et exécuté par lui, soit dans le sommeil, soit dans la veille. Sans insister davantage, en ce moment, sur cette définition, montrons l'efficacité de ces ordres au point de vue curatif des maladies. L'énumération des cas de guérison, pour être sèche et aride, n'en démontrera pas moins l'utilité incontestable du sommeil provoqué. Cependant il importe — nous en verrons plus tard les raisons — de n'employer ce moyen de guérison que comme procédé ultime. Lorsque tout l'arsenal thérapeutique a été essayé infructueusement, et seulement lorsque cela a été fait, le médecin est en droit de recourir à l'hypnotisme. Je n'en dirai pas autant du *magnétisme* qui, ne provoquant pas nécessairement le sommeil, n'étant que la *contagion de la santé*, peut s'exercer impunément quand il s'agit d'un individu sain par rapport à un malade.

Citons maintenant des faits : ils sont susceptibles de nombreuses interprétations, et les mémoires des Congrès en pullulent.

Le rapport du docteur Auguste Voisin est précieux à ce point de vue et renferme de sages enseignements :

« Je pense — dit-il — qu'il faut poser comme un principe absolu de ne jamais suggérer à un hypnotisé, ni illusion, ni hallucination, ni aucune idée, ni aucun acte mauvais ou nuisible, et de ne lui donner que de bons avis : obéir, travailler, penser au bien ; faire le bien ; détester le mal et le vice ; être agréable, se rendre utile, aimer les siens et son entourage. Il faut se garder de faire de l'hypnotisé un être à expériences et à curiosités. »

Le Dr Voisin conseille d'endormir les sujets isolément, afin que les suggestions qu'on leur donne ne soient pas détruites par leurs camarades.

Les aliénés et les nerveux se trouvent alors très bien de la suggestion : on arrive à guérir chez eux des troubles et des hallucinations de la vision, de l'audition, de l'odorat, du goût, de la sensibilité générale et spéciale ; des conceptions délirantes.

Des aliénés ont été guéris de troubles de la vue : les uns prenaient le rouge pour du noir ; d'autres, le bleu pour du vert, le vert pour du blanc, le jaune pour du rouge, le violet pour du jaune. — On leur a rendu la vision normale.

Des bourdonnements d'oreille ont disparu de même.

L'insensibilité ou anesthésie, l'exagération de la sensibilité ou hyperesthésie, l'hémiplégie nerveuse,

ainsi que la contracture névropathique d'un membre ou d'une partie de membre, ont été guéries de la même façon.

Une malade voyait des hommes et des ombres, armés de bâtons, qui restaient devant elle, l'effrayaient et l'empêchaient de dormir. Elle voulait mourir et demandait à être empoisonnée. La suggestion l'a débarrassée de toutes ces idées.

Une autre cherchait à attenter à ses jours, parce qu'elle entendait la voix de son père mort, qui l'appelait du fond du tombeau. Cet état durait depuis trois semaines; une séance l'a fait disparaître. Il en a été de même pour une hystéro-épileptique, qui avait des hallucinations de la vue et de l'ouïe très intenses et un délire furieux datant de cinq ans.

La dipsomanie et la morphinomanie, — abus immodéré des excitants cérébraux, alcool, morphine, etc., — sont « facilement guéries par la suggestion hypnotique. » Les individus atteints de ces manies — ainsi que les phtisiques et autres tuberculeux — sont très sensibles à l'hypnotisme. La ligue contre l'abus du tabac et son président M. Decroix ont même proposé au Congrès Hypnotique un prix de quatre cents francs, pour qui apporterait le récit de quatre guérisons authentiques de l'usage du tabac par le sommeil provoqué. Avis aux amateurs!

La mémoire peut être également développée : « J'ai pu — dit toujours le Dr A. Voisin — faire

apprendre à des arriérés sans instruction et leur faire réciter, par cœur et sans faute, des pages entières de la Bible, telles que la généalogie de Jésus-Christ dans saint Matthieu, des versets entiers, des fables, de longues pièces de vers, la table de Pythagore. »

Le redressement des caractères, l'éducation, se font toujours de la même façon : « J'ai pu transformer absolument, du tout au tout, les habitudes de penser, d'agir, d'enfants et de certains adolescents ; je leur ai fait aimer le bien, alors qu'ils n'aimaient que le mal. Je les ai amenés à détester les vices auxquels ils s'adonnaient ; c'est ainsi que j'ai fait disparaître chez eux les habitudes de mensonge, de vol. »

Le docteur Marcel Briand, médecin en chef de l'Asile de Villejuif, apporte des résultats identiques. Cependant les aliénés sont moins sensibles que les névropathes à l'action de l'hypnotisme. Il faut fixer l'attention et l'imagination du sujet à endormir, et cela est presque impossible pour les malades en proie à une conception fixe qui les captive ou dont les idées se succèdent dans le cerveau avec une rapidité absolument fantastique. « J'ai essayé maintes fois — dit le docteur Briand — d'endormir des aliénés délirants, ne présentant aucune tare hystérique, mais je n'ai jamais été assez heureux pour obtenir aucun résultat ; — je me trompe : un certain nombre de mes malades ont fermé les yeux et ont poussé la complaisance

usqu'à paraître s'assoupir, mais je dois à la vérité de déclarer que tous ceux-ci ont fini tôt ou tard par m'avouer qu'ils avaient feint le sommeil pour mettre un terme à une insistance qui les ennuyait. »

Le docteur de Jong (de la Haye) a guéri des personnes de la peur, de la maladie du doute, de la crampe des écrivains.

MM. Burot et Bourru, professeurs à l'École de Médecine de Rochefort, ont guéri une malade qui avait une double personnalité intéressante, deux états de conscience, deux manières d'être physiques et morales, différentes et alternatives, bien que souvent enchevêtrées. « Dans l'une, la malade était engourdie, indifférente, demeurant — elle est très active — des journées entières, absolument inoccupée, sans conscience du temps écoulé, des événements petits ou grands; c'était là une vie somnambulique, on peut le dire. Dans l'autre état, qui rappelait sa vie d'autrefois, sa vie normale, Mme de M.... ressentait et exprimait ses impressions avec une grande facilité; mais cet état était toujours incomplet et fragile. Elle avait la conscience qu'elle sortait d'une vie de ténèbres et qu'elle renaissait.... » La guérison se fit par la suggestion, non sans que les améliorations obtenues peu à peu ne fussent précédées de crises intenses et violentes. J'ai eu, moi-même, deux cas analogues, où sans avoir jamais pu amener le sommeil — mais une simple somnolence à la contemplation des miroirs rotatifs —

j'ai pu cependant voir réussir les suggestions et guérir les deux malades[1].

J'ai également vu réussir l'ordre de parler, chez une jeune malade, institutrice, devenue subitement aphone.

Quelquefois, la suggestion a besoin d'éléments étrangers, surajoutés, et lui donnant plus de force. C'est là une sorte de mise en scène, ou, si l'on veut, de poudre jetée aux yeux du sujet. Ici, je laisse parler le docteur Luys, membre de l'Académie de Médecine, médecin de la Charité, dont le nom revient souvent dans le cours de cet ouvrage. Je me dispense ainsi de parler de moi et je suis d'accord avec l'auteur qui veut que « le moi soit haïssable. » L'observation qui va suivre a été reproduite en divers ouvrages du docteur Luys[2]. Elle fut d'abord publiée dans la *Gazette des Hôpitaux*[3].

« Je pense qu'il y a un grand intérêt à vulgariser un point des ressources nouvelles que peut offrir, à la thérapeutique des maladies nerveuses, la mise en œuvre des pratiques de l'hypnotisme. Les cas de guérison, qui se présentent çà et là dans les hôpitaux, en raison même du milieu spécial où ils sont re-

1. L'*Initiation*, 15 mars 1889.

2. *Leçons cliniques sur l'hypnotisme*, 1890. — *Revue d'hypnologie*, 1890. — *Les applications thérapeutiques de l'hypnotisme*, 1889.

3. Hôpital de la Charité. M. Luys. Nouveau cas de guérison d'une paraplégie hystérique par la suggestion hynotique (5 mars 1887).

cueillis, de la publicité donnée aux expériences, de la multiplicité des moyens de contrôle, permettent d'ajouter foi à leur récit et de les considérer comme des acquisitions utilisables dans la pratique.

« Il s'agit, en effet, d'une malade de mon service, la nommée Gabrielle C., qui, entrée dans les derniers mois de l'année dernière à la Charité, pour se faire traiter d'accidents de congestion pulmonaire, fut prise d'attaques hystéro-épileptiques violentes, à la suite desquelles elle eut les deux jambes contracturées d'abord, puis ensuite immobilisées par une impotence complète.

« Elle était dans cet état d'immobilité absolue depuis sept mois, et j'avais inutilement employé toutes les ressources de la thérapeutique usitée en pareil cas, sans aucun succès. Mon intention était de reconstituer tout d'abord l'état général du sujet, très affaibli par ce séjour prolongé au lit, et, au bout d'un temps variable, d'avoir recours aux pratiques de l'hypnotisme, pour lui suggérer au moment opportun l'idée de marcher.

« Ce cas était pour moi la reproduction, traits pour traits, d'une malade atteinte des mêmes troubles moteurs paraplégiques, la nommée Anna, et qui avait été guérie d'une façon miraculeuse, en quelque sorte, par M. le docteur Bottey, alors mon interne à la Salpêtrière, par les suggestions hypnotiques[1].

1. Bottey, — *Le magnétisme animal*, p. 158. — Paris, 1885.

« Je procédai donc de la même manière, et ce fut le docteur Foveau de Courmelles, élève de mon service à la Charité, qui, suivant mes indications, eut mission de commencer le traitement de l'hypnotisme thérapeutique.

« La malade fut donc mise tous les matins en état d'hypnotisme, en période de léthargie, puis de catalepsie, et enfin de somnambulisme. Au bout d'un temps donné en période de somnambulisme, elle commença à se mouvoir et à faire inconsciemment quelques pas dans la salle, et bientôt après, suivant le procédé employé précédemment par M. Bottey, on lui donna, les appoints de la locomotion ayant récupéré les conditions physiques de leur fonctionnement, les suggestions de marcher lorsqu'elle serait réveillée. C'est ce qu'elle fit, et, depuis plusieurs semaines, la guérison ne s'est pas démentie.

« Seulement, dans ce cas, M. Foveau de Courmelles eut l'idée ingénieuse, au moment où il l'incitait à marcher, de changer sa personnalité. La malade se croyait être une autre personne, et, en cette qualité et avec ce procédé détourné, on est arrivé d'une manière satisfaisante au but que l'on se proposait.

« Voici du reste, ci-joints, quelques détails relatifs à l'observation clinique, rédigée jour par jour, de la main même de M. Foveau de Courmelles, qui sont relatifs à ce nouveau procédé de suggestion, qu'il a très heureusement mis en œuvre. Nous continuons,

dit-il, à faire marcher la malade en période de somnambulisme, en la soutenant peu à peu, et en constatant qu'elle se perfectionne quotidiennement dans la marche. Mais, la période du réveil étant arrivée, l'effort s'épuisait, et la malade demeurait impotente de nouveau. Les choses étant en cet état, nous lui suggérâmes l'idée (étant dans la période de somnambulisme) qu'elle devait conserver au réveil, qu'elle n'était plus Gabrielle, que sa personnalité était changée et qu'elle était Yvonne, sa voisine, fille très alerte. Cette suggestion thérapeutique eut un plein succès; Gabrielle conserva, en effet, à l'état de veille, l'impulsion qui lui avait été envoyée. Elle crut, durant toute la journée, être Yvonne et prit son rôle au sérieux; elle se mit à marcher comme elle et à récupérer toutes ses allures naturelles. Ce n'est que le lendemain qu'elle se réveilla naturellement, énervée, disait-elle, avec un sentiment de malaise général et une sensation pénible *d'être dans la peau d'une autre.*

« Cette opération de la substitution de la personnalité et de guérison transitoire fut renouvelée avec le même succès, trois jours de suite; la malade, passant toute la journée, sous le nom d'Yvonne, à circuler dans la salle, s'endormait régulièrement le soir, pour se réveiller le lendemain avec le même sentiment de fatigue insolite.

« On la laissa deux jours au repos, sans rien lui faire, pour ne pas lui donner une fausse direction, et

le troisième jour, une fois en somnambulisme, on lui donna la suggestion qu'au réveil elle allait être guérie et qu'elle marcherait naturellement. C'est effectivement ce qui eut lieu. A partir du jour où elle récupéra ainsi la faculté de mouvoir ses membres par les procédés naturels, elle continua à aller de mieux en mieux, et les allures de sa marche, qui étaient hésitantes, saccadées, devinrent régulières et bien coordonnées.

« La guérison s'est, depuis trois semaines, maintenue d'une façon stable; la malade est plus calme qu'avant ses crises et semble entrer dans une phase de franche convalescence. »

Il y a aujourd'hui plus de trois ans, et l'état est le même; le sujet marche comme s'il n'avait jamais été paralysé.

Le docteur Luys a obtenu de nombreuses guérisons (paralysie agitante, tremblements...) par la suggestion donnée dans le sommeil provoqué par les miroirs rotatifs, alors même que la somnolence existait seule. Je suis arrivé également par cette méthode à la guérison d'un tremblement datant de deux ans.

CHAPITRE XIII

LA SUGGESTION CRIMINELLE.

§ I. — ADMISSION DE SON EXISTENCE.

Pour quiconque a le respect de la vérité et des convictions, et veut permettre à celles des autres de se former, il importe d'abord d'exposer fidèlement les faits, puis d'en montrer les interprétations possibles. Ce chapitre sera donc un ensemble de citations, empruntées aux partisans à outrance de la suggestion criminelle et portant sur les expériences qui semblent leur donner raison. Notre avis — et le chapitre suivant en sera la preuve — étant absolument différent, nous ne pourrions les analyser succinctement sans que la tentation d'amoindrir les faits n'apparaisse ou ne semble exister; aussi nous bornerons-nous à citer textuellement.

La suggestion agit — d'après les auteurs — au moment même où elle est donnée, si le sujet y consent, ce à quoi on arrive toujours en insistant. « Toute cellule cérébrale, dit le Dr Bernheim, actionnée par

une idée, tend à réaliser cette idée ; l'idée doit se faire acte ; cette transformation se fait plus facilement quand l'automatisme cérébral est paralysé par l'engourdissement des facultés cérébrales supérieures (attention, perception). » Ce résultat serait obtenu par la suggestion hypnotique.

Le Dr Luys a, bien antérieurement, soutenu la thèse de l'automatisme des cellules nerveuses et il l'a appliquée à la suggestion.

Le Dr Ladame, privatdocent à l'Université de Genève, donne divers exemples de ces affirmations[1] :

« A S... — dit M. Bernheim — je suggérai, un jour, qu'à son réveil il verrait derrière lui, sur un meuble, une cuiller en argent, et qu'il la mettrait dans sa poche. Réveillé, il ne se retourna pas et ne vit pas la cuiller. Mais, sur la table, devant lui, était une montre ; je lui avais suggéré, en outre, l'hallucination négative qu'il ne verrait personne dans la salle et se trouverait tout seul, ce qui se réalisa : l'idée du vol, suggérée par la cuiller, se présenta dans son cerveau pour la montre. Il la regarda, la toucha, puis dit : « Non, ce serait un vol, » et la laissa. Si la suggestion du vol de la cuiller lui avait été répétée avec

1. Dr Luys, *Leçons cliniques sur l'hypnotisme*. Paris, 1890. Dr Ladame, *L'hypnotisme et la médecine légale*. Paris. 1888. Voir Dr Liébault, *Du sommeil et des états analogues* 1866. 1889, et Liégeois, Mémoire sur la *Suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*, présenté à *l'Académie des sciences morales et politiques*, 6 avril 1884.

force et impérieusement commandée, je ne doute pas qu'il ne l'eût prise.

« Depuis que ceci était écrit, j'ai eu l'occasion d'hypnotiser de nouveau S.... et je lui ai fait la même suggestion plus impérieusement : « Vous mettrez la « cuiller dans votre poche, vous ne pourrez faire « autrement. » A son réveil, il vit la cuiller, hésita un instant, puis dit : « Ma foi, tant pis ! » et la mit dans sa poche. »

M. Liégeois raconte l'expérience suivante : « Je fais dissoudre une poudre blanche dans de l'eau, et j'affirme à Mme C... (âgée de 55 ans) que c'est de l'arsenic. Je lui dis : « Voici M. D.... qui a soif, il va tout à l'heure demander à boire; vous lui offrirez ce breuvage. — Oui, monsieur. » — Mais M. D... fait une question que je n'avais pas prévue : il demande ce que contient le verre qu'on lui présente. Avec une candeur qui éloigne toute idée de simulation, Mme C... répond : « C'est de l'arsenic ! » Il faut alors que je rectifie ma suggestion. Je dis : « Si l'on vous demande ce que contient le verre, vous direz que c'est de l'eau sucrée. »

« Interrogée par M. le commissaire central, Mme C... ne se souvient absolument de rien. Elle n'a rien vu, rien fait, n'a donné à boire à personne; elle ne sait pas ce qu'on veut lui dire. »

L'*Indépendance Luxembourgeoise*, en 1887, contenait le récit d'une expérience de ce genre, faite à

Bruxelles. Un jeune homme s'était présenté au cabinet du juge d'instruction, s'accusant de parricide. Le désespoir, le repentir, les regrets les plus navrants étaient peints sur son visage. On arrête le malheureux, on l'interroge, on vérifie ses affirmations, et on le relâche bientôt : il n'avait rien fait !

Voici maintenant un exemple dû au docteur Gilles de la Tourette, exemple invoqué souvent, bien que son auteur — comme nous le montrerons — n'y voie qu'une expérience de laboratoire :

« Nous disons à H. E..., mise en somnambulisme et qui a eu quelques difficultés avec notre ami B..., l'interne du service :

« — Vous connaissez M. B...? — Oui, monsieur. — C'est un garçon charmant? — Oh! non, monsieur, il ne me soigne pas bien. — Vraiment! mais alors nous allons le faire disparaître, et il viendra certainement un autre interne qui vous soignera mieux que lui. — Mais je ne demande pas mieux. — Vous allez vous charger de la chose : voici un pistolet (et nous lui mettons une règle en main); quand vous serez réveillée, vous lui en tirerez un coup; il doit venir ici, attendez-le. »

« Nous soufflons sur les yeux de H. E..., qui, après son réveil, continue de causer avec nous, tout en jouant avec le revolver (ou la règle qui le représente à ses yeux). Alors, le dialogue se poursuit, la malade refuse de se dessaisir de son arme. La suggestion

n'étant pas encore accomplie, dit M. G. F...., elle ne consentira sous aucun prétexte à se séparer de son revolver : elle tuerait plutôt la personne qui viendrait s'en emparer.

« A ce moment, entre notre ami B..., qui est prévenu de la réception qui l'attend. H. le laisse approcher et, froidement, lui tire à bout portant un coup de pistolet. B... tombe à terre, en s'écriant : « Je suis mort! — Comment, disons-nous à H...., vous avez tué M. B...! mais quels sont les motifs qui vous ont engagée à commettre un pareil forfait? — M. B... me soignait mal, je me suis vengée. — Ce ne sont pas des raisons suffisantes. — Vous croyez? tant pis, et puis j'en ai bien d'autres; il devait, du reste ne mourir que de ma main. »

Une autre expérience analogue —qui m'a été communiquée par son auteur — a été faite par le Dr Dumontpallier, dans son service, à l'Hôtel Dieu, devant plusieurs littérateurs. Une malade du service est mise en hypnose. Peu jolie à l'état normal, elle présentait, dans l'état extatique, la plus grande beauté. Le docteur lui dit : « Il y a ici des gens qui m'ennuient. — Oh! non, fait-elle. — Si, ils m'ennuient, surtout celui-là : tu vas l'empoisonner (M. Dumontpallier montre Alexandre D....). — Non. — Je veux, je veux! »

La physionomie montrait toutes les transes, toutes les hésitations, qu'Alexandre D.... suivait avec un intérêt visible.

« Tiens, voilà le verre ; tu entends le poison tomber ; porte-le. — Non, non. — Je veux ! »

La malade obéit, approche le verre d'Alexandre D.... et lui dit : « Il faut boire » ; et elle le fait presque boire de force.

Elle revient à sa place ; elle dit : « C'est fait », et tombe affaissée.

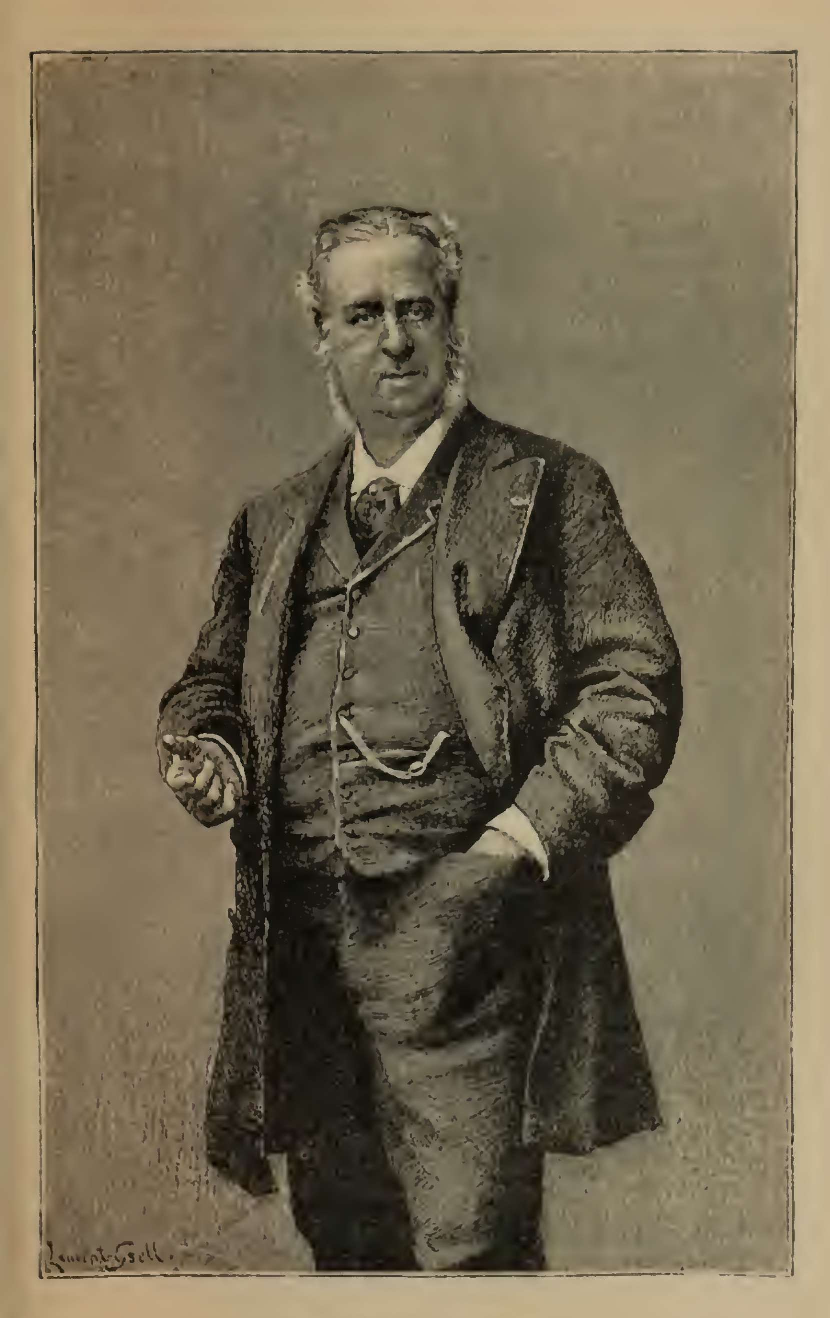
On la réveille, on lui raconte ce qu'elle a fait ; elle vient à Alexandre D.... et lui dit avec l'accent de la plus grande sincérité. : « Oh ! monsieur, un contre-poison, vite ! pardonnez-moi avant de mourir, si vous mourez ; dites.... »

L'accent de la supplication était navrant ; la malade se traînait aux pieds de sa prétendue victime, et, le visage convulsé, elle implorait.

Le Dr Dumontpallier — dont j'écris le récit une heure à peine après son amicale conversation — ajoutait, devant mes doutes : « Je défie mes contradicteurs, malgré leurs explications — données depuis peu de temps — de *crimes de laboratoire*, de se décider à se prêter, comme sujets d'expériences, aux essais de suggestion criminelle que je pourrais faire. »

Le Dr Luys a également écrit ceci, à propos des sujets hypnotisés [1], en particulier de ceux qui sont dans l'état de somnambulisme lucide : « Cet être sans défense, sans résistance aucune, vous pouvez non-seulement l'obliger à vous faire un don manuel,

1. Leçons cliniques sur l'hypnotisme, 1890.



Le Dr Luys.

mais encore à signer une promesse, une lettre de change, un engagement quelconque. — Vous pouvez lui faire écrire un testament olographe, parfaitement valable, qu'il va vous remettre et dont il *ne saura jamais l'existence*. — Les formalités légales les plus minutieuses, il est prêt d'ailleurs à les accomplir, avec un calme, une sérénité, un naturel qui tromperaient le plus exercé des officiers ministériels. — Ces somnambules ne reculeront pas davantage, soyez en sûrs, devant une dénonciation, un faux témoignage, et ils sont, comme je vous l'ai dit, les instruments passifs de toutes vos volontés. — Ainsi, voici E....; elle va écrire et signer devant vous une donation en ma faveur : bon pour mille francs. — Au point de vue criminel, le sujet suggestionné dans une direction pourra faire des dénonciations mensongères, accuser telle ou telle personne, et soutenir avec assurance avoir assisté à un crime imaginaire. — Je vous rappelle ces scènes d'assassinat fictif, dont je vous ai donné la représentation. J'ai eu soin de mettre entre les mains du sujet un morceau de papier, en guise de poignard ou de révolver; mais il est évident que, s'il se fût agi de véritables instruments de meurtre, cette scène aurait pu prendre un caractère tragique. »

M. Liégeois, professeur de droit à la Faculté de Nancy, a poussé un cri d'alarme, qui a porté le trouble dans la société contemporaine, sans s'inquiéter si la

recherche des vrais coupables devenait plus difficile.

« Au moyen-âge, dit-il, le combat judiciaire ou l'épreuve par le feu etaient bien plus *commodes*, pour rendre la justice, que les lenteurs, les formalités, les enquêtes, les longs débats prescrits par notre code d'instruction criminelle.... Il ne s'agit pas de savoir si la suggestion hypnotique rend la poursuite des crimes plus difficile, mais si elle peut être réellement employée pour commettre ou faire commettre des crimes. »

A cela le Dr Ladame, qui fait la citation, répond :

« Posée en termes aussi simples, la question ne peut être évidemment résolue que dans un sens affirmatif. Oui, la suggestion hypnotique peut être employée à l'accomplissement de délits et de crimes. La preuve en est faite expérimentalement. Et si les expériences de suggestion criminelle n'ont pas une valeur absolue, c'est qu'elles ont été faites jusqu'ici par d'honnêtes gens. »

Au lendemain du Congrès hypnotique, l'un de ses membres les plus autorisés, le Dr Guermonprez, professeur à la Faculté libre de médecine de Lille, écrivait sur la possibilité de la suggestion et les expériences publiques [1] :

« Un monsieur exprimait à une dame fréquemment hypnotisée ses regrets de ne pas la voir endormie et de la voir résister à un magnétiseur d'hippodrome.

1. *Le Monde*, 25 octobre 1889.

— « Non, non, monsieur. Dans une société où je connais tout le monde, je me prête volontiers à ces distractions; mais ici, en public, dans un cirque, que pensez-vous donc? Non, monsieur; non, jamais! — En s'exprimant avec véhémence, cette dame montrait bien tout le mépris qu'elle éprouvait pour le public de cette salle. Il faut le reconnaître, ce mépris était bien mérité. » Le magnétiseur avait endormi son sujet et soudain il lance le regard de celui-ci sur la dame, la regarde lui-même, et l'endort. Il lui fait faire diverses suggestions, rire, pleurer, se mettre à genoux.... Il lui recommande de ne se souvenir de rien au réveil : il la remet alors dans son état normal, et elle ne pense à rien.

A propos d'un livre qui niait l'abolition de la volonté dans l'hypnotisme [1], le Dr Guermonprez affirmait très nettement sa conviction contraire [2]. Les Drs Grasset (de Montpellier) et A. Forel (de Zurich) admettent également la suggestion criminelle.

En janvier dernier, une affaire criminelle ramenait sur le tapis la question de l'influence possible de la suggestion. Nous verrons, tout à l'heure, les autorités qui niaient la suggestion; mais le Dr Bernheim, de Nancy, affirme plus que jamais la destruction du libre arbitre, avec ou sans sommeil. « Tout,

1. Dr Foveau de Courmelles. *Le magnétisme devant la loi*, 1890.
2. *Le Monde*, 6 et 27 janvier 1890.

dans la vie, est suggestion. L'accusée est une excellente suggestible, pas plus[1]. »

Il semble que tout soit dit devant ces témoignages accablants; et le lecteur, timoré, inquiet, troublé, doit voir sa sécurité menacée, et suspendue sur sa tête cette nouvelle épée de Damoclès, inconnue des anciens : la suggestion. Il n'en est rien, heureusement. Prouvons-le.

1. *La Justice*, 31 janvier 1890.

CHAPITRE XIV

LA SUGGESTION CRIMINELLE.

§ II. — NÉGATION DE SON EXISTENCE.

Admettre la suggestion criminelle, c'est nier l'existence de la volonté. Sans entrer ici dans l'examen des doctrines philosophiques, on peut affirmer que tout le monde se croit libre et se comporte comme tel. Que nous soyons une girouette tournant à tous les vents et se figurant avoir une volonté, — comme l'a prétendu certain philosophe, — peu nous importe. On pourrait parodier ici cette phrase de Descartes : « Je pense, donc je suis, » — de la façon suivante : « J'agis, donc je veux. »

Les circonstances ont une influence sur nous, soit ; mais souvent nous les avons fait naître, et, dans tous les cas, nous pesons leur valeur, nous pouvons suivre ou ne pas suivre l'impulsion qu'elles nous donnent. Nous ne nous laissons diriger par elles que si elles coïncident avec nos goûts, nos aspirations, notre disposition d'esprit, que sais-je ? Et encore

nous prend-il souvent fantaisie, au dernier moment, de les écarter ou d'agir en un sens absolument opposé à celui que ces circonstances comportaient.

Évidemment, elles sont une suggestion dans la véritable acception du mot, c'est-à-dire une tendance impulsive; mais elles ne sont nullement la force fatale qu'on en a voulu faire.

La suggestion — que nous n'avons pas encore absolument et nettement définie — est l'implantation de la volonté d'autrui dans un cerveau étranger. Le domestique exécutant un ordre est suggestionné : il cède à la volonté qui le paie. Le fiancé, se prêtant aux désirs de sa future, subit une volonté étrangère à la sienne. Le professeur, qui enseigne et répète tous les jours les mêmes principes à ses élèves, leur impose ses vues. Le père, qui gronde son fils après une faute, essaie de lui infuser sa propre volonté pour mieux faire. La mère, qui câline son enfant, tente par ses caresses d'arriver au même but. La femme qui, par la douceur et ses infinis moyens de persuasion, fait de son mari ce qu'elle veut, a implanté sa volonté. L'orateur qui captive son auditoire agit de même. Tout n'est donc que suggestion ici-bas, au moins dans la réelle acception du mot. Il n'est pas besoin de sommeil pour cela, et à ce point de vue nous sommes d'accord avec le professeur Bernheim.

Une lecture, la vue d'un accident ou d'une chose comique, l'audition d'un houra ou d'un morceau de

musique nous procurent des émotions gaies ou tristes, nous suggestionnent en un mot.

Les critiques d'art, tous les ans, lors des expositions de peinture, suggèrent au public attentif les œuvres qu'il convient d'admirer. Certains salons donnent la note du bel esprit et indiquent ce qui est bon en littérature ou en art. Une jolie femme peut faire adopter une mode, pourvu qu'elle sache la faire valoir. Les costumes, les ameublements, les fleurs de nos jardins sont soumis à des lois venues souvent on ne sait d'où. Il y a là — dit le Dr Luys — « les mêmes incitations latentes aveuglément suivies, parties d'une volonté autorisée qui dicte souverainement ses arrêts et se trouve écoutée de tous ceux qui se sentent nés pour être ses serviteurs. — Véritable hypnotiseur social, l'homme supérieur devient fatalement un chef de groupe qui donne son mot d'ordre à ses fidèles, le leader des assemblées qu'il fascine par son éloquence. Et tous ces fascinés inconscients, *proni in servitutem*, l'acclament, vivent de sa parole, et se sentent satisfaits d'être ainsi dirigés. »

Il est certain que nous sommes naturellement portés à obéir : la lutte et la résistance ne sont le propre que de rares individus ; mais de là à dire que nous soyons *fatalement obligés* d'obéir — même le plus petit d'entre nous — il y a un abîme.

On peut aller plus loin et dire encore dans le même sens :

Le principe d'autorité, devant lequel s'inclinent tant de gens, le respect des opinions constituées, des corps savants, c'est une suggestion qui peut être, dans certains cas, défectueuse. Galilée ne fut-il pas seul de son temps à publier une vérité — la rotation de la terre autour du soleil — et, l'abjurant de force, ne s'écriait-il pas encore : « E pur si muove? » Les faits et les principes parlent plus haut que les hommes et doivent être d'abord écoutés.

Le malheureux qui meurt de faim et vole un pain à la devanture d'un boulanger est suggestionné par la faim, et cependant il est libre de voler ou de ne pas voler.

Si l'on élargit le sens d'un mot, on peut arriver à lui faire dire ce que l'on veut et à le détourner complètement de sa signification première. C'est ce qu'ont fait certains hypnotiseurs à propos de la question qui nous occupe. De ces suggestions diverses que nous donnent le milieu ambiant dans lequel nous vivons, l'éducation, les préjugés dont nous sommes imprégnés, ils sont arrivés à conclure qu'un ordre verbal pouvait transformer radicalement un sujet. Qu'à la longue, à force de lui répéter constamment la même proposition, on arrive à émousser son caractère, soit; c'est là l'avantage et l'inconvénient des sociétés. Si celles-ci sont bonnes, le sujet qui en sort peut être bon, et le proverbe a pu dire exactement : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. » Et

encore les exceptions ne sont-elles pas nombreuses? Que de gens supérieurs ont des fils médiocres! Que d'honnêtes gens ont des scélérats pour enfants! Que de pères criminels n'ont pas été imités par leur descendance! Et les nombreux proverbes : « tel père, tel fils, » ou « bon chien chasse de race »... sont, comme tous les proverbes, susceptibles de multiples exceptions.

Pour nous, la suggestion hypnotique est l'ordre donné en quelques secondes, quelques minutes au plus, à un individu plongé dans le sommeil provoqué. Elle ne doit pas être comparée, ou elle ne peut l'être que de très loin, aux suggestions que nous venons d'envisager. Cette suggestion peut être répétée; mais *elle est absolument impuissante à transformer* — comme on l'a voulu — *un criminel en honnête homme* ou *vice versa*.

Après une affirmation aussi catégorique, il est nécessaire de produire des faits qui l'appuient. Nous avons vu ceux qui sont cités en faveur de l'opinion contraire. Des crimes imaginaires, exécutés par quelques névrosés, et quels névrosés encore! Voilà le bilan autrement chargé de passif — de preuves négatives — que d'actif ou preuves positives; voilà la base du raisonnement des suggestionnistes à outrance : « Nous faisons commettre des crimes... imaginaires; or, nos sujets n'ayant plus conscience [ce qu'il faudrait tout d'abord prouver] ils commettraient tout

aussi bien des crimes réels. » Mais alors, s'ils n'ont plus conscience, pourquoi — comme le dit le Dr Brouardel dans son cours de médecine légale de la Faculté de médecine de Paris — les somnambules ne réalisent-ils « que des suggestions agréables ou indifférentes que leur offre un individu agréable ? (*Gazette des Hôpitaux*, 8 novembre 1887). » Voilà le principe d'autorité opposé au principe d'autorité. Et d'un !

M. Pierre Janet (du Havre), qui a soutenu en Sorbonne une thèse de doctorat ès lettres sur l'hypnotisme — on voit qu'aujourd'hui celui-ci a ses entrées partout, — disait au Congrès hypnotique : « Au point de vue uniquement psychologique, M. Bernheim a émis des opinions dangereuses et qui amèneraient la suppression de toute espèce de déterminisme ; pour ma part, je n'hésite pas à affirmer que ses interprétations sont aussi antipsychologiques, car la psychologie, comme la physiologie, a des lois que la suggestion est incapable de faire fléchir. » Et de deux !

Les anciens maîtres : Puységur, Deleuze, Aubin Gauthier, l'abbé Loubert, etc., partagent également ces idées. Et *tutti quanti*.

Le Dr Charcot, *interwievé* à propos de l'affaire criminelle à laquelle nous faisons allusion dans le chapitre précédent, s'est montré très sceptique pour ce qui est de la suggestion. Il a dit que l'accusée est peut-être atteinte de ce que les Anglais ont les pre-



Le Dr Charcot.



miers appelé la « folie morale », maladie due à l'atavisme ou à un vice congénital, mais que l'on doit se borner à considérer comme une pure circonstance atténuante[1]. Et il ajoutait :

« L'École de Nancy prétend bien qu'au moyen de la suggestion, on peut influencer quelqu'un au point de lui faire commettre un crime; mais il n'y a pas d'exemple d'un crime de ce genre, et l'école de Nancy serait fort embarrassée de donner les preuves de ce qu'elle avance.

« ...Quant à la suggestion à l'état de veille, elle ne peut être invoquée non plus dans l'espèce. On peut bien agir sur une hypnotisée pour lui faire accomplir un acte insignifiant. Mais, encore une fois, il est sans exemple qu'on soit jamais parvenu à en faire une criminelle. « Il y a seulement — selon l'expression imagée de Gilles de la Tourette — des « crimes de laboratoire » [2].

« L'accusée était, depuis sa naissance, destinée au crime. Quand son complice a demandé de confectionner le sac où devait être enfermé le cadavre de la victime, elle a obéi simplement. S'il l'avait endormie pour lui faire accomplir cette besogne, elle ne se souviendrait de rien aujourd'hui : voilà qui est probant. » — Nous faisons nos réserves, car l'absence de mémoire après le fait accompli n'est nullement fatale;

1. *La Justice*, 1er février 1890.
2. *L'Echo de Paris*, 28 janvier 1890.

souvent même il faut éduquer le sujet pour qu'il ne se souvienne plus. — « Quel que soit l'état dans lequel on plonge la malade, l'instinct honnête subsiste toujours. Quand elle obéit et frappe comme on le lui a commandé, elle sait fort bien qu'elle ne fera pas de mal à sa victime »[1].

« L'accusée est tout simplement ce que nous appelons une *folle lucide*, dont la responsabilité peut être plus ou moins atténuée, mais existe. »

« Ce serait le premier exemple de suggestion criminelle, » a dit ailleurs le professeur Charcot. L'abbé A. de Meissas s'est prononcé nettement au *Congrès magnétique international de* 1889 pour la conservation de la volonté dans le sommeil provoqué

Pour le Dr Bernheim, la suggestion expliquerait le crime, puis la démarche de la coupable venant se livrer sous l'influence d'une nouvelle suggestion due à un tiers. Pourquoi ce tiers a-t-il été plus fort que l'assassin, le donneur habituel de suggestions?

Toute la presse s'est passionnée pour cette affaire, non que les coupables ou la victime fussent intéressants, mais à cause des graves problèmes qu'elle soulevait. L'avis presque unanime, motivé par l'expérience de nombreux médecins *interwiewés*, a été la négation de la suggestion criminelle[2].

1. *L'Intransigeant*, 28 janvier 1890.

1. Dr Foveau de Courmelles. *Le Voltaire*, 28 janvier 1890. — L. Roger Milès. *L'Evénement*, 31 janvier 1890.

Discutons maintenant, un à un, les faits allégués en faveur de la suggestion criminelle, et cités dans le chapitre précédent. L'expérience de M. Bernheim, portant sur le vol d'une cuillère, peut s'expliquer par la *façon consciente* d'agir du sujet, sachant qui lui donnait l'ordre et ayant l'assurance de l'impunité. Il en est de même pour l'empoisonnement proposé par M. Liégeois et l'acte similaire ordonné par le docteur Dumontpallier. L'assassinat par le pistolet, commandé par le docteur Gilles de la Tourette, est, selon sa propre expression, *un crime de laboratoire*[1].

Un sujet qui ne possède rien signera bien toutes les reconnaissances possibles et imaginables; il donnera et lèguera tout ce que l'on voudra! Le jeune hommes de Bruxelles, s'accusant de parricide, pouvait avoir rêvé et croire à la réalité de son rêve, ce qui indique une prédisposition à la folie[2].

Les affirmations de MM. Liégeois, Ladame, Grasset, Forel — malgré leur autorité — ne peuvent suffire, étant basées sur ces faits. L'expérience — citée par le docteur Guermonprez — du magnétiseur qui influençait une dame désolée de se montrer devant le public et l'amusant quelques minutes plus tard, peut

1. *Comptes rendus du Congrès hypnotique de* 1889, Paris 1890 *Comptes rendus du Congrès magnétique international de* 1889, Paris, 1890 : Mémoires de l'abbé de Meissas, le *Magnétisme et la conscience;* du mesmériste A. Bué; des magnétiseurs Donato, Alf. Reybaud,...

2. Dr Ph. Tissié, *Les rêves*, 1890.

s'expliquer par un revirement d'idées et un désir soudain d'exhibition. Elle a une valeur morale, tout au plus bonne pour son auteur. Le professeur Delbœuf, de Liège, est de mon avis, ou — si l'on aime mieux, son œuvre étant contemporaine de la mienne, — nous sommes du même avis[1]; et il démontre, par des expériences très concluantes, que même les hallucinations sensorielles sont *volontairement* acceptées par les sujets et qu'ils en ont conscience.

On voit combien peu il reste de ces faits terrifiants de prime abord. La plus simple raison n'indique-t-elle pas la conservation de la conscience? Alors que l'inconscient veille, au point que le sujet — comme nous l'avons vu dans le chapitre de la simulation — peut comprendre une série de signaux dans les états profonds de l'hypnotisme, on veut que le conscient, le moi, disparaisse dans un état élevé, le somnambulisme. N'y a-t-il pas quelque naïveté à supposer que le sujet, se voyant ordonner des crimes par des savants et des gens *posés* comme les expérimentateurs cités, ignore qu'on l'arrêtera à temps? Supposons même qu'on ne le puisse; mais il reste protégé par les instigateurs de son crime, et surtout par leurs théories dont il ne croit pas, et pour cause, un traitre mot! Il est sûr de l'impunité; et, comme il y va de sa position sociale de sujet hypnotique de faire réussir l'ex-

1. J. Delbœuf. *Le magnétisme animal*, 1890.

périence, voire d'inventer du nouveau, il fera, et au-delà, ce que voudra son hypnotiseur.

Quant aux suggestions thérapeutiques et à leur efficacité, elles n'impliquent nullement l'idée de l'abolition de la volonté ; le sujet veut guérir, il s'y prête, et, son imagination aidant, il y arrive parfois.

Pour trouver des faits infirmant la négation du libre arbitre, il suffit d'interroger les magnétiseurs[1], ou même de constater ce qui se passe quotidiennement dans les hôpitaux : les bons sujets appartiennent au plus offrant. Et j'aime à croire que si le pouvoir fatal attribué à l'hypnotisme existait, un sujet bien éduqué ne pourrait jamais abandonner son premier maître. Qu'on le remarque bien, ce n'est pas une fois, mais des milliers de fois, que s'est produit ce fait — favorable aux intérêts du sujet — d'aller vers un nouveau maître, afin d'être payé plus cher. Lors de l'apparition de mon livre : *Le Magnétisme devant la loi*, je me servis de cet argument, en causant avec un de nos grands critiques, pour appuyer ma thèse de conservation de la liberté ; il me répondit : « Une expérience faite scientifiquement par des savants vaut mieux que cinq cents observations de magnétiseurs. » C'est une singulière extension du principe d'autorité, dont les annales de la science nous montrent trop souvent les erreurs.

1. Donato affirmait au *Congrès magnétique international de* 1889, qu'il avait endormi 30 000 personnes et qu'aucune d'elles n'avait pu l'être contre son gré ; de même Alf. Reybaud...

J'ai vu souvent donner aux sujets la suggestion de ne se laisser endormir que par leur hypnotiseur habituel, médecin des hôpitaux, magnétiseur,... et souvent aussi il m'est arrivé de trouver ces mêmes hypnotisés dans des exhibitions à grand spectacle où les endormait qui voulait.

Le professeur Delbœuf a essayé de violenter la volonté des sujets et il déclare n'y être pas arrivé. La *Revue scientifique*, à propos du livre de M. Liégeois, a écrit : « L'automatisme dans l'hypnotisme n'est pas absolu ; et, pour notre part, nous avons vu des personnes hypnotisées se refuser énergiquement à faire tels ou tels aveux, mentir avec système et opiniâtreté, et ne subir en aucune façon certaines suggestions, celles précisément qui les touchaient de plus près et qui engageaient le plus leur responsabilité, alors qu'elles subissaient très docilement les suggestions insignifiantes ».

Le colonel A. de Rochas a tenté la suggestion suivante sur un excellent hypnotique. Celui-ci, abandonné quelques instants seul dans l'appartement, avait volé un objet de prix. Après son départ, on s'aperçoit de la disparition de l'objet. Quelques jours après, on suggère au sujet endormi des projets de restitution, on insiste, on ordonne, et... tout cela infructueusement. L'objet avait bien été volé par le sujet, qui l'avait vendu à un marchand d'antiquités, chez lequel on le retrouva d'après les indications d'une

tierce personne. Et cependant cet hypnotisé exécutait tous les crimes imaginaires qui lui étaient ordonnés.

Donato, Hansen, Alf. Reybaud, de Casti et tous les magnétiseurs, grands ou petits, sont d'un avis unanime sur ce point. Bien qu'ils aient été souvent victimes de simulateurs, qui, payant pour assister à leurs séances, avaient le droit de s'y amuser, ils ont endormi réellement un assez grand nombre de gens pour arriver à se former une opinion solide, qui est celle-ci : la volonté subsiste. Tout ce que peut faire l'expérimentateur, c'est de troubler le sujet et de développer en lui des phénomènes nerveux[1] : on produit souvent une véritable crise. Aussi peut-on dire que la suggestion n'est pas une implantation de volonté : c'est tout au plus une tentation violente donnée au sujet, mais à laquelle il est libre de résister.

L'individu, mourant de faim, placé devant un pain ; le gourmand, en face d'une table bien servie, sont tentés de manger, mais ils sont libres de le faire ou de ne pas le faire. Ces comparaisons, que j'ai trouvées très ingénieuses, m'ont été *suggérées* — puisqu'il y a de la suggestion partout ! — par l'abbé A. de Meissas. Qu'on enlève les excitations données, et les patients retrouvent le calme. Voilà pourquoi il convient de retirer un ordre donné. L'hypnotisé n'aura pas de crise si on suit cette règle. M. de Rochas enlève les

1. Comte R. de Maricourt. *Souvenirs d'un magnétiseur.*

suggestions de ses sujets — qu'il a remarqués être toujours anesthésiques lorsqu'ils vont les accomplir — par la friction du vertex ; et il leur apprend ce moyen, qui les rend non seulement libres, puisqu'ils peuvent résister, mais les débarrasse de pensées mauvaises. Si ces pensées coïncident avec leurs idées naturelles, elles augmentent leur tendance ; mais c'est là toute leur action.

Le critérium de la suggestion criminelle serait — semble-t-il — la preuve d'un véritable assassinat commis par suggestion : « Qu'on nous apporte — dit le docteur Gilles de la Tourette — un cas authentique ; nous nous déclarerons ébranlé, mais pas encore convaincu. » A cela, M. Liégeois répond qu'on ne peut apporter un cadavre, que la justice s'y opposerait.... Ce sont des arguments spécieux. Pour moi, les patients, dont c'est la position sociale d'être sujets hypnotiques, et ce n'est guère que sur cette classe peu intéressante que l'on opère d'ordinaire, *feront devant nos savants tout ce que l'on voudra, sûrs qu'ils sont de l'impunité.* On ne peut donc ainsi arriver à rien de concluant. Le critérium absolu serait de nombreux faits, bien et duement constatés par de nombreux observateurs, et accomplis d'une façon manifestement contraire à l'intérêt du sujet. Et encore faudrait-il que celui-ci ne se sache pas observé. Je crois même qu'il faudrait aller jusqu'au suicide ; et, alors même, le sujet pourrait croire qu'on l'arrêtera

au dernier moment. J'ai entendu, en effet, des sujets dire : « On me commanderait de me jeter par la fenêtre que je le ferais, tellement je suis sûr, ou qu'il y aurait quelqu'un en bas pour me recevoir, ou qu'on se précipiterait à temps pour empêcher l'événement. L'intérêt des expérimentateurs et les poursuites qui résulteraient d'un tel acte m'en sont un sûr garant. »

Après un tel aveu, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle et à dormir tranquille.

Les expériences faites au commencement d'avril 1890, à l'Hôtel-Dieu de Paris, dans le service du docteur Dumontpallier, par le docteur Bernheim, de Nancy, n'ont donc qu'une valeur très relative. Dans tous les cas, elles ne peuvent ni ne doivent troubler la conscience des jurés. Les suggestions et les idées sont contagieuses : c'est la *foi*. Cela est vrai pour tout le monde. Il n'y a pas de transition marquée entre les fous, les nerveux et les individus sains. La superstition, la calomnie, le doute, le meurtre se transmettent de proche en proche, sans qu'il soit besoin pour cela de parquer les gens dans une clinique ; non seulement le sang porte avec lui ces germes funèbres, mais encore l'ascendant de l'exemple, l'instinct d'imitation, règnent à travers les masses brutales, et personne ne sera jamais assez perspicace pour savoir quelle nuance sépare, de l'enthousiasme du beau, de l'ardeur vers le bien, le fanatisme du mal et la pas-

sion de l'horrible. « Quand on examine avec froideur — dit M. Antoine Randers[1] — les variations de la volonté, on finit par se déclarer à soi-même qu'il n'y a pas de moyen terme : nous sommes tous, si l'on parle d'état morbide, blessés et défaillants à des degrés divers; mais si l'on veut encore soutenir le langage du droit et de la loi, il n'y a pas d'irresponsables. — Et si l'on pose l'accusation de complicité contre celui qui a suggéré l'acte délictueux et infâmant, nous admettrons avec nos codes qu'il ait sa part de la peine; mais il n'y a pas lieu d'épargner le coupable réel, même s'il n'a été qu'un instrument.

« Loin de briser, en matière pénale, les ressorts de la jurisprudence, les travaux du docteur Bernheim indiquent au magistrat qu'il ne saurait frapper avec assez de sévérité. La pire des conséquences du crime, c'est la vulgarisation, le prosélytisme du crime. »

Nous avons depuis longtemps défendu ces mêmes idées, et nous écrivions récemment : « Alors même qu'il serait avéré — et c'est le contraire qui l'est — que certains névrosés ont, sous cette influence mal déterminée, commis un acte criminel, ces êtres sont dangereux au même titre qu'un animal venimeux et doivent être séparés de la société par les murailles de la maison de santé, de la prison ou de la tombe[2]. »

Quant aux changements de personnalité, ils peu-

1. *Le Voltaire*, avril 1890.
2. *Le Roquet*, *L'hypnotisme*, Dr Foveau de Courmelles, 22 mai 1890.

vent s'expliquer par la faculté d'assimilation de l'*inconscient*, dont la puissance d'intuition devient considérable par suite de l'obscurité dans laquelle sont plongées une grande partie des régions cérébrales. Là encore, pour être complètement édifié, il faudrait faire commettre un crime réel!

On pourrait finir par le côté gai et burlesque, dont s'est emparée la presse[1] : ce serait arriver ainsi à cette fabuleuse histoire du tribunal d'Helsingford.

Il s'agissait d'un étudiant en médecine hypnotisé fréquemment contre son gré, disait-il, et qui, appelant des témoins pour corroborer ses affirmations, les entendait raconter aux juges les histoires les plus invraisemblables. Un examen approfondi de la question montra que les déposants à la barre étaient hypnotisés.

Pourquoi pas les juges!

1. M. Le Coq. *Le Voltaire*, octobre 1889.

CHAPITRE XV

L'IMAGINATION.

L'imagination peut expliquer, sinon tous, au moins presque tous les phénomènes de l'hypnotisme. Déjà, nous lui avons attribué les guérisons dues à cet agent thérapeutique. Multiplions les faits, pour justifier notre opinion. Le docteur Liébeault a pu prendre avec raison, pour épigraphe de son livre[1], cette phrase des *Essais* de Montaigne : « C'est un grand ouvrier de miracles que l'esprit humain ». La « folle du logis, » de Pascal, est capable de grandes choses ; son action est évidemment doublée par l'*éducation* des sujets et l'*imitation* des phénomènes qu'ils voient.

Voici, à ce propos, ce que nous écrivions, il y a déjà quelques années[2]. Il s'agissait d'actions produites à l'état de veille et dues à une force spéciale et nouvelle.

« Il y a quelques jours, un magnétiseur donnait

1. Dr A. Liébeault. *Le sommeil et les états analogues*. 1866 et 1889.

2. Dr Foveau de Courmelles. *Le magnétisme animal*, dans *le Constitutionnel*, 3 avril 1888.

une séance chez M. X... ; nous y étions, et comme il demandait des gens de bonne volonté, nous nous présentâmes. Nous avons alors constaté qu'en posant sa main entre les épaules — ce qui est nécessaire, dit-il, pour agir sur le cervelet — il appuie fortement, qu'il le veuille ou non. Il fatigue donc matériellement le sujet. En outre, celui-ci, pour peu qu'il soit nerveux, se sentant sur l'estrade en face d'un public qui le regarde avidement, saisi d'une appréhension vague, énervé par ce qu'il a déjà vu, est intimidé. De là à une terreur muette, grossie par l'imagination et la fatigue matérielle qu'il éprouve, parce que — nous le répétons — le magnétiseur pèse lourdement sur lui, il n'y a qu'un pas très rapidement franchi. Aussi le sujet est-il bientôt — victime complète de son imagination — la proie de l'expérimentateur. Quand celui-ci l'a constaté, il agit alors, mais seulement alors, à distance, sur son sujet. Ne produisant rien sur nous, en appliquant fortement sa main sur nos épaules, le magnétiseur essaya de nous faire mettre à genoux. Il malaxe pour cela les muscles lombaires, ou de la région des reins, et ceux du mollet : il produit ainsi une sensation de fatigue, comme celle qui résulte d'une longue marche. Nous n'avons senti que de la fatigue, rien de plus ; mais nous ne nous agenouillâmes nullement devant ce nouveau dieu ! Nous le raillâmes même de son impuissance.... »

On voit à quel point nous avons voulu nous rendre

compte par nous-même de la réalité des phénomènes. Ceux-ci se produisaient sur quarante pour cent des sujets qui se présentaient. Y avait-il une force réelle? ou bien l'imagination, aidée par la mise en scène et l'annonce préalable des faits, était-elle le seul agent? ou bien encore, ces deux causes agissaient-elles? Il est bien difficile de débrouiller cet écheveau inextricable d'explications. On peut toutes les admettre, mais l'action de l'imagination s'impose indéniable.

La peur, que nous rencontrons aussi bien chez les animaux que chez l'homme, n'est pas autre chose qu'un produit de l'imagination, et Dieu sait cependant si ses conséquences sont parfois terribles. Voici des exemples[1] :

Des individus, sous l'action soudaine et intense de la peur, voient subitement leurs cheveux blanchir. Quelquefois, la moitié des cheveux seulement a changé de couleur, tandis que l'autre moitié a conservé sa coloration normale.

Boerhaave raconte qu'un condamné à mort lui fut abandonné. On lui banda les yeux et on fit le simulacre de le saigner aux quatre veines. Des robinets d'eau voisins laissaient écouler leur liquide, et simulaient ainsi l'écoulement du sang dans des bassins

1. Dr Foveau de Courmelles. *Science pour tous*, août 1886. Le même. *Les Facultés mentales des animaux*. 1 vol. de la bibliothèque scientifique contemporaine, 1890.

métalliques. Quand on enleva le bandeau, le malheureux était mort.

Un maître d'études d'une pension anglaise[1], détesté par ses élèves, est ligaturé. On lui recouvre les yeux d'un bandeau, et on lui place la tête dans une sorte de carcan. On fait tomber alors sur le cou du malheureux, non la hache préparée à l'avance et qu'il avait vue, mais un simple linge mouillé. Lui aussi, quand on l'enleva de cette guillotine improvisée, avait passé de vie à trépas.

Le professeur Mosso, de l'Université de Turin, cite aussi les faits suivants[2] :

Un homme expira de peur, le jour où on lui avait prédit qu'il mourrait. Quelques-uns tombent morts lorsqu'on leur annonce qu'ils sont condamnés à la peine capitale. Hallert avait déjà remarqué que la peur pouvait arrêter les battements du cœur et modifier profondément la circulation.

« Les chirurgiens savent mieux que personne que les malades peuvent mourir à la suite d'une violente secousse du système nerveux, par action traumatique ou par une cause morale. En pareil cas, la moelle allongée fonctionne déjà si faiblement, que la simple chloroformisation suffit pour arrêter la respiration et le cœur. Lorsqu'il arrivait à Porta, le grand chirurgien de l'Université de Pavie, de voir un malade suc-

1. Ch. Richet. *La Revue des Deux Mondes*, 30 juin 1886.
2. Mosso. *La Peur*, traduction Félix Hément, 1886.

comber pendant qu'il pratiquait une opération, il jetait dédaigneusement les instruments par terre et criait au cadavre, en manière de reproche : « Le lâche, il meurt de peur! »

Il y a des peurs qui ne disparaissent jamais, qui sont automatiques, en quelque sorte. Ainsi, le roi d'Écosse Jacques VI ne put, toute sa vie, s'empêcher de trembler à la vue d'une épée nue. Cela tenait à ce que Marie Stuart, sa mère, pendant sa grossesse, avait vu assassiner son favori sous ses yeux.

Montaigne cite également des soldats morts de peur.

Montrons comment l'imagination peut, dans certaines conditions favorables (inconnu, silence, obscurité), grossir démesurément les sensations et donner naissance à une peur vive, intense, longue et profonde.

Toute perception nette est impossible la nuit : les objets ont une forme vague et indécise, les bruits semblent mystérieux et intenses, la double volupté du silence et de l'ombre pèse sur la nature alanguie et endormie; l'imagination non distraite est plus active et prête aux mille riens qui s'imposent à elle une importance exagérée, que ne peuvent rectifier la vue ni les sens; le danger semble planer dans l'air, bruire aux oreilles, frôler les corps; la peur se change en épouvante. La vue hallucinée croit voir, dans son ombre parfois, des ennemis à taille fantastique; elle

les voit réellement, ils approchent, ils sont là, et l'individu effaré, terrifié, hagard, est inerte; il est cataleptisé; il est mort!

Supposons deux étudiants, par exemple, résolus à voir face à face un fantôme, qu'on dit habiter tel château abandonné. Ils sont jeunes et impressionnables. Ils se rendent, un soir, à la maison hantée, décidés à en avoir, comme l'on dit, « le cœur net ». Ils jouent aux cartes, jusqu'à onze heures du soir. L'un deux, Nicolas, incrédule et fatigué, s'endort paisiblement et d'un sommeil de plomb. Son compagnon, Serge, resté pour ainsi dire seul, se met à rêvasser, puis il songe au fantôme qui doit venir à minuit. Il est onze heures et demie; Serge essaye de réveiller son ami, il n'y parvient pas; la lampe baisse et finit par s'éteindre. Il est seul et secoue toujours Nicolas, sans parvenir à le réveiller; celui-ci se trouve soudainement éclairé par un pâle rayon de la lune. Pour Serge, il n'y a plus de doute; ce n'est pas Nicolas qu'il a devant lui, c'est un fantôme.

L'hypnotisme ne joue aucun rôle dans ces phénomènes; et cependant il y a là des effets identiques, des visions, des hallucinations, des phénomènes physiques, qui sont les mêmes. Aussi, peut-on être naturellement porté à voir deux causes initiales, de nature semblable, pour ne pas dire se confondant en une seule : l'imagination. L'artiste qui crée, le peintre qui fixe ses visions sur la toile, le statuaire qui grave

ses fictions dans le marbre et l'anime, agissent par l'imagination et *extériorisent leurs sensations*. Est-ce à dire qu'ils sont hypnotisés, fous ou hallucinés? Il n'y aurait plus, avec un tel système, de raisonnement possible.

Comment sont obtenues les guérisons par l'hypnotisme, sinon par l'imagination? Ne donne-t-on pas des maladies de cette façon? Tel capitaine de vaisseau se fait fort de donner le mal de mer, par un temps absolument calme, aux personnes un peu impressionnables. Aussi, recommande-t-on aux malades de ne pas se « frapper » : c'est un ordre d'idées identiques. Voyons comment on opère en général pour guérir.

On parle de la nouvelle méthode au malade, on la lui dépeint comme une panacée, on lui décrit le grand maître qui l'emploie. Il a essayé tous les moyens infructueusement. Souvent, c'est un névropathe doué seulement de maladies imaginaires. On répète, à différentes reprises, les merveilles de la nouvelle thérapeutique; on lui fait lire les journaux contenant la description des cures miraculeuses ainsi obtenues. L'imagination du patient travaille, occupé qu'il est sans cesse à penser à son mal. Un beau jour, il propose lui-même d'aller voir l'un des grands prêtres de l'art nouveau. Il est mûr pour l'expérience.

Il arrive, s'il est riche, devant un hôtel splendide; il monte un perron monumental. Un laquais à culotte courte lui ouvre la porte : il voit une antichambre su-

perbe, puis un salon plus superbe encore, dans lequel il attend. Là, il pense, anxieux, à l'attitude qu'il doit prendre, à l'accueil qu'il recevra. Il se trouve en nombreuse compagnie; il en a bien pour quatre heures à attendre, mais il se console aisément; cela prouve la célébrité du Maître de qui il espère la guérison. On parle à voix basse, au moins les personnes venues ensemble; les mots de guérison reviennent sans cesse. Des revues, des journaux, des livres attirent les regards; ils contiennent des éloges pour le grand médecin. L'imagination s'allume, s'enflamme. Le patient est sûr de la guérison. L'énervement de l'attente, dans ce silence troublant, le rend plus nerveux encore. Il compte ses collègues en maladie, qui doivent passer avant lui. Plus que quatre, que trois, deux, un!... Enfin, c'est son tour. Oh! comme il est long, ce dernier : c'est sans doute un ami; mais il n'en finira donc pas! Il a entendu un bruit de porte: c'est à lui. Comme les secondes lui paraissent longues! mais il n'y a pas eu autant d'intervalle que cela pour les autres! Que fait donc le Maître?... Enfin, cette fois, c'est bien son tour : il entre

Un homme assis, grave, un binocle à branches d'or sur le nez, une calvitie précoce ou de longs cheveux — c'est variable — le reçoit. Le patient tremble, il raconte son cas. Ses yeux errent sur l'ameublement, la sébile aux pièces d'or, les murs couverts de bibliothèques, de tableaux, d'hommages

reconnaissants. Quelques questions brèves tombent de la bouche du praticien : des oracles ne seraient pas rendus avec plus de solennité. Enfin, le malade sort : il est guéri... quelquefois, pas toujours.

Est-il pauvre? Le procédé est différent. Il se dirige vers la clinique ou l'hôpital. Près de la clinique, un grand nombre de personnes attendent dans la rue, à la porte; beaucoup de gens de la campagne, quelques bourgeois. Puis, une salle de consultation, divisée en deux parties. Ameublement des plus simples : des bancs de bois, des chaises en fer, un soffa minuscule, un fauteuil rembourré, dans un coin une petite table avec un registre à notes, quelques enluminures, une modeste bibliothèque, un poêle en faïence, un tableau médical quelconque. Ici, on parle; beaucoup de gens se connaissent et sont déjà venus. On « se sent les coudes », on se raconte tout haut les guérisons obtenues. Il faut bien causer, pour ne pas trop s'ennuyer; il y a longtemps à attendre, et il n'y a là ni revues à lire, ni objets d'art à contempler pour tuer le temps. L'un émet des doutes; un fanatique lui répond, la discussion devient générale, et l'imagination prend parti *pour* ou *contre*. On dit tant de bien du praticien, il est si capable, si savant, si bon! un peu brusque parfois, mais du cœur à revendre. La mise en scène, pour être différente, n'en existe pas moins d'une façon intensive.

Il en est de même à l'hôpital. Il faut d'abord ob-

tenir, par de longues heures d'attente, le droit d'entrée dans les salles où l'on sera soigné. Un médecin, âgé, décoré, recouvert d'une calotte, brutal à de certains moments, vient d'entrer dans le petit cabinet où vont défiler un à un les malades. Il est suivi d'un jeune homme, qui a également une calotte sur la tête et un tablier blanc devant lui, parfois la traditionnelle pelote d'épingles accrochée au tablier : c'est l'interne du service. A son tour, — la préséance étant aussi bien observée que dans les cours, malgré l'absence d'un maître de cérémonies, — celui-ci est suivi de quatre ou cinq jeunes gens porteurs, eux aussi, de tabliers blancs, mais dépourvus de calotte : ce sont les externes. Après eux, d'autres jeunes gens, le chapeau sur la tête : ce sont de simples étudiants, qui aujourd'hui suivent ce service et demain en suivront un autre. Leur nombre est directement proportionnel à la célébrité du Maître. Lorsque ce défilé a duré quelques bonnes minutes, que le Maître s'est commodément installé devant une table où sont disposés des imprimés, parfois des instruments, alors entrent les malades, qui ont longuement attendu, entassés les uns sur les autres, mêlés entre eux, causant ou silencieux selon qu'ils sont hardis ou timides, coutumiers de l'hôpital ou y venant pour la première fois. Eux aussi comptent leur tour, mais très facilement, car ils ont des numéros — comme pour monter en omnibus. — Ils arrivent, sont malmenés parfois ; car ils

ne savent ou n'osent expliquer leur cas, devant tous ces gens qui ont les yeux rivés sur eux. Enfin, on leur donne un billet d'entrée. S'ils sont très malades, ils resteront dans les salles, où ils trouveront des camarades pour leur raconter les morts et les guérisons. Ils se sentent souvent isolés. A peine souffrants, ils viendront se faire soigner le matin : c'est le cas des candidats à l'hypnotisation. Ils trouveront une sorte de laboratoire, avec des tableaux représentant des cerveaux, des fous, des fascinés, dessins théoriques à dimensions gigantesques. Ils regarderont un miroir aux alouettes, ou recevront dans les yeux la clarté soudaine d'une lumière brillante. Ils seront toujours intimidés par l'examen de nombreux élèves. Leur imagination est également surexcitée, énervée, et le résultat attendu, plus rarement produit, est la guérison du malade.

Tout n'est que création de notre esprit ici-bas; ceux-là arrivent au succès qui en trouvent le mieux le chemin par les sens, par la mise en scène, et souvent aussi par la valeur réelle qui se manifeste d'une façon irrécusable.

L'action de l'esprit s'impose donc; mais elle se complique d'éléments étrangers, tels que l'influence réelle des agents physiques, des personnes, etc.

Voici maintenant des cas où l'imagination entre seule en cause. Les docteurs Bourru et Burot ont obtenu des faits d'hémorrhagies nasales et de sueurs

sanguines par la suggestion hypnotique. Chez le même sujet, les mêmes phénomènes ont réussi avec le Dr Mabille, de Lafond. Une autre expérience — reprise et réussie depuis (A. Bonjean) — est devenue célèbre; elle est due à M. Focachon, pharmacien alors à Charmes-sur-Moselle (Vosges), aujourd'hui à la Ferté-sous-Jouarre. A une hypnotisable, et en présence des docteurs Beaunis et Bernheim, au laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine de Nancy, le 12 mai 1885, on dit appliquer dans le dos un vésicatoire : c'était simplement des timbres poste recouverts de diachylon. L'effet se produisit graduellement, comme pour un vésicatoire véritable.

Nos sentiments, l'affection, l'amitié, l'amour, enflamment notre imagination et nous font voir des qualités, des vertus et des beautés, là où souvent il n'en existe pas. En revanche, la haine, l'envie, la crainte, nous montrent des défauts, des vices et des laideurs aussi imaginaires.

Le courage est enflammé par l'imagination. Supposez un vieux grognard, le visage bronzé par le soleil d'Afrique et balafré par un coup de sabre, les yeux énergiques, enfoncés sous des arcades sourcilières broussailleuses. Écoutez sa voix mâle et vibrante narrer ses batailles, ses combats homériques, et vous ressentirez les émotions qu'il a éprouvées. Si c'est sur le champ de bataille, l'odeur de la poudre et de la fumée, le bruit du canon, les commandements

brefs et précipités vous électrisent et vous rendent brave. S'il s'agit d'un représentant du peuple aimé et respecté, accouru pour stimuler de sa présence le zèle des soldats, sa grande réputation, sa froide et impassible bravoure, sa marche en avant, décuplent les forces des soldats. Ce n'est plus de l'enthousiasme, c'est du délire. Les armées seront victorieuses ou disparaîtront tout entières, fauchées et décimées par la mitraille dont elles n'auront nul souci. Tel, le grand Carnot, l'organisateur de la victoire, à Wattignies; tel, Bonaparte, général de la République, électrisant ses soldats par sa présence et ses proclamations éloquentes; tel Bonaparte premier consul, tel Napoléon empereur. Il faut avoir entendu ces vieux grognards, qu'on a qualifiés si pittoresquement de glorieux débris de la grande armée, pour comprendre l'enthousiasme créé par la valeur, la mise en scène et l'imagination des sujets et aussi par une certaine force s'exhalant du héros. On rejette aujourd'hui les forces mystérieuses et occultes, indignes, croit-on, de la véritable science; mais il est indéniable que des individus petits, rachitiques, ont une réelle influence sur leurs contemporains, alors que des gens forts et vigoureux n'en ont aucune, et cela à talent égal. Parfois même, les gens dépourvus de tout pouvoir sur leurs semblables ont une valeur considérable et indéniable. Il y a donc quelque chose d'inhérent à la nature

humaine, une force qui lui est propre — *son magnétisme vivant* — dont nous parlerons bientot plus longuement.

L'imitation aide cette influence dans des proportions considérables. L'automatisme du cataleptique est un phénomène de ce genre. Il y a des pensées par imitation — question de milieu — comme il y a des actes ayant la même origine. Alors, l'examen de la raison n'existe pas. Le sentiment domine nos sympathies et nos antipathies : joie, pleurs, mépris, horreur, haine, vengeance, sont adoptés de parti pris. La pitié est chez nous involontaire, et elle nous dicte instantanément nos impressions mentales. « Un homme a faim : on se met à sa place, on a faim ; il a soif, on s'affirme le même besoin ; il souffre, on souffre avec lui ; il a des chagrins, on s'attriste et l'on pleure. Les maux dont on se donne conscience sans le vouloir, on est porté ensuite à les soulager pour se soulager[1]. » Les somnambules sont très portés à cette sympathie d'imitation.

Les maladies par sympathie sont connues. Malebranche cite une servante qui, en voyant quelqu'un saigner au pied, éprouva, dans le sien et à la même place, une douleur qui ne se dissipa qu'avec une extrême lenteur. Virey raconte qu'une femme de chambre, voyant un chirurgien percer un abcès au

1. Dr A.-A. Liébeault. *Le sommeil provoqué.*

bras de sa maîtresse, sentit à l'instant une douleur au même point. Hocquet a vu un homme ressentant une douleur très vive au talon et restant boiteux toute sa vie, rien que pour avoir aperçu un malheureux suspendu par cette partie du pied aux crochets d'une voiture. Bérigny a entendu une femme crier absolument de la même façon qu'une autre souffrant aux reins.

Certains misérables, qui voient fonctionner la guillotine, n'ont rien de plus pressé que de verser le sang humain. Le sang appelle le sang. Certains soldats, désireux de braver la mort, assassinent quelqu'un après avoir fusillé un des leurs, rien que pour prendre une pose martiale identique à celle de l'homme qui est tombé sous leurs yeux.

L'imitation est parfois contraire : quelqu'un se fait mal ou pleure, nous rions.

Les entraînements populaires et révolutionnaires sont de l'imitation collective. Celle-ci peut être épidémique, et alors naissent des maladies bizarres. On a cité des filles de Millet se pendant l'une après l'autre; d'autres, de Lyon, se noyant ensemble dans le Rhône; des guérites fatales, où ceux qui y montaient la garde se brûlaient la cervelle; une porte, aux Invalides, où les vétérans de cet asile venaient se pendre tour à tour. N'a-t-on pas vu, en Algérie, un grand nombre de soldats du 1er régiment étranger et du 8e chasseurs se décharger leur fusil à l'envi dans le même poignet?

Les magnétisés calquent leurs actes, leurs attitudes, leurs théories, sur leur magnétiseur; « ils acceptent tout de lui, à leur insu; ils vivent de sa pensée et de sa chair; ils sont les os de ses os. » (Dr Liébeault.)

N'est-ce pas encore l'imagination, et surtout l'attention portée ailleurs, qui fait que des soldats blessés combattent sans avoir conscience de leurs blessures? que d'autres, frappés grièvement, ne ressentent aucune douleur? « J'ai eu, par-devers moi, — dit encore le Dr Liébeault — la preuve que l'on peut bien perdre la conscience de ses maux sur le théâtre d'un combat, un jour que, dans une tournée médicale, je fus renversé de voiture et lancé sur le sol. Je me relevai, je dételai mon cheval et, à l'aide des passants, je remis la voiture sur ses roues, en me félicitant de me sentir si ingambe. Ce fut seulement trois heures après, que je m'aperçus de souffrances à la malléole externe et au bras droit. J'étais affecté surtout d'une contusion du coude avec ecchymose, contusion qui m'empêcha près d'un mois de me servir librement du membre lésé. Je n'éprouvai donc de douleur que dès que mon excitation d'esprit, fort légitime, fut disparue. Pourquoi, si je ne ressentis pas mes maux à la suite d'une émotion accompagnant une simple chute, des soldats, animés au combat et concentrés par conséquent outre mesure, ne seraient-ils pas, à plus forte raison, insensibles? Voici ce qui arrive. Leur attention

est révulsée et accumulée sur des idées émotives ; ils sont, par là, dans l'isolement des sens, dont ils ne se servent pas, ainsi qu'il advient dans le somnambulisme, et, par suite, ils perdent conscience des blessures qui, reçues de sang-froid, auraient été très douloureuses. »

L'École de Nancy partage — et au delà — les idées de son fondateur et n'admet que la suggestion — ou action sur l'imagination — comme seul agent de l'hypnotisme. Malgré son opinion, il faut reconnaître avec la Salpêtrière qu'elle n'agit que sur les *nerveux*. Les phénomènes physiques des écoles de Paris sont — pour les Nancéens — dus à l'imagination dirigée dans un sens déterminé. Nous avons vu la réplique sévère de Binet et Féré ; elle vient de se compléter — ainsi que me l'écrit le professeur Charcot — par celle du Dr J. Babinski, son ancien chef de clinique[1]. Deux des conclusions de ce dernier, coïncidant avec mes propres idées, sont bonnes à répéter : 1° les manifestations hypnotiques sont des tares nerveuses, parfois les seules existantes chez les individus, et par suite sont des exceptions ; 2° les idées et les agents physiques produisent souvent les mêmes résultats ; c'est-à-dire que l'imagination et la réalité sont bien près d'être choses identiques.

Fréquemment endormi, le sujet acquiert le besoin de l'être ; est-ce là de l'imagination ou une

1. Dr J. Babinski, *Archives de neurologie*, t. XVII, p. 95.

passion organique comme l'alcoolisme?... Qui le sait?

Ne savons-nous pas encore que certains produits pharmaceutiques en vogue guérissent toutes les maladies pendant un certain temps... généralement très court. De là est venue l'expression : « Prenez vite tel médicament, pendant qu'il guérit. » La confiance du malade dans son médecin, le soulagement qu'il éprouve à sa vue, l'effet salutaire de substances inoffensives, mais déclarées efficaces,... sont des phénomènes du même genre, que mes confrères et moi rencontrons tous les jours dans notre clientèle médicale. Ces guérisons ou améliorations de maladies *même organiques* se produisent surtout chez les individus nerveux. Et d'ailleurs, qui oserait, à notre époque surexcitée, au milieu de l'agitation des villes, affirmer n'être pas tant soit peu névropathe et par suite susceptible de guérison par l'hygiène morale et psychique s'imposant surtout à l'esprit!

J'aurais pu ici même multiplier les exemples de cette affirmation, mais cela eût démesurément allongé ce chapitre; aussi les ai-je laissés pour mon livre en préparation: *Nerfs et Névroses*.

Quoi qu'il en soit de ces discussions et de ces exemples, et malgré les nombreux coefficients étrangers qui les obscurcissent quelque peu, il en ressort d'une façon indéniable que l'imagination, c'est-à-dire l'esprit humain, est capable de grandes choses.

CHAPITRE XVI

MAGNÉTISME ET CONTAGION.

Il doit exister — avons-nous dit — une force ou un ensemble de forces qui s'exhalent de l'individu. Les variations en sont multiples. Telle sympathie s'exercera entre deux êtres humains pour un temps déterminé, parfois pour la vie. L'antipathie, la haine peuvent aussi devenir de la sympathie, de l'amour. Il y a donc de véritables transformations, ou, si l'on veut, des changements de direction des forces qui, de divergentes, deviennent convergentes.

Si l'on compare ces phénomènes avec ceux du magnétisme minéral, par exemple, on y trouve des analogies : les pôles de noms contraires s'attirent, ceux de même nom se repoussent. Cela explique l'attraction qu'éprouvent l'un pour l'autre deux caractères dissemblables : c'est la loi des contrastes ; la répulsion des caractères identiques peut tenir à la même cause.

Comparaison n'est pas raison, dira-t-on. L'analogie, cependant, entre le magnétisme animal et le magnétisme minéral, peut se poursuivre plus loin. Le magnétiseur peut susciter ou déplacer des émotions chez

son sujet; les agents physiques, et notamment les aimants, peuvent agir de même. Il semble y avoir des lignes de force, c'est-à-dire des courbes représentatives des émotions, dont les dimensions varient avec la force de l'expérimentateur et celle de l'aimant.

On a vu des sujets développer de l'électricité. Le plus célèbre d'entre eux fut Angélique Cottin, jeune fille de 13 ans, petite, robuste, extrêmement apathique au physique et au moral. Elle fut étudiée, le 15 janvier 1846, jour de l'apparition des phénomènes, par M. de Farémont; puis par les docteurs Beaumont, Chardon, de Mortagne et Tanchou, de Paris; et par MM. Arago, Mathieu, Laugier, Guyon. En la touchant, on sentait des commotions; les meubles et les ustensiles s'agitaient à son contact; les objets touchés par elle ou ses vêtements étaient violemment repoussés[1].

Les exemples de ce genre sont nombreux. Le D^r^ Ch. Féré a signalé (1884) le cas d'une jeune femme de 29 ans, dont les cheveux donnaient des étincelles au contact du peigne. Par tout le corps, le contact du linge donnait des crépitations lumineuses, et l'adhérence des vêtements était si intense que les mouvements en étaient entravés. Les émotions morales, quand elles étaient vives, augmentaient cet état. L'électricité obtenue était positive.

Les partisans de la polarité ont des arguments multiples pour trouver de l'analogie entre les forces

1. A. de Rochas. *Les forces non définies*. 1887.

physiques et les forces psychiques. En dehors des faits qui précèdent, ils ont assimilé le corps humain, les plantes, les animaux, les minéraux, à de véritables aimants, dont les actions se contrarient ou se favorisent selon leur disposition.

Il y a analogie seulement, non identité : sinon, les phénomènes seraient absolument semblables. A cet égard, nous pouvons nous en rapporter aux expérimentateurs de la Salpêtrière, que personne ne songera à taxer de mysticisme. Nous trouverons ici la différence entre l'hypnotisme — sommeil dû aux agents physiques — et le magnétisme — action de l'homme sur l'homme.

« Les phénomènes de *sensibilité élective*, — disent Binet et Féré, — acquièrent un grand développement pendant le somnambulisme. Les malades, en cet état, présentent souvent une sorte d'attraction pour l'opérateur qui les a endormies en les touchant sur le vertex. Si cette pression est faite avec un objet quelconque, on a le *somnambulisme indifférent*. Le sujet est calme : tout le monde peut l'approcher, faire ou défaire des contractures, lui donner des suggestions; il n'y a pas d'influence individuelle.

« Mais il en est tout autrement dans le *somnambulisme électif*. Lorsque l'expérimentateur a fait la pression du vertex avec sa main, ou bien s'est servi du souffle buccal, le sujet est comme attiré vers l'opérateur; aussitôt qu'il s'éloigne, le sujet manifeste

de l'inquiétude, du malaise; il suit parfois l'opérateur en gémissant, et ne trouve de repos qu'auprès de lui. Tout contact étranger provoque un signe de douleur. »

On obtient cet état spécial par les *passes* des magnétiseurs, l'intimation, la suggestion. Celle-ci peut provoquer le somnambulisme électif, à échéance fixe, et en l'absence de l'observateur (Beaunis).

L'*électricité* est *naturelle* chez certains sujets, *artificielle* chez d'autres : c'est une conséquence des sympathies et des antipathies naturelles.

On peut transformer l'état indifférent en électif par l'hyperesthésie du tact, en touchant avec la main nue le sujet plongé dans le premier état. Si, même, deux observateurs touchent une main du sujet, ils n'ont chacun que la sympathie de la moitié du corps correspondant à la main touchée (Ch. Richet).

Le patient n'entend, ne voit que la personne qui l'a plongé dans le somnambulisme électif: ses contractures ne seront défaites que par elle : ses suggestions seront seules écoutées.

Les esthésiogènes, les aimants, amènent la transformation de l'attraction en répulsion. Rien d'étonnant à ce que les forces psychiques se transmettent, même à distance, et expliquent ces variations d'action. La santé est un ensemble de forces et la source de toutes leurs manifestations. Il est tellement vrai que l'imagination du sujet et les agents physiques sont loin d'être tout, que l'on a obtenu des actions sur

des enfants de quelques jours et sur les animaux. On peut donc dire sans paradoxe[1] :

La santé et la maladie sont contagieuses, au même titre et très probablement avec la même intensité.

Ce sentiment est irraisonné et naturel en nous : l'aspect des maladies nous attriste et nous éloigne, et ce n'est que par l'éducation que nous arrivons au dévouement. L'aspect d'une personne bien portante, alerte, à figure épanouie, nous plaît et nous est sympathique. Certaines personnes semblent laisser échapper d'elles un parfum de santé; elles semblent dégager une atmosphère de force et d'énergie, dont on s'imprègne à leur contact; c'est ce qui explique le succès de jeunes filles ayant la « beauté du diable », c'est-à-dire la jeunesse et la fraîcheur, sans grâce ni esprit. Du même sentiment naissent les mariages ou les unions dissemblables, la jeune fille et le vieillard, la vieille femme et le jeune homme. L'un cherche un appui moral, l'autre la force.

Tout est contagieux ici-bas. Matière ou esprit, tout est soumis à cette loi. Un diapason en mouvement en fait vibrer un autre; une cartouche de dynamite qui explose en fait détoner une voisine; un cheval qui tombe en fait buter un autre... et tout cela sans raison apparente. Les corps sont des atomes de matière qu'unit une force invisible; la cohésion et les intervalles qui séparent ces atomes sont vides ou remplis

1. Dr Foveau de Courmelles. *Le Magnétisme devant la loi.*

de fluide. Qu'est-ce que le fluide? dira-t-on. A cela je répondrai : Qu'est-ce que l'électricité? Nous ne connaissons pas l'essence de celle-ci, et nous ne la nions pas : pourquoi agir différemment avec l'autre? Traiter de *gens fous ou de mauvaise foi* les partisans convaincus du *magnétisme*, comme le font ses adversaires pour en nier l'agent efficace, est tout au moins *éminemment antiscientifique* ; car les simples affirmations n'ont jamais convaincu personne.

« Tout être vivant, dit Jussieu, dans le rapport dont nous avons parlé plus haut, est un véritable corps électrique, constamment imprégné de ce principe actif, mais non pas toujours en même proportion. Les uns ont plus, les autres moins.... Dès lors, on conçoit qu'il doit être poussé au dehors par les uns et attiré ou repompé avidement par les autres; que le voisinage de celui dans lequel il abonde est profitable à celui qui en manque. La cohabitation de l'enfant avec le vieillard est utile à celui-ci et nuisible à celui-là. Les végétaux errants, rapprochés en pépinière, sont vigoureux et frais; mais, voisins d'un grand arbre, ils se dessèchent et dépérissent. »

De là à expérimenter sur les animaux et à voir s'ils seraient aptes à nous donner la santé, il n'y a qu'un pas: il a été franchi, et cela a donné naissance à des préjugés ridicules, quoique nés d'une idée juste.

A Paris, la Ville-Lumière, il existe une quantité de gens qui appliquent des cervelles de pigeons, tués

pour la circonstance, sur la tête des enfants atteints de méningite.

En d'autres endroits, on place des crapauds sous l'oreiller des malades.

Autrefois, on prescrivait, en thérapeutique, les larmes versées par le cerf avant de mourir.

A notre époque, — et des observateurs consciencieux affirment la véracité des faits, — on a vu des chiens et des chats, se couchant sur les jambes de leurs maîtres, débarrasser ceux-ci, à leurs propres dépens, de douleurs rhumatismales. Tous les traitements avaient échoué, et une pauvre bête, qui probablement n'aurait pas poussé la générosité jusqu'à débarrasser son maître de rhumatismes, s'en emparait, à son grand désespoir sans nul doute !

Cette nouvelle branche de la médecine s'appelle la *Zoothérapie* ; l'action parallèle du magnétisme sur les animaux s'appelle le *Zoomagnétisme* (Dr Liébeault).

De ces phénomènes semble résulter l'existence du *fluide*, si discuté encore aujourd'hui. Donnons des faits et citons les noms des auteurs, laissant — comme nous l'avons dit dans la préface — le mérite et la responsabilité aux observateurs ; ce que nous avons fait, d'ailleurs, dans toute l'étendue du livre.

L'action humaine à distance s'enregistre mathématiquement, grâce au *magnétomètre* de l'abbé A. Fortin, de Chalette (Montargis). Cet instrument, présenté tout dernièrement par son inventeur à l'Académie

des sciences (août 1890), sert à annoncer à l'avance les tempêtes par les variations de son aiguille métallique, ni aimantée, ni aimantable, et très mobile. Il a en outre — ce qui nous importe ici — la curieuse propriété de dévier lorsqu'on en approche la main. On laisse celle-ci cinq minutes environ dans le voisinage de l'aiguille, dont elle est séparée par un globe de verre qui renferme l'instrument. Il ne se produit alors rien; on enlève la main, et une ou deux minutes après, l'aiguille se déplace d'un angle variable avec l'opérateur. Nous avons, le colonel de Rochas et moi, constaté cette curieuse déviation que l'on ne peut attribuer — à cause de la lenteur d'action — ni à l'électricité ni au magnétisme minéral, tels que la science actuelle en connaît les actions[1].

L'*hypnoscope* d'Ochorowicz et le *sensitivomètre* de Durville, mesurant la facilité de sommeil provoqué chez les sujets, ne m'ont donné sur un grand nombre aucun résultat appréciable. Était-ce une série d'*insensibles* ou nullité d'action? je ne puis encore me prononcer.

Le Dr Ochorowicz admet la possibilité pour les somnambules « d'entrer en rapport » avec le malade et de connaître ses souffrances[2]. Le magnétiseur peut éga-

1. *Revue universelle des Inventions nouvelles*, 5 février et 5 mars 1890. *Initiation*, 15 septembre 1890. *Le Magnétomètre*. Dr Foveau de Courmelles. *Le Magnétisme atmosphérique*, par A. Fortin. Paris, 1890, p. 270.

2. Dr J. Ochorowicz. *La suggestion mentale*, avec préface du professeur Ch. Richet, 1887.

lement, au contact des malades, éprouver des sensations diverses, indépendantes de la température ou de la chaleur. Il y a, en dehors de ce dernier élément, d'autres moyens de perception, comme l'odorat par exemple; et le Dr Monin a pu écrire : « Les ondes odorantes révèlent toujours des changements chimiques importants... et jouent *dans tous les phénomènes biologiques* un rôle capital[1]. » Quoi qu'il en soit, tous les magnétiseurs — je parle seulement de ceux qui s'occupent de soulager leurs semblables — ressentent des impressions déterminées par le contact avec leurs malades.

« J'avais une malade, anémique au plus haut degré, qui trouvait toujours ma main chaude, même quand elle était glacée, — nous étions en hiver, — tandis qu'elle me donnait à moi une sensation de froid, malgré la chaleur de sa peau au contact direct. »

Chez des malades épuisés ou très fatigués, le Dr Ochorowicz eut la même sensation de froid. Chez un ataxique, le contact de l'aimant ou du médecin produisait une sensation froide à gauche, chaude à droite, sans que lui-même ressentît rien. Chez d'autres ataxiques, le phénomène inverse se produisait. Le docteur Ochorowicz a perçu des *souffles* circonscrits au trajet d'un *seul nerf affecté*.

« En revanche, — dit-il, — j'ai constaté un autre genre de sensation, qui m'a donné des résultats plus

1. Dr E. Monin, *Les odeurs du corps humain*, 1886.

positifs. J'ai enlevé le mal de tête à quelques centaines de personnes, par une simple imposition des mains. Malgré cette simplicité de la procédure, ce phénomène est compliqué, et je n'ai pas l'intention en ce moment d'aborder sa théorie. Deux choses cependant restent certaines : 1° que, par ce moyen, vieux comme le monde, j'enlève un mal de tête 80 fois sur 100 dans l'espace de quelques minutes; 2° que, très souvent, je peux indiquer le moment exact où la douleur s'affaiblit et disparaît sous ma main.

« Et voici comment : la tête qui souffre peut être chaude ou froide, et tout le monde sait qu'un mal de tête peut être occasionné par plusieurs causes différentes. Mais, indépendamment de ces différences, un caractère, perceptible seulement pour celui qui tient les mains sur la tête et qui a l'habitude d'observer, reste presque constant, à savoir : *une sensation d'échauffement sous les mains*, si la douleur disparaît, le *défaut de cette sensation*, si elle persiste..... Lorsque vous attrapez un mal de tête sans vous être douté de sa présence chez la personne que vous magnétisez, et que ce mal disparaît chez elle au moment où il apparaît chez vous, on a le droit de présumer une contagion nerveuse physique pure et simple.... »

Le mesmériste A. Bué a fait des constatations analogues[1].

1. Comptes rendus du *Congrès magnétique international de* 1889, Paris. 1890.

J'ai moi-même enlevé des maux de tête à mes amis, en leur annonçant à l'avance la production du phénomène. Était-ce imagination, suggestion, ou envoi réel de *force neurique rayonnante* (Dr Baréty) ? Je l'ignore.

Tous les magnétiseurs savent que certaines personnes ne peuvent jamais endormir des sujets facilement hypnotisables. Ils admettent qu'il faut des *fluides sympathiques*, et que chacun peut trouver son hypnotiseur, alors même que de nombreuses tentatives de sommeil provoqué auraient échoué. Quoi qu'il en soit, l'impossibilité d'endormir qu'éprouvent quelques individus vis-à-vis de sujets entraînés prouve tout au moins l'existence d'une force négative.

N'arrive-t-il pas encore que l'on pense à ses amis au moment même où ceux-ci vous écrivent, souffrent ou songent eux-mêmes à vous? On trouve, dans une lettre de Ferdinand de Lesseps[1], un fait intéressant : Abd-el-Kader l'avait recommandé aux chefs arabes; et certains d'entre eux, qui par des moyens ordinaires ne pouvaient être avertis qu'en quatre jours, se trouvaient — dix-huit heures après — à son débarquement, connaissant le contenu de la lettre. Les rapports anglais sur la guerre des cipayes mentionnent la connaissance, dans les bazars indiens, du résultat des batailles, deux heures avant l'arrivée des

1. Napoléon Ney. *Un danger européen, les Sociétés secrètes musulmanes*, étude documentaire, linguistique et archéologique, Paris, 1890.

nouvelles par le télégraphe. Coïncidence, soit ; mais singulière coïncidence, qui se renouvelle souvent. Un livre anglais ne vient-il pas de donner, sous le patronage des savants les plus éminents de l'Angleterre, les récits de *huit cents apparitions de gens vivants*, lesquels se montraient à leurs parents ou amis au moment précis de leur mort? Camille Flammarion, dans *Uranie*, a reproduit quelques-unes de ces histoires. Ceci nous mène en plein *spiritisme* et peut faire sourire, si l'on veut ; mais, sans admettre ces théories, nous venons de citer des faits matériels, faciles à vérifier. D'ailleurs, ne peut-on — comme cela a été fait dans un travail récent[1] — ramener beaucoup des phénomènes du spiritisme à des états hypnotiques particuliers? On trouve, dans les deux cas, des changements de personnalité, des extases, des visions....

Il y aurait une action inexpliquée de nos deux systèmes nerveux : *vie de relation* et *grand sympathique*. Ce dernier, notamment, constituerait le *périsprit* des spirites et aurait un rôle considérable dans la production des faits (Papus).

Cette contagion universelle (santé, force) peut aussi comprendre celle de la pensée. On aurait ainsi les phénomènes dits de *suggestion mentale*, *transmission de pensée*. Il y aurait des vibrations se propageant à distance. La probabilité pour la suggestion

1. Papus. *Considérations sur les phénomènes du spiritisme Rapports de l'hypnotisme et du spiritisme*. Paris. 1890.

mentale, qu'a longuement étudiée le professeur Ch. Richet, peut être représentée, selon lui, par le coefficient $\frac{2}{5}$. La théorie des mouvements inconscients est insuffisante pour tout expliquer.

De nombreux expérimentateurs, MM. Ochorowicz, Pierre Janet (du Havre), le comte R. de Maricourt, Myers, Camille Flammarion, le baron du Potet, Ch. Lafontaine, Papus, ont constaté la vision des sujets dans le cerveau de leur magnétiseur, la lecture dans leur pensée, et parfois aussi la vue à distance dans le temps et l'espace. La prévision de l'avenir et surtout la vue à travers les corps opaques sont admises par bien des observateurs. Cependant un de mes confrères et amis a fait l'expérience suivante :

Un magnétiseur, dont le sujet lit à merveille les yeux bandés, lorsqu'il est en présence d'un nombreux public, vint un jour tenter un essai de ce genre dans le cabinet de mon ami. Celui-ci recopia une douzaine de phrases, extraites de livres divers, sur douze feuilles identiques de papier, les introduisit chacune dans une enveloppe et cacheta le tout à ses armes. Le sujet essaya de lire, à trois reprises différentes, et comme il s'agissait d'une somme relativement importante à gagner, il y mit tous ses efforts sans réussir. Il est donc probable qu'un peu de lumière arrivait obli quement à ses yeux dans les expériences publiques.

J'ai moi-même, en présence de résultats semblables, eu l'idée d'essayer les lunettes noires ou le bandeau

ouaté qui servaient au sujet : j'ai toujours réussi à lire, la lumière m'arrivant de côté.

J'ai vu des sujets lire, les yeux collés avec du taffetas gommé : n'étaient-ils collés qu'en partie? Je l'ignore.

De ce qu'il y a parfois simulation, il ne faut pas conclure que celle-ci existe toujours. On n'imite, d'ailleurs, que ce qui existe : il est vrai qu'on invente parfois. Cependant, en présence des faits merveilleux dont on nous entretient, — prédiction de l'avenir, vision à distance,... — il est bon de méditer cette phrase d'Arago (*Éloge de Bailly*), qui sert d'épigraphe au livre du Dr Ochorowicz : « Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot *impossible*, manque de prudence. »

Certes, il faut bien penser à cette phrase pour ne pas sourire de pitié — et encore! — à la lecture de certains documents sur les prophéties ou sur la production de sommeil soudain et inopiné, à des kilomètres de distance. C'est là de la divination, ou de la contagion de la pensée et de la volonté bien puissante! Et cependant, quand on examine ces travaux, on trouve, chez les expérimentateurs, de la bonne foi, de la sagacité et parfois un grand contrôle scientifique. Doutons, soit; mais soyons sur la réserve, et attendons-nous à de grandes et prochaines découvertes dans le domaine du merveilleux!

CHAPITRE XVII

LA POLARITÉ. — ESSAI DE THÉORIE[1].

Les anciens magnétiseurs étaient convaincus que les effets du magnétisme étaient dus à un agent particulier, émanant du corps humain, qu'ils appelaient *le Fluide*; presque tous admettaient que l'homme présente, au point de vue de l'émission du fluide et de la perception de ses effets, des parties douées de propriétés contraires, comme les deux pôles d'un aimant.

Les premières recherches conduites scientifiquement dans cet ordre d'idées remontent à l'année 1845. Elles sont dues au baron de Reichenbach, chimiste autrichien très distingué, qui y consacra près de 30 ans de sa vie et une partie de sa grande fortune.

Reichenbach reconnut d'abord, à l'aide de sensations de chaud et de froid chez certains sujets, puis à l'aide d'impressions lumineuses éprouvées par ces mêmes sujets après un séjour prolongé dans une pro-

1. Ce chapitre a été rédigé, sur notre demande, par M. le lieutenant-colonel de Rochas, administrateur de l'École polytechnique : quelques-unes des expériences qu'il a faites sont publiées pour la première fois.

fonde obscurité[1], que les animaux, les végétaux, les cristaux et les aimants, en un mot tous les corps dont les molécules présentent une orientation bien accusée, laissaient échapper des effluves doués, comme le fluide électrique, de propriétés contraires, selon leur répartition dans le corps émissif; il constata également la production de ces effluves dans les phénomènes lumineux, calorifiques, chimiques, mécaniques, électriques, magnétiques, c'est-à-dire dans toutes les actions ayant pour effet de modifier l'état vibratoire de la matière.

Cette force, il l'appela *Od*[2], et il nomma *Sensitivité* la faculté d'en percevoir les effets, faculté que possède le système nerveux de certaines personnes.

La répartition de l'od dans les corps a lieu, pour les organismes supérieurs, suivant des lois assez compliquées qu'il est inutile d'indiquer ici. Il suffit de dire d'une façon générale : le côté droit de l'homme possède une polarité, c'est-à-dire une espèce d'od, différente de celle du côté gauche, et le devant du corps une polarité différente de celle du derrière de ce corps, *ces polarités se croisant et s'enchevêtrant sans s'influencer*.

« Elles agissent sur la structure du corps, prennent part à son développement et à sa configuration, et

1. M. de Rochas a obtenu ces sensations lumineuses chez presque tous les sujets, même en pleine lumière, en les amenant à un degré convenable de l'hypnose.

2. D'un mot sanscrit signifiant : *qui pénètre tout*.

assurent, en grande partie, l'équilibre des fonctions.

« Si l'équilibre odique est troublé à l'intérieur du corps, alors prennent naissance des signes plus ou moins marqués de sensitivité. Si cette rupture est plus considérable, elle constitue une véritable maladie : alors, apparaissent les contractures, la catalepsie, le somnambulisme et, dans les cas extrêmes, la folie.

« On a acquis quelque influence sur l'od distribué à l'intérieur du corps, au moyen de passes que l'on fait, depuis l'antiquité, avec les mains le long du corps. Cette modification de l'intensité odique constitue, dans quelques cas, un précieux agent thérapeutique; elle sauve souvent le malade, lorsque tout autre moyen serait resté impuissant.

« Les sources odiques dans l'homme sont en partie mécaniques, en partie chimiques. La circulation du sang fournit de l'od positif[1] par frottement ; c'est aussi ce que font tous les mouvements. Les actes chimiques de la respiration, de la digestion, de la sécrétion par les glandes, donnent de l'od négatif. Le cerveau et les ganglions paraissent être les principaux centres de sa production et de sa mise en liberté.

« Le mouvement odique, appelé *courant*, sort

1. Reichenbach appelle *Od positif* celui qui produit le même effet sur l'organisme des sensitifs que le *pôle sud* d'un aimant. Beaucoup de physiciens ont pris, en effet, l'habitude d'appeler pôle négatif d'un aimant celui qui est attiré vers le nord, parce qu'ils ont supposé positif le pôle nord de la terre. En France, on admet généralement la convention inverse.

principalement du cerveau, descend le long des filets nerveux et les suit jusqu'à leurs dernières ramifications. Finalement, il s'exhale dans l'air et se rend sensible par les impressions qu'il occasionne aux sensitifs.... De bons sensitifs aperçoivent directement, dans l'obscurité, le cours du sang et les ramifications du système nerveux, grâce à la lumière plus intense qu'ils émettent[1]. »

Reichenbach a reconnu, en outre, que l'od traversait certains corps et était intercepté par d'autres; qu'il pouvait être réfléchi et réfracté, et par suite concentré au moyen de miroirs et de lentilles.

Ces expériences ont été reprises, d'abord par le Dr Ashburner, qui a donné une traduction anglaise, accompagnée de longs commentaires, des *Recherches physiques et physiologiques sur les dynamides*, etc., l'un des ouvrages les plus importants du chimiste autrichien; puis, également en Angleterre, par Grégory, Smith, Barett et quelques autres savants du *Comité de Reichenbach*.

Des recherches analogues ont été faites : en Suisse, par M. Martin Ziegler; en France, par MM. Durville, Pelletier et Dècle, les Drs Chazarain, Baréty, qui paraissent n'avoir que peu ou pas connu les travaux de Reichenbach.

Tous ont été d'accord pour reconnaître l'existence

1. Extrait des *Aphorismes sur l'Od et la Sensitivité*, dont la première traduction française est sous presse (Paris, 1890).

d'un fluide polarisé (d'une *force neurique rayonnante*, suivant l'expression du Dr Barèty) capable de reproduire les divers états hypnotiques décrits par l'École de la Salpêtrière et agissant suivant des lois dont la principale est celle-ci : l'od d'une polarité déterminée produit, sur les organes chargés d'od de même nom (action en *isonome*), l'anesthésie, puis le sommeil à ses divers degrés; il produit le réveil ou l'hyperesthésie, en agissant sur les organes chargés d'od de nom contraire (action en *hétéronome*).

Ils diffèrent, entre eux, par la répartition de la polarité, sans doute parce que, selon l'observation de Reichenbach, ces polarités sont multiples et s'entre-croisent, l'une quelconque d'entre elles pouvant prendre la prédominance, sur un sujet déterminé, soit par suite de la conformation de ce sujet, soit par suite de son *éducation*.

Il faut, en effet, ne point oublier que les conditions dans lesquelles se pose le problème à résoudre sont exceptionnellement compliquées. Non seulement on n'a, pour réactif, qu'une personne vivante et par conséquent sujette à des erreurs involontaires ou volontaires, par suite de son état physique ou moral; mais encore le dégagement d'od, qui accompagne la plupart des phénomènes de la nature, en dehors de ceux qu'on observe spécialement, tend à compliquer et à fausser constamment dans leurs manifestations les lois qui président à ces actions.

L'état de la santé et l'orientation du sujet, l'heure du jour où l'on opère, le voisinage de certains corps sont autant d'influences (sans compter celles dont nous nous doutons à peine) qui peuvent arriver à donner des résultats en apparence contradictoires.

Mais quelle est la science qui n'a pas rencontré de telles hésitations à ses débuts?

M. de Rochas a cherché à tenir compte, autant que possible, de ces diverses causes d'erreurs ; il a poussé ses observations plus loin que ses prédécesseurs et en suivant toujours la même voie.

En prolongeant les actions de la polarité sur des sujets très sensibles, il a pu reproduire d'abord les différents états hypnotiques, puis la plupart de ceux dont font mention les magnétiseurs. En dosant, pour ainsi dire, l'od, il en a suivi, pas à pas, les effets, et il a classé ces états divers dans l'ordre où ils se présentent, chez la grande majorité des sujets [1], à mesure qu'on approfondit l'hypnose [2].

De plus, il a montré que ces états, avec leurs propriétés caractéristiques, pouvaient être produits non seulement par l'od humain, mais encore par l'od qui provient de toutes les sources indiquées par Reichen-

1. Certains sujets peuvent être comparés à une lyre, dont toutes les cordes vibrent ensemble à des degrés divers au moindre souffle; chez d'autres, il faut attaquer séparément chaque corde, pour en tirer un son.

2. A. de Rochas. *Les états profonds de l'hypnose* (Paris. 1888).

bach, notamment par l'électricité statique ou dynamique et les aimants.

Ainsi, un sujet dans lequel on fera passer le courant d'une pile dans un sens convenable arrivera à l'*état de rapport*, où il ne pourra plus voir, entendre ou sentir qu'une personne traversée par un courant de même sens. — En changeant le sens du courant, on ramène à l'*état de veille* le sujet, qui traverse de nouveau et en ordre inverse toutes les phases qu'il a parcourues en s'endormant.

Avec certains sensitifs, M. de Rochas a pu produire ces états, uniquement dans les parties positives de leur organisme, en les chargeant d'électricité positive au moyen d'une machine; puis, remplaçant l'électricité positive par de l'électricité négative, ramener d'abord ces parties à l'état normal et endormir à leur tour les parties négatives.

Il a trouvé également des *verres inverseurs*, qui changeaient les propriétés odiques ou neuriques d'un effluve quelconque, sans modifier les autres propriétés de cet effluve. Par exemple, le pôle nord d'un barreau aimanté agira sur le pôle nord d'une aiguille de boussole exactement de la même manière, avec ou sans interposition des verres en question, tandis que son action sur les sensitifs sera inversée quand son effluve aura traversé un de ces verres.

Des théories physiques actuellement admises dans la science et des observations précédentes, quelle que

soit encore leur incertitude, il semble qu'on puisse tirer les conclusions suivantes :

I. Tous les corps sont composés, en dernière analyse, d'*atomes*, c'est-à-dire de parties infiniment petites de l'*éther*, substance unique dont serait formé l'univers. Ces atomes vibrent constamment sous l'influence de la force créatrice, cette force que les anciens philosophes appelaient la *Respiration de l'Éternel*.

II. Les *molécules* des corps sont produites par des groupements divers des atomes ; par suite de la diversité de ces groupements, les molécules vibrent différemment suivant la nature des corps.

III. Chacun de nos sens perçoit quelques-unes de ces vibrations, quand elles remplissent des conditions déterminées de rapidité, de forme et d'amplitude.

IV. Il y a une infinité d'espèces de vibrations qui ne sont point perçues par nos sens ordinaires et qui sont cependant ressenties par certaines personnes et certaines races animales, constituant ainsi, à leur profit, des facultés spéciales, que l'on a qualifiées de *révélation d'intuition* ou *d'instinct*.

V. Le mode de vibration que Reichenbach a étudié, sous le nom d'od, est *un de ceux* qui sont perçus par le système nerveux des sensitifs. Quand il agit sur leur cerveau par les procédés actuellement en usage (imposition des mains, passes), il paraît produire les divers états décrits de M. de Rochas, en diminuant

progressivement l'activité des couches cérébrales externes et en refoulant cette activité vers les couches profondes. De là, inhibition de certaines facultés et apparition de facultés nouvelles, généralement latentes dans la vie ordinaire.

VI. Les premiers efforts de la science doivent tendre à déterminer expérimentalement les propriétés physiques et physiologiques de l'od, en l'étudiant à l'aide de procédés analogues à ceux que l'on emploie dans l'étude des autres modes de vibration de l'éther, et en *faisant varier son mode d'action sur le cerveau.*

VII. On pourra ensuite chercher à transformer en force odique ou neurique les autres forces de la nature, comme déjà on transforme l'énergie mécanique en énergie chimique, calorifique, lumineuse, etc.... C'est ainsi, sans doute, qu'on parviendra à reproduire, à volonté, la plupart des phénomènes que l'on considère aujourd'hui comme merveilleux, quand on en admet l'existence.

De cette consciencieuse étude du colonel A. de Rochas, il convient de rapprocher les phénomènes — déjà étudiés — de *transfert*, c'est-à-dire de transport d'un sujet à un autre — sous l'action des aimants — des contractures ou des maladies. Dès octobre 1878, le Dr Charcot avait obtenu le transfert des contractures; le Dr Ladame, de Genève, opérant sur un sujet, indemne de toute hypnotisation, l'obtint également en 1881. Le transfert des maladies fut trouvé par le Dr Babinski, alors chef de clinique à la Salpêtrière, en 1886, et les résultats communiqués à la société de

psychologie physiologique (25 novembre 1886) et à la société de biologie (6 novembre 1886). Depuis, le Dr Luys devait donner à cette méthode thérapeutique une impulsion considérable (1890).

Il faut rapprocher de ces actions des aimants sur l'homme — transferts, actions d'instruments, tels que l'hypnoscope.... — les actions inverses, ou influence humaine sur les aimants et les substances métalliques — magnétomètre.... — Le magnétiseur Ch. Lafontaine raconte avoir fait, avec la main, dévier l'aiguille d'or ou encore celle d'un galvanomètre : c'était prouver le *fluide* et son analogie avec le magnétisme minéral; — cependant, les 5, 15 et 19 novembre 1889 — ainsi que le raconte l'avocat belge suggestionniste M. Albert Bonjeau[1], — en présence d'un public de choix, il essaya plusieurs fois cette expérience te elle ne réussit pas, malgré toutes les volontés concentrées en vue de sa réussite. Tout n'est donc pas dit sur la polarité!

1. L'*Hypnotisme*, Paris, 1890.

CHAPITRE XVIII

LE SOMMEIL PROVOQUÉ CHEZ LES ANIMAUX.

L'homme n'est pas le seul être de la création capable d'être endormi. Je l'ai démontré dans un récent livre, auquel je vais faire de fréquents emprunts[1]. Dès 1636, Daniel Schwenter hypnotisait des coqs et des poules, et inventait une distraction qui est devenue populaire dans beaucoup de pays. Mais ce n'est qu'en 1646 que cette voie d'investigation a été suivie — au moins d'une façon authentique — par le P. Kircher, l'ingénieux inventeur de la harpe éolienne et des appareils à fantasmagorie. Il endormait des poules, en leur liant les pattes et en les plaçant devant une ligne tracée à terre. Cela rappelle le *cercle magique* du fameux magnétiseur baron du Potet, qui traçait sur le sol, à la craie ou au charbon, une figure géométrique quelconque, que ses sujets ne pouvaient franchir. En effet, le P. Kircher venait-il à

1. Dr Foveau de Courmelles. *Les facultés mentales des animaux*, 1 vol. de la *Bibliothèque scientifique contemporaine*. Paris, 1890.

débarrasser la poule de ses entraves, celle-ci restait immobile.

Binet et Féré citent[1] une curieuse pratique des fermières du pays de Caux. Pour faire couver une poule, on lui place la tête sous l'aile et on la balance doucement. La poule s'endort, et elle restera au réveil sur les œufs qu'on lui aura ainsi donnés. Cette méthode peut s'appliquer, soit à faire couver une poule qui n'en a pas envie, soit à mettre une poule d'un nid dans un autre sans qu'elle retourne à l'ancien.

Notre ami, le colonel du génie Albert de Rochas, cite[2] divers cas curieux d'hypnotisme appliqué aux animaux. Nous allons les énoncer et les compléter.

En 1881, à Boston, Bérard cataleptise des animaux par la peur, une lumière vive, la fixation des yeux, la musique, les passes magnétiques.

Antérieurement, en France, le magnétiseur Lafontaine anesthésiait, en séance publique, des chats, des chiens, des écureuils, des lions, au point de les rendre complètement insensibles aux piqûres et aux coups. Sur des lézards, il obtint un sommeil de plusieurs jours.

Les Harvys, ou Psylles de l'Égypte, réussissent, à l'aide d'une pression sur la tête de la vipère rayée, à

1. *Le Magnétisme animal*, 1 vol. de la *Bibliothèque scientifique internationale*. Paris, 1887.
2. A. de Rochas, *Les forces non définies*, 1887.



Le Père Kircher.

la jeter dans une sorte d'état tétanique qui lui donne les apparences d'un bâton (E. W. Lane).

Des fakirs donnent la raideur cataleptique à des serpents, par une musique douce et monotone, suivie de l'action du regard et des passes (Louis Jacolliot[1]).

Puisque nous venons de citer l'ancien président du tribunal de Chandernagor, empruntons-lui quelques pages[2] sur les *aïssouas* ou charmeurs de serpents de la province de Sous (Maroc), que l'on a pu voir à notre dernière Exposition universelle ; il rapporte les mêmes faits à propos des fakirs. Nous avons parlé de leur insensibilité propre : parlons maintenant de leur action sur les serpents.

Les aïssaouas ont pour instruments de longs roseaux en forme de flûtes, percés aux deux bouts, dans l'un desquels ils soufflent en produisant des sons mélancoliques qu'ils prolongent d'une façon harmonieuse.

« ... Le principal enchanteur, dans une sorte de danse frénétique, se mit à tourbillonner avec vélocité autour d'un panier de jonc contenant les reptiles que recouvrait une peau de chèvre. Tout à coup, le jongleur s'arrête, plonge un bras nu dans le panier et en retire un *cobra-capel*, ou plutôt un *haje*, effrayant reptile qui peut gonfler sa tête en écartant les plaques

1. L. Jacolliot, *Voyage au pays des perles*, Paris 1884.

2. Jacolliot. *Afrique mystérieuse* et *Voyage au pays des perles*. — *Le charmeur de vipères à Laghouat*, tableau de A. E. Dinet, au Salon du Champ de Mars, 1890.

qui la recouvrent, et qu'on croit être l'aspic de Cléopâtre, le serpent d'Égypte. On le nomme *buska* dans le pays. L'enchanteur plie, replie, contourne, comme une souple mousseline, ce corps verdâtre et noir; il l'enroule, en turban, autour de sa tête, continue de danser, et le serpent conserve sa position, paraissant obéir à tous les mouvements et à toutes les volontés du danseur.

« Le buska fut ensuite posé à terre, et, se dressant sur sa queue, posture qu'il prend le long des chemins déserts pour attaquer les voyageurs, il commença à se balancer à droite et à gauche en se conformant à la mesure de l'air. Pirouettant alors en cercles de plus en plus rapides et de plus en plus rapprochés, l'aïssaoua plongea de nouveau sa main dans le panier pour en tirer successivement deux des plus venimeux reptiles des déserts de Sous, serpents plus gros que le bras d'un homme, longs de deux à trois pieds, dont la robe brillante et écailleuse est tachetée de noir et de jaune, et dont la morsure fait pénétrer dans les veines un feu qui brûle et qui consume; c'est probablement le *torrida dipsas* des anciens. Les Européens l'appellent *leffah*.

« Les deux leffahs, plus ardents et moins dociles que le buska, se tenant à demi roulés, la tête penchée de côté, prêts à l'assaut, suivaient d'un œil étincelant les mouvements du danseur.... Les charmeurs hindous sont encore plus extraordinaires; car ils jonglent



Les Aissaouas.

avec une dizaine de reptiles d'espèces différentes, qui vont et viennent, sautent, dansent, se couchent au son d'un sifflet, comme les animaux les plus dociles et les mieux privés, et ils ne sont jamais mordus par eux. »

Voilà pour la fascination des serpents; eux, à leur tour, domptent leur proie par le regard, jusqu'à ce qu'épuisée elle vienne se livrer à eux. Combien de fois, dans les campagnes, avons-nous entendu dire — sans avoir l'occasion de le vérifier — que la vulgaire couleuvre se livre à cet exercice près des oiseaux de petite taille, le crapaud, la souris, etc., qui finissent fatalement par se jeter dans sa gueule. La peur qui produit ce sentiment, ou *ophidiophobie*, est générale chez l'homme et les animaux, et elle peut atteindre, chez quelques petites espèces, un état particulier de torpeur passive. Dans cet état, le cerveau est en *inhibition*, en arrêt absolu : l'appareil moteur est paralysé et la raideur cataleptique peut se déclarer.

Au seul bruit de la queue d'un serpent à sonnettes, on a vu des individus rester immobiles et ne pouvoir fuir. Des voyageurs racontent qu'ils se sont sentis entraînés vers des boas.

Dans une lettre à sir E. Tennent — que celui-ci a publiée — M. Reyne raconte qu'il s'est assuré qu'un charmeur de serpents lui offrant ses services ne cachait sur lui aucun serpent apprivoisé, et que ce charmeur le conduisit près d'une fourmilière, qu'il savait habitée

par un énorme cobra (*Naja*). Au son du fifre, le reptile se montra et dansa, après avoir mordu au genou le charmeur, qui se soulagea en appliquant sur la plaie une « pierre à serpents ». Le major Skiner connaît, à Negomba, une famille qui se sert de cobras comme chiens de garde : ces serpents circulent dans les appartements, sans jamais faire de mal aux gens de la maison.

J.-C. Houzeau ne croit pas à la possibilité de fasciner les serpents. Il prétend que les charmeurs ont enlevé les dents venimeuses de leurs bêtes, qu'ils ne quittent jamais du regard et qu'ils voient parfois se révolter. Il a vu, en 1862, à Matamoros, un Indo-Espagnol charmer un serpent à sonnettes ; celui-ci était, paraît-il, un vulgaire serpent, non venimeux, auquel l'industriel avait attaché les castagnettes d'un crotale, dont l'animal ne se servait pas, bien entendu. Broderip a vu les mouvements de défense des reptiles.

Houzeau raconte qu'on ne peut attraper un pigeon si l'on se dirige vers lui en droite ligne, mais qu'il devient possible de le faire si l'on tourne en spirale autour de lui. Le pigeon tourne sur lui-même, ne quittant pas de l'œil l'expérimentateur et — comme il semble avoir perdu la notion de l'espace — on peut bientôt le saisir.

Romanes, Pennant, Thompson, Le Vaillant, croient à la fascination, ou plutôt à l'action de la peur exercée par les serpents sur les petits animaux. Ils ont vu des

cas de mort (écureuil, pie-grièche, souris). Sir Joseph Fayrer dit que fascination est seulement synonyme de peur. Le Dr Barton, de Philadelphie, est très sévère; il dit que le danger qui menace leurs nids fait seul peur aux oiseaux et que la fascination n'existe pas. Le Dr Liébeault a vu un petit oiseau tomber de peur devant un faucon. Montaigne parle d'un oiseau qui se laissa choir, à demi mort, entre les griffes d'un chat. La perdrix reste immobile devant les yeux du chien. On a constaté, à Londres, qu'un lapin mis en présence d'un boa reste paralysé de tous ses membres.

La fascination — doublée peut-être d'un sentiment de curiosité — peut aussi se produire pour le feu, la lumière. Un papillon nocturne vient se jeter contre une lampe. Le cheval du Paraguay, l'âne africain accourent aux feux des campements. Les dauphins sont attirés par les feux des pêcheurs. Les oiseaux migrateurs dévient de leur route nocturne, pour planer en masses serrées au-dessus de la clarté des grandes villes, autour des phares et des incendies. La nature de cette fascination peut devenir tout émotionnelle, lorsque, par exemple, on voit des moutons affolés de peur se précipiter dans une étable embrasée.

Cette fascination hypnotique a été souvent utilisée par l'homme. C'est ainsi que Balassa, en 1828, indiquait, comme moyen d'arriver à ferrer les chevaux les plus vicieux, de les fixer dans les yeux. Rarey domptait de même les chevaux rétifs, par des passes

sur le cou ou le nez, avec la répétition incessante de paroles prononcées avec la même intonation flatteuse. Czermack, en 1873, cataleptisait divers oiseaux, des salamandres, des écrevisses, des lapins, par simple fixation d'un objet (doigt, allumette) placé devant leurs yeux, à la condition de maintenir l'animal immobile. Le Dr Liébeault a essayé, deux fois, de rendre dociles des chiens hargneux et méchants, comme A.-S. Morin l'indiquait pour la ménagerie Martin. « Sur un chien courant, qui me montrait les dents au moment où j'entrais dans la maison de son maître, je fixai les yeux et m'avançai vers lui, présentant deux de mes doigts disposés en fourche. Il aboya longtemps, puis recula et alla se réfugier entre les jambes de quelqu'un. Alors je l'appelai : il vint à moi, reçut mes caresses et se coucha non loin. Je tentai encore pareille expérience sur un chien de même race, réputé méchant. Ce fut dans la rue, et il était libre : il aboya beaucoup, mais n'osa approcher. »

Mais là où l'on fait de l'hypnotisme en grand, là où l'on en faisait avant que ce mot même existât, c'est dans les ménageries de bêtes féroces. Une bête fauve n'attaque jamais l'homme en face. L'art du dompteur n'est pas autre chose que la suggestion à l'état de veille, telle qu'elle se pratique sur l'homme, et qui est non pas l'implantation d'une volonté étrangère à la sienne — comme on définit communément la suggestion — mais bien la mise en jeu de son imagination troublée.

Seulement, ici, c'est toujours la même idée qui est suggérée à l'animal par la peur, celle d'une puissance supérieure à la sienne.

La suggestion faite par le regard plus ou moins puissant — lisez plus ou moins brillant — du dompteur est aidée par des moyens mécaniques de correction ou d'intimidation, et — disent les magnétiseurs — par le fluide. On affaiblit les animaux par la privation de sommeil et de nourriture, ou la distribution choisie d'aliments à la fois abondants et débilitants. Mais, avant tout, il faut le sang-froid, la fixité du regard et l'audace impérieuse et tranquille chez le dompteur. D'autres moyens lui viennent en aide : ce sont les regards d'une foule braqués sur le lion qu'ils intimident et sur l'homme qu'ils surexcitent ; c'est une vive et soudaine lumière, qui aveugle l'animal placé en face ; c'est encore une musique enfiévrée, damnée, toujours la même, qui assourdit le félin. L'homme apparaît : tout bruit cesse, comme à l'arrivée d'un maître ; alors l'animal tremble, inquiet, et se soumet devant l'inconnu qui s'avance d'un pas ferme, frappe sur les barreaux un coup brutal avec la cravache plombée qu'il tient à la main, entre ou sort, les yeux toujours fixés sur la bête.

Cela va ainsi plus ou moins longtemps : l'animal docile obéit, puis, un beau jour, on apprend que le dompteur a été dévoré ; ou encore, comme dans un récent procès, qu'une jeune fille hypnotisée et

introduite dans une cage a eu les membres arrachés.

L'animal a pris sa revanche. Cela est triste, mais cela est naturel. Que l'on supprime les ménageries, si l'on ne veut plus de semblables accidents.

On peut rencontrer, chez l'animal, tous les états du sommeil : la *léthargie*, avec l'inertie complète ; la *catalepsie*, avec la raideur cadavérique ; le *somnambulisme*, avec les rêves, les hallucinations du sommeil naturel, la suggestion du sommeil provoqué. En effet, le Dr Ph. Tissié a vu un chardonneret apprendre à siffler en l'entendant dans son sommeil [1].

La simulation de la mort est fréquente chez les animaux ; souvent, elle est due à la catalepsie. Elle est alors involontaire et résulte d'une paralysie de l'appareil moteur, occasionnée par la peur.

« Dans une bibliothèque-placard obscure, — dit Couch, — il y avait certains objets alimentaires plus au goût des souris que les livres, et, comme une fois, en plein jour, on ouvrit la porte subitement, on vit une souris sur un des rayons ; la petite créature était si bien fixée sur place qu'elle manifesta tous les signes de la mort, ne remuant pas un membre quand on la prit dans la main. Une autre fois, en ouvrant une porte du salon, en plein jour, on vit une souris fixe et immobile au milieu de la chambre ; en s'approchant d'elle, on vit que son aspect ne différait en rien de celui d'un animal mort, sauf, cependant, qu'elle

1. D. Ph. Tissié, *Les rêves*, 1890.

n'était pas renversée sur le côté. Le fait se renouvela, même on put voir plusieurs souris à la fois, absolument immobiles. Aucune de ces créatures ne fit le moindre effort pour s'échapper ; on les ramassa à loisir ; elles n'avaient aucun mal, aucune lésion, car elles manifestèrent bientôt tous les signes de la vie et de la santé.

« Il n'est guère aisé de trouver une belette endormie ou qui ne soit pas sur ses gardes ; mais ce qui semble moins vraisemblable encore, c'est qu'une belette se laisse impunément rouler, manier, piétiner par un chat. Il arriva pourtant que, tandis que Minette était tranquillement allongée, semblant ne s'occuper en rien du monde qui l'entourait, une belette passa d'une façon tout à fait inattendue, fut prise en un clin d'œil et emportée, pendante, vers la maison située à une petite distance. La porte étant fermée, Minette, déçue par l'état apparent de mort de sa victime, la déposa sur le seuil et miaula comme de coutume pour qu'il lui fût ouvert. Mais, à ce moment, l'alerte petite créature avait repris ses sens ; elle planta ses dents dans le nez de son ennemi. Il est probable que, outre la surprise de la capture, la façon dont le chat tenait la belette par le milieu du corps avait empêché celle-ci de tenter une résistance quelconque avant ce moment, car, en les prenant de cette façon, nos petits quadrupèdes, qui mordent si férocement, peuvent être tenus sans crainte d'être blessés ; mais on peut à peine

supposer que la belette ait eu l'intention de duper le chat tout le temps qu'elle fut dans sa bouche. »

Le professeur Preyer a fait des recherches sur l'hypnotisme des animaux et il a vu que la peur est une puissante cause prédisposante de la *catalepsie* (ou sommeil mesmérique) chez les animaux. Ce savant attribue même exclusivement à la catalepsie l'apparence des insectes qui « font le mort ». Cette influence produisant un état analogue dans le système neuro-musculaire des animaux supérieurs — jusqu'à l'écrevisse même, que l'on a pu faire se tenir sur la tête, en état hypnotique, — il était logique d'attribuer la feinte de la mort chez les insectes à la même cause.

La mort, et la mort simulée, diffèrent essentiellement, pour un animal déterminé. dans toute la série des êtres.

Les insectes, les araignées, les mille-pattes ou l'horloge-de-mort, l'écrevisse, tombent en état complet d'insensibilité (catalepsie) dès qu'ils sont alarmés. « mais en sortent. dit Romanes, aussitôt que la source d'excitations inquiétantes a disparu ».

Duncan[1], après avoir remarqué que les araignées qui font le mort « se laisseront piquer avec des épingles et mettre en pièces, sans manifester le moindre signe de terreur », ajoute que si la cause en était, comme on le suppose souvent. « une sorte de stu-

1. Duncan. *On instinct.*

peur provoquée par la terreur », l'animal ne devrait pas se remettre aussitôt que l'objet de sa terreur a disparu. Il en est réellement ainsi, et la catalepsie dure même après que la cause d'excitation n'existe plus. Le hibou, mis sur le dos, est insensible et reste tel, encore qu'on l'ait remis dans sa position naturelle.

Si l'on pince brusquement la queue d'un triton ou la patte d'une grenouille, l'animal reste pétrifié pendant un certain temps, quelquefois pendant plusieurs minutes; il ne peut pas remuer les membres.

Pour obtenir l'hypnose chez les animaux, il faut se servir d'excitations cutanées, douces et prolongées, ou fortes et courtes. Si l'on serre légèrement, avec une pince à pression, les narines d'un cochon d'Inde, on constate, au bout d'un temps assez long, que sa stupeur est telle qu'on peut le placer sans le réveiller dans les positions les plus bizarres.

Heubel a expérimenté sur la grenouille. Si l'on tient celle-ci entre les doigts, le pouce sur le ventre et les quatre doigts sur le dos, sans la serrer, au bout de deux ou trois minutes l'animal devient complètement immobile : on peut l'étendre sur le dos et lui communiquer les positions les plus bizarres, sans qu'il fasse un mouvement de fuite ou de défense. On obtient le même état paralytique en grattant doucement le dos de la grenouille.

Quand on a vu la catalepsie chez l'homme — dans le sommeil provoqué par l'homme ou la maladie —

on peut craindre, en voyant le sujet raidi, qu'il se brise comme verre si on essayait de le plier. N'y a-t-il pas un phénomène analogue chez ce petit reptile à membres rudimentaires cachés sous la peau, l'*orvet*? Ne sait-on pas que ce petit animal, tenu à la main, se casse parfois, absolument comme le ferait une baguette de verre?

Darwin, en parlant de la simulation de la mort chez les animaux, a voulu comparer celle-ci avec la mort réelle, et il a constaté dans les positions des morts et des simulateurs des différences considérables.

Wrangel dit que les oies émigrent vers le Tuddras pour y opérer la mue, et qu'elles sont alors incapables de fuir. Elles simulent si bien la mort — en cas de danger — que « les jambes et le cou sont étendus raides » et que lui-même, voyant des oies dans cet état, les crut mortes. Cependant les indigènes, les renards, les loups, ne s'y laissent pas tromper.

Darwin rapporte encore qu'un lézard effrayé, — en Patagonie, — simula la mort, sur le sable dont il avait la couleur. « Il étendit les pattes, s'aplatit et ferma les yeux; si on le dérangeait encore, il se nichait rapidement sous le sable. »

La *léthargie*, sorte de sommeil avec inertie, existe dans l'*hibernation*. Les longs jours et les longs mois que passent endormis les marmottes, les loirs, les chauves-souris, doivent, il me semble, rentrer dans cette classe des phénomènes du sommeil provo-

qué. Appeler l'état hibernant sommeil cataleptique — comme l'a fait le Dr Liébeault, dans son livre sur le sommeil — me semble exagéré : a-t-on vu dans ces cas une raideur spéciale, propre à cette phase de l'état hypnotique? Y voir de la suggestion — comme le Dr Auguste Forel, de Zurich, — me paraît au moins aussi exagéré.

« L'accumulation de la graisse dans les tissus paraît rendre l'homme somnolent et pourrait bien être la cause organique de la suggestion hypnotique du loir, comme cela a déjà été supposé. L'amaigrissement provoquerait alors finalement la suggestion du réveil. Ce qui parle surtout pour l'action suggestive, c'est le passage relativement brusque de la veille au sommeil et *vice versa*, ainsi que certaines intermittences du sommeil, observées avant le réveil définitif. »

Le même expérimentateur a constaté des mouvements réflexes chez le loir endormi ; il a vu que, suspendu à une branche dans cet état, il en descendait instinctivement et sans se réveiller.

CHAPITRE XIX

L'INSENSIBILISATION PAR L'HYPNOTISME.

Le sommeil provoqué peut amener la disparition de la sensibilité et être utilisé pour les opérations chirurgicales. L'anesthésie est l'une des caractéristiques de l'hypnose, bien qu'elle puisse exister sans elle et être l'un des stigmates de névrose. Désormais, plus de protoxyde d'azote, d'éther ou de chloroforme ; mais l'hypnotisme. Nous répéterons, cependant, ce que nous avons dit déjà : on emploiera cet agent seulement dans les cas où il peut être utilisé sans danger et où l'on aura déjà constaté la facile production du sommeil provoqué. Autrement, ce serait s'exposer à des hésitations, à des tâtonnements, à des échecs. Il faut une préparation souvent longue pour endormir les sujets sains, et beaucoup sont réfractaires à l'hypnotisme.

Cependant l'anesthésie par l'hypnotisme présente cet avantage sur les autres procédés d'insensibilisation de pouvoir être localisée à la partie malade, soit au moyen de *passes*, soit par la suggestion.

Cloquet, le 12 avril 1829, avait amputé — *sans douleur* — le sein sur une femme magnétisée; mais le succès de l'opération fut nié, parce que la malade mourut, le dix-neuvième jour après l'opération, d'une pleurésie qu'elle avait gagnée, le dix-septième, en se promenant par un temps froid.

Cette observation fut communiquée à l'Académie de médecine. Le Dr Chapelain magnétisa la malade, qu'il rendait insensible à volonté. Le Dr Jules Cloquet, s'étant transporté chez la malade avec le Dr Pailloux et les internes de son service de l'hôpital Saint-Louis, la trouva *endormie, mais parlant et paraissant parfaitement calme; le pouls et la respiration n'offraient rien de particulier; elle préparait elle-même tout ce qui était nécessaire à l'opération; l'insensibilité était complète* (Dr Gigot-Suard).

Andral enseigna que le magnétisme rendait insensible[1].

Brivasac, à Condom, avait ouvert un abcès.

Voici le sommaire de quelques faits, d'après le Dr Charpignon, mort récemment médecin des prisons d'Orléans[2]:

En octobre 1842, amputation de la cuisse sur un homme de 42 ans, magnétisé sans somnambulisme par M. Topham, opéré par le Dr Ward.

1. Andral. *Cours de pathologie interne* de la Faculté de médecine de Paris, leçons recueillies et publiées par le Dr Latour, 1848, t. III, p. 178.

2. *Physiologie du magnétisme*, Paris, 1848.

En mars 1845, amputation de la cuisse sur un jeune homme de 18 ans, par le Dr Fauton.

En septembre 1845, amputation du bras sur Mme N..., par le Dr Jolly.

Vers la même époque, amputation de la cuisse sur Mlle L..., par le Dr Toswell.

Toutes ces opérations ont été faites en Angleterre, et « il est bien certain que nous n'avons pas connaissance de plusieurs autres ».

En France, voici « les opérations les plus importantes et les plus récentes que nous connaissions » :

En octobre 1845, amputation de la jambe sur Mlle Marie d'A..., faite à Cherbourg, par M. Durand, professeur de philosophie, et les Drs Loysel et Gibon. Il y eut somnambulisme.

En mai 1846, dissection et excision d'un paquet de glandes dégénérées, au nombre de sept, dont quelques-unes approchaient du volume d'un œuf, situées à la région sous-maxillaire et cervicale. Le sujet était M. B..., âgé de 18 ans. Il était magnétisé par M. Debute. Il fut somnambule. Opéré par le Dr Loysel, à Cherbourg. Celui-ci fit la même opération, en septembre de la même année, sur Mme L..., âgée de 30 ans. Magnétiseur, M. Durand. En 1847, encore une opération identique du même.

Cependant, vers 1860, Velpeau annonçait à l'Académie des sciences une « découverte nouvelle », et signalait une opération très douloureuse pratiquée sans

douleur, grâce au sommeil hypnotique, par Broca et Follin (1859). Quelques jours après, le Dr Guérineau, de Poitiers, avait recours à cette même anesthésie pour faire à un malade l'amputation de la cuisse.

« Après l'opération, qui dura une minute et demie, je lui adresse la parole — dit le Dr Guérineau — pour lui demander comment il se trouve ; il me répond *qu'il se croit dans le Paradis*, saisit vivement ma main et la porte à ses lèvres pour la baiser. Il dit encore à un élève : *J'ai senti ce qu'on m'a fait, et la preuve c'est que la cuisse a été coupée au moment où vous me demandiez si j'éprouvais quelque douleur*[1]. »

Ce fut là un mouvement passager. On vit qu'il fallait un temps considérable et des préparations pour endormir les sujets ; on recourut aux procédés rapides et plus sûrs : le chloroforme. Aussi, l'année 1860 vit naître et mourir la vogue qui s'attacha un instant au braidisme comme moyen d'anesthésie chirurgicale. Cependant le « Mesmeric Hospital », de Calcutta, continua à l'utiliser. De même et sans bruit, en 1872, une opération est faite, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, sans souffrance, grâce au sommeil hypnotique, par les Drs Ollier, La Saigne et L. Jullien. C'est à l'obligeance de ce dernier — aujourd'hui l'un de nos grands chirurgiens parisiens — que je dois de pouvoir exhumer ce fait.

1. *Gazette des hôpitaux*, 29 décembre 1859.

Depuis 1878 et les travaux des Écoles de la Salpêtrière, ce procédé est revenu sur l'eau. Les dents, notamment, sont enlevées sans douleur.

Le Dr Dumontpallier, médecin de l'Hôtel-Dieu, extrait les ongles incarnés. C'est là une opération très douloureuse à l'état de veille. Il faut couper l'ongle par le milieu et en arracher, en quelque sorte, violemment les deux parties, qui sont incrustées dans les chairs. Généralement, on anesthésie le patient par le chloroforme ; car la douleur est assez forte pour amener une syncope parfois mortelle. Chez les hypnotisables, le sommeil provoqué amène l'insensibilité à la douleur. Je semble me répéter en disant insensibilité à la douleur ; mais il n'en est rien, car les physiologistes ont trouvé à la surface du corps trois sensibilités différentes et donnant trois notions distinctes : le contact, la chaleur ou le froid, et la douleur. Eh bien, le sujet n'accuse pas de sensation de douleur, mais il sent le froid des ciseaux.

Il y a là une sorte de dissection extrêmement curieuse de la sensibilité, qu'a constatée le Dr Dumontpallier, et qu'il a fait remarquer au Congrès hypnotique dont il était président.

En 1887, une morphinomane hypnotisable du service du Dr Luys, à la Charité, se casse dans le bras l'aiguille d'une seringue hypodermique. Elle le dit quelques jours après. On l'endort, et le Dr Paul Segond, opère. L'aiguille avait cheminé dans les tissus : aussi

l'extraction est lente et *très douloureuse*. Le chirurgien recoud ensuite la longue incision de la peau avec l'aiguille de Reverdin, ce qui est plus douloureux encore. *La malade ne bronche pas*; et cependant, au réveil, elle déclare à quelques assistants dont j'étais qu'elle a simulé le sommeil et qu'elle a senti les piqûres de l'aiguille de Reverdin. — Notons à ce propos, et en passant, la rage de certains sujets à déclarer toujours qu'ils se moquent des expérimentateurs.

Tout le monde a pu lire, en juillet 1889, cet entrefilet des comptes rendus de l'Académie de médecine :

« A la dernière séance de l'Académie de médecine, M. le Dr Mesnet, au nom de ses collègues de l'Hôtel-Dieu, a communiqué les résultats d'une opération chirurgicale très importante, faite par M. le chirurgien Tillaux, sur une jeune femme en état d'hypnotisme.

« Pendant cette délicate opération, la patiente, insensible à l'action du bistouri, n'a manifesté aucune souffrance. A son réveil, elle n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé, et elle est aujourd'hui guérie sans savoir comment. »

Au Congrès hypnotique, quelques jours plus tard — 8 au 12 août 1889 — mon ami le Dr J.-A. Fort, ancien professeur libre d'anatomie, faisait la communication suivante :

« Le 21 octobre 1887, un jeune Italien, employé



Opération du Dr Fort pendant le sommeil hypnotique.
(Extraction d'une loupe sur le sourcil droit.)



de commerce, âgé de 20 ans, Jean M..., se présente à moi et me demande de lui faire l'extraction d'une loupe siégeant à la région frontale, un peu au-dessus du sourcil droit. La tumeur a le volume d'une noix.

« Reculant devant l'emploi du chloroforme, que le malade désire, je me livre sur lui à une courte expérience d'hypnotisation. Voyant que j'ai affaire à un sujet hypnotisable, je lui promets de lui faire l'extraction de sa tumeur sans douleur et sans employer le chloroforme.

« Le lendemain, je le fais asseoir sur une chaise et je le plonge dans le sommeil hypnotique par la fixation du regard, ce qui a lieu en moins d'une minute. Les Drs Triani et Colombo, médecins italiens, présents à l'opération, constatent que le sujet a perdu toute sensibilité et que ses muscles conservent toutes les positions qu'on leur donne, comme dans l'état cataleptique. Il ne voit rien, il ne sent rien, il n'entend rien ; son cerveau reste en communication avec moi seul[1].

« Dès que nous eûmes constaté que le malade était complètement plongé dans le sommeil hypnotique, je lui dis : « *Vous dormirez pendant un quart d'heure* », sachant que l'opération ne durerait pas plus longtemps. Il resta assis, parfaitement immobile.

« Je fis une incision transversale, de six centimètres de long, je disséquai la tumeur que j'enlevai

1. C'est là un phénomène de *sensibilité élective*.

entière, je pinçai des vaisseaux avec les pinces hémostatiques de Péan, je lavai la plaie et j'appliquai le pansement. Je ne fis pas une seule ligature.

« Le malade dormait toujours.

« Pour maintenir le pansement, j'enroulai une bande autour de la tête. Je disais au malade : « *Baissez la tête, levez la tête, penchez la tête à droite, à gauche* » ; il obéissait avec une précision mathématique.

« Lorsque tout fut terminé, je lui dis : « *Réveillez-vous* ».

« Il se réveilla et déclara qu'il n'avait rien senti, qu'il ne souffrait pas ; et il se retira à pied, comme s'il n'avait pas été touché.

« L'appareil fut enlevé cinq jours après ; la cicatrisation était complète. »

J'ai moi-même pu — sans douleur pour les patients — déchirer des adhérences cicatricielles ou brûler au thermocautère, grâce au sommeil hypnotique.

N'insistons pas sur ces faits : ils parlent assez haut pour être entendus et être utilisés, sous réserve de *facile et inoffensive* hypnotisation du sujet.

CHAPITRE XX

L'HYPNOTISME, LA LITTÉRATURE ET L'ART.

L'amour du merveilleux est une caractéristique de l'humanité. Il en a toujours été ainsi, et les tendances de l'hypnotisme contemporain ne sont pas faites pour diminuer l'attrait de l'inconnu. Nous nous bornons à appeler fables ce qu'ont cru nos devanciers et à inventer des théories qui seront traitées de même par nos arrière-neveux. Les découvertes contemporaines, en reculant les limites de l'impossible, paraissent le supprimer : elles nous rendent croyants à l'endroit des nouveautés ; elles produisent la foi aveugle.

Tout homme, si sceptique qu'il se prétende, si imbu qu'il soit de l'esprit scientifique, a au fond de lui-même un levain de foi et de mysticisme. Si ce levain fermente au contact de la science, le microbe de la crédulité se développe en colonies innombrables, et très rapidement envahit l'individu tout entier. Tel l'hypnotisme, devant quelques affirmations systématiques d'esprits convaincus, a troublé la conscience

des uns et enthousiasmé l'imagination des autres. Les littérateurs surtout ont suivi ce dernier courant ; la science lâchant la bride à tout ce qu'on pouvait rêver de plus beau dans le domaine du merveilleux, l'homme devenant un automate comme les animaux au temps de Descartes, le noir esprit du crime dominant tout....., voilà, certes, de quoi passionner et de quoi névroser notre fin de siècle !

La vulgarisation scientifique a aidé à cette genèse bizarre et nébuleuse d'idées à peine germées, nullement démontrées et justement discutées. De la discussion, dit-on, jaillit la lumière ; mais il ne faut pas oublier que ce vieux proverbe n'est vrai que pour les gens d'égale valeur et dépourvus de parti pris. Les magnétiseurs ont été tour à tour anathématisés ou glorifiés, conspués ou honorés, brûlés (presque !) ou adorés.

Les vulgarisateurs ont rendu gaie et attrayante la science, aride et dépourvue de charmes en elle-même. Il en est qui ont abordé les problèmes les plus complexes de notre spiritualité, qui se sont servis de l'hypnotisme et du magnétisme pour étayer leurs théories. Ils ont drapé les abstractions du savoir dans les amples plis de leur large style : ils ont ainsi aidé leurs lecteurs à se maintenir à la hauteur voulue. Parmi ceux-là, il faut citer le lyrique et scientifique Camille Flammarion et son récent livre *Uranie*[1].

Il n'est pas de savant, à l'heure actuelle, qui n'ait

1. Camille Flammarion, *Uranie*, 1890.

consenti à descendre de son piédestal et à faire la moitié du chemin — le public faisant l'autre moitié — pour porter à la connaissance de la foule les phénomènes qui la troublent et la passionnent.

Citons le *Sommeil provoqué et les états analogues*, du Dr Liébeault; le *Magnétisme animal*, de Binet et Féré; les *Forces non définies*, de A. de Rochas; la *Suggestion mentale*, du Dr Ochorowicz; le *Somnambulisme*, de Beaunis; les *Souvenirs d'un magnétiseur*, du comte R. de Maricourt; l'*Art de magnétiser*, de Ch. Lafontaine; la *Physiologie du magnétisme*, du Dr Charpignon; les ouvrages des Drs Cullerre, Gilles de la Tourette, Paul Richer, Babinski, Charles Richet.... et tant d'autres.

A côté de ces livres sérieux, dans lesquels manque la note joyeuse, le rire gaulois, ou la note triste, avec le drame désespéré, se trouvent les romans dont la trame est basée sur l'hypnotisme. De la science nouvelle, la pléiade des romanciers a tiré des conceptions fécondes, des situations tendues et inextricables, des imbroglios du plus haut comique. L'idée bizarre de l'abolition de la volonté a été la plus exploitée. Malheureusement, certains littérateurs continuent ainsi à répandre des idées dangereuses et à propager le trouble dans les consciences.

Alexandre Dumas a été un précurseur dans cette voie : il a annoncé l'anesthésie par l'hypnotisme. Il a été l'historien de la nouvelle science, comme plu-

sieurs contemporains le sont de nos futures découvertes scientifiques. Et certainement on dira plus tard de ces hommes d'imagination que non seulement ils furent de grands écrivains — ce qui restera vrai, — mais encore de grands savants — ce qui est douteux ; — qu'ils avaient deviné toutes les inventions que feront nos descendants, qu'ils furent méconnus de leur temps, qu'ils moururent pauvres et ignorés.... que sais-je ? c'est ainsi que quelquefois on écrit l'histoire ! Toujours est-il qu'Alexandre Dumas raconte, dans *Joseph Balsamo*, une opération faite sans douleur dans le sommeil hypnotique[1] :

Balsamo (ou Cagliostro) et Marat — qui est étudiant en médecine dans l'ouvrage — se trouvent ensemble à l'Hôtel-Dieu. On vient d'y apporter un pauvre diable dont la jambe a été broyée : une amputation est nécessaire.

Cagliostro s'intéresse au malade et déclare à Marat qu'il l'empêchera de souffrir en l'endormant, non pas à l'aide d'une préparation quelconque, mais *en l'endormant par sa seule volonté*. Marat émet des doutes :

« — Dormez, dit alors Balsamo, non seulement avec sa bouche, mais encore avec son regard, avec sa volonté, avec toute la chaleur de son sang, avec tout le fluide de son corps. »

« En ce moment, le chirurgien en chef commen-

1. Ludovic Lezain, *Paris-Revue*, 20 octobre 1889.

çait à palper la cuisse malade et à faire observer aux élèves l'intensité du mal.

« Mais, à ce commandement de Balsamo, le malade, qui s'était relevé sur son séant, oscilla un instant dans les bras des aides, sa tête se pencha, ses yeux se fermèrent.

« — Il se trouve mal, dit Marat.

« — Non, monsieur.

« — Mais ne voyez-vous pas qu'il perd connaissance ?

« — Non, il dort.

« — Comment, il dort?

« — Oui. »

« Chacun d'eux se tourna vers l'étrange médecin, que l'on prit pour un fou.

« Un sourire d'incrédulité passa sur les lèvres de Marat.

« Est-il d'habitude que l'on parle pendant l'évanouissement? demanda Balsamo.

« — Non.

« — Eh bien! interrogez-le, et il vous répondra.

« — Eh ! jeune homme ! cria Marat.

« — Oh ! vous n'avez pas besoin de crier si haut, dit Balsamo, parlez avec votre voix ordinaire.

« — Dites-nous un peu ce que vous avez ?

« — On m'a ordonné de dormir, et je dors, répondit le patient. »

« La voix était parfaitement calme et faisait un con-

traste étrange avec la voix qu'on avait entendue quelques instants auparavant.

« Tous les assistants se regardèrent.

« — Maintenant, dit Balsamo, détachez-le.

« — Impossible, dit le chirurgien en chef, un seul mouvement, et l'opération peut être manquée.

« — Il ne bougera pas.

« — Qui me l'assure?

« — Moi, et puis lui. Demandez-lui plutôt.

« — Peut-on vous laisser libre, mon ami?

« — On le peut.

« — Et promettez-vous de ne pas bouger ?.

« — Je le promets, si vous me l'ordonnez.

« — Je vous l'ordonne.

« — Ma foi, dit le chirurgien en chef, vous parlez avec une telle certitude, monsieur, que je suis tenté de faire l'expérience.

« — Faites, et ne craignez rien.

« — Déliez-le, dit le chirurgien en chef. »

« Les aides obéirent.

« Balsamo passa au chevet du lit.

« — A partir de ce moment, dit-il, ne bougez plus que je ne l'ordonne. »

« Une statue, couchée sur un tombeau, n'eût pas été plus immobile que ne le devint le malade à cette injonction.

« — Maintenant, opérez, monsieur, dit Balsamo, le malade est parfaitement disposé. »



L'extase religieuse.

« Le chirurgien prit son bistouri ; mais, au moment de s'en servir, il hésita.

« — Taillez, monsieur, taillez, vous dis-je, fit Balsamo, avec l'air d'un prophète inspiré. »

« Celui-ci, dominé comme Marat, comme le malade, comme tout le monde, approcha l'acier de la chair.

« La chair cria, mais le malade ne poussa pas un soupir, ne fit pas un mouvement.

« — De quel pays êtes-vous, mon ami? demanda Balsamo.

« — Je suis Breton, monsieur, répondit le malade en souriant.

« — Et vous aimez votre pays?

« — Oh! monsieur, il est si beau ! »

« Le chirurgien faisait, pendant ce temps, les incisions circulaires à l'aide desquelles, dans les amputations, on commence par mettre l'os à découvert.

« — L'avez-vous quitté jeune? demanda Balsamo.

« — A dix ans, monsieur. »

« Les incisions étaient faites, le chirurgien approchait de l'os.

« — Mon ami, dit Balsamo, chantez-moi donc cette chanson que les sauniers de Batz chantent en rentrant le soir, après la journée faite. Je ne me rappelle que le premier vers.... »

Et la scène continue. Le malade chante, tandis qu'on lui coupe la jambe.

Cette histoire, que nous résumons, prouve

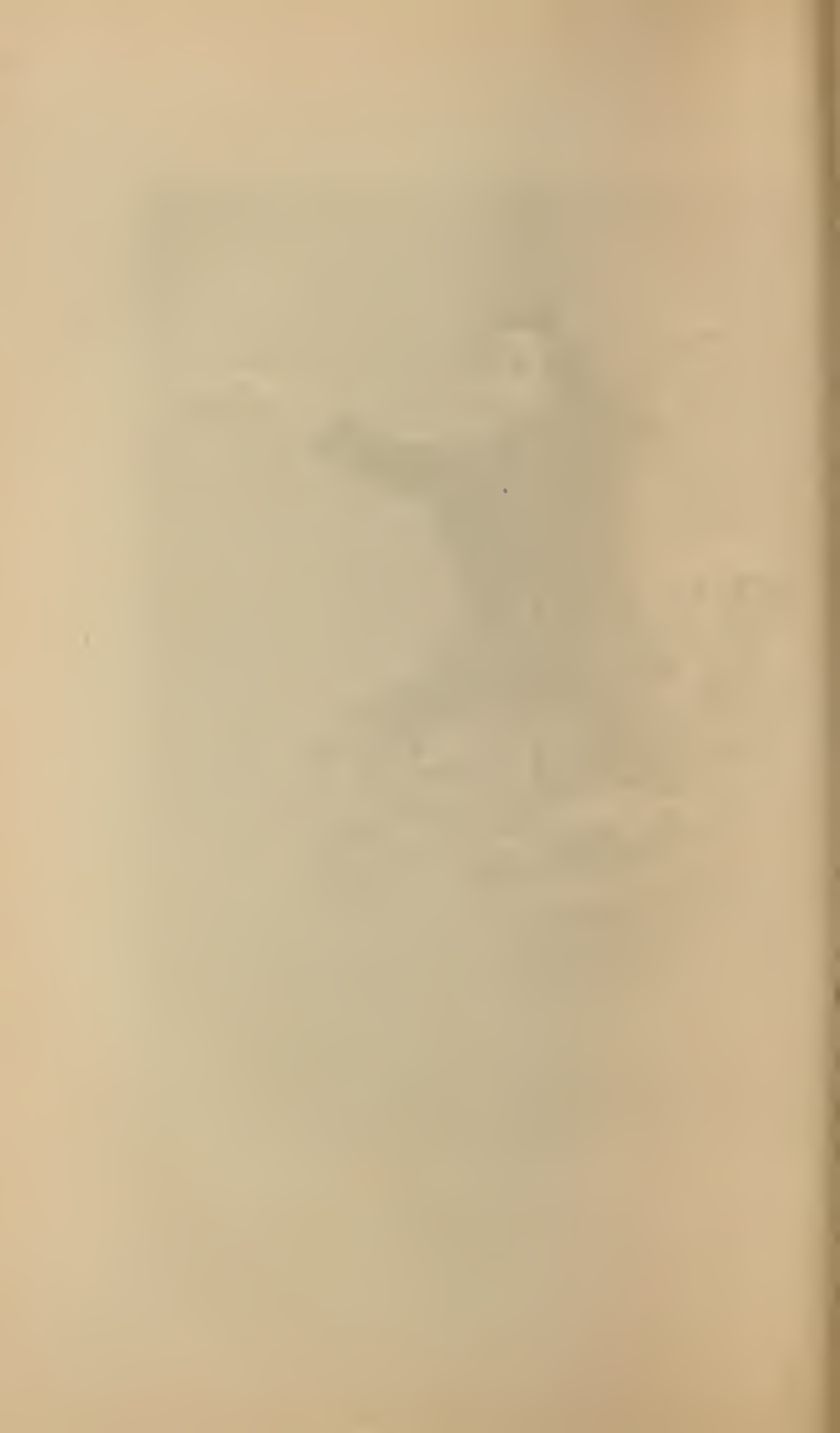
qu'Alexandre Dumas avait eu connaissance de l'opération de Cloquet en 1829, ou qu'il avait entendu sur ce sujet des histoires plus merveilleuses encore, auxquelles il a donné le mouvement et la vie.

Les romanciers contemporains ne pouvaient dédaigner la mine féconde que leur offrait l'hypnotisme. Les uns ont utilisé la suggestion, dont ils ont fait une arme servant à l'ambition et au crime. Les attitudes des sujets, véritables automates, les ont passionnés : ils les ont montrés tour à tour raides, guindés, insensibles, inconscients — c'était la vie somnambulique ; — ou passionnés, conscients — c'était la vie réelle.

Aller *parce qu'il le faut*, suivre une impulsion irrésistible, tel est le thème favori des auteurs amis de l'hypnotisme. Maintes arabesques ont été brodées sur ce canevas unique. Les assassinats, la difficulté de trouver les criminels, la mise en prison d'innocents, passionnent et émeuvent le lecteur. Un indice, un rien, des présomptions ou des intuitions font découvrir *la* coupable (les romanciers trouvent moins intéressant le sexe fort). Il y a négation à outrance, car la coupable ne se souvient pas. Elle ne doit pas se rappeler les actes de ses *rêves actifs* : ainsi le veulent les théories sur la suggestion. Aussi ces livres ont-ils un intérêt émouvant, mais qui a le tort de faire prendre pour des réalités des vues discutables, discutées et surtout niées, grâce à la saine critique. Arracher son secret à la personne qui ne



Extase et résignation.



veut pas parler, en l'endormant ou transformant son sommeil physiologique en sommeil provoqué, est parfois un épisode de livres où l'hypnotisme n'a qu'un rôle secondaire. Ainsi *Conscience*, d'Hector Malot.

La vision à distance a servi également de base à quelques œuvres littéraires. Retrouver, grâce au sommeil provoqué, des objets ou des personnes, telle est la trame mouvementée de récits palpitants dus à quelques contemporains. Cependant ces notions, utilisées dans de récentes affaires criminelles, n'ont pas donné de résultats sérieux.

A côté des partisans à outrance de l'hypnotisme et de ses conséquences, on rencontre les railleurs et les sceptiques.

Sur un plan plus éloigné des premiers, on trouverait les *occultistes* fervents, *mystiques* ou qualifiés tels. A ceux-là, il faut, non les phénomènes de la vieille Europe, mais ceux de la plus vieille Asie. Les mages, les fakirs hindous, les mahatmas permettent à l'imagination de croire au fantastique. Certains voyageurs dignes de foi semblent faire entrevoir une part de vérité dans ces idées étranges. Et certainement, la science, en découvrant des horizons nouveaux, des domaines inexplorés, ne peut qu'encourager l'esprit à suivre ces tendances inhérentes à la nature humaine. Les inventions et les découvertes, en reculant les bornes de l'impossible, rendent forcément crédule. La négation à outrance est aussi antirationnelle que

l'admission sans contrôle des nouveautés scientifiques.

L'art utilise l'hypnotisme en se servant des poses extatiques du cataleptique, lesquelles peuvent être gardées assez longtemps. Sans revenir ici longuement sur les extases, que nous avons étudiées dans le second état du grand hypnotisme, nous pouvons les caractériser. En effet, selon la tonalité de la musique et ses variations infinies, les attitudes données, la physionomie propre du sujet, on peut obtenir l'extase religieuse ; celle où le cataleptique cherche à faire pénétrer en lui, en quelque sorte, les sons qui le captivent ; celle de la contemplation muette et infinie ; celle de la douleur timide et résignée.... Binet et Féré racontent que les Grecs connaissaient le sommeil provoqué et s'en servaient dans ce but. Les névroses ont inspiré les peintres et les sculpteurs des siècles passés. Certaines scènes rappellent la possession du démon, que l'on en a rapprochée. Les docteurs Charcot et Paul Richet ont même écrit dans ce sens les *Démoniaques dans l'art.*

Les Salons de ces dernières années ont consacré l'hypnotisme et ses maîtres. C'est ainsi qu'en 1887 on trouve aux Champs-Élysées le tableau de A. Brouillet : *Une leçon clinique à la Salpêtrière.* Le docteur Charcot montre à un public nombreux et choisi comment un sujet tombe en catalepsie. On trouve, parmi les assistants : Mathias-Duval, Jules Claretie —



Les fascinés de la Charité

s'inspirant là pour écrire *Jean Mornas*, — le sénateur Cornil, etc.

En cette même année, R. Bergh donne *Une suggestion*; c'est la prise du regard[1].

Il faut ensuite attendre trois années pour retrouver l'hypnotisme. C'est en 1890, au Salon des Champs-Élysées :

« M. Moreau, de Tours, le peintre par excellence de l'hypnotisme et de la névrose, nous présente les *Fascinés de la Charité*. Dans une salle, éclairée à gauche par de larges fenêtres, se groupent, autour d'une sorte de miroir à alouettes, une dizaine de femmes et quelques hommes. Les physionomies expriment, d'une manière très vivante, les impressions diverses produites sur les sujets par la rotation du miroir : admiration, crainte, joie, douleur, rêverie, attirance invincible ou répulsion; un peu en arrière, une jeune femme, les bras levés au ciel, contemple le miroir dans une sorte d'extase[2]. Au second plan, le docteur Luys et ses élèves observent attentivement les différentes phases de l'expérience[3]. »

1. Docteur Foveau de Courmelles, *Le salon de* 1887 *au point de vue médical : Indépendance luxembourgeoise*, 10 juin 1887; et *Journal des muses*, juillet 1887.

2. Dans notre gravure, nous avons donné, non la copie du tableau de M. Moreau de Tours, mais la représentation prise *de visu* des phénomènes de la Charité.

3. Dr Foveau de Courmelles. *La Science aux salons*, *Revue universelle des Inventions nouvelles*, 5 juin 1890.

Au Palais de la Société nationale des Beaux-Arts, au Champ de Mars, l'action fascinatrice de l'homme sur les animaux, et en particulier sur les serpents, est consacrée. J. de Cala donne le *Charmeur de serpents*, et Dinet, le *Charmeur de vipères à Laghouat*. L'action de la musique — renouvelée du divin Orphée — charme, captive et fait vibrer les ophidiens.

CHAPITRE XXI

LES DANGERS DE L'HYPNOTISME

L'hypnotisme ne peut être manié sans danger. Si l'on voit les expériences publiques et la désinvolture avec laquelle les magnétiseurs manient leurs sujets, — véritables automates, du moins en apparence, — on peut croire que le sommeil provoqué est inoffensif. Il n'en est rien, au contraire. Les mesures de proscription dont ces expériences ont été récemment l'objet en sont une preuve suffisante. Que les médecins aient été accusés de les avoir provoquées, rien de plus naturel ; mais que leurs demandes ne soient fondées sur aucune base exacte, c'est autre chose.

Supposons, pour un moment, l'absence de tout danger, et demandons-nous si les spectacles à grand orchestre sont bien moraux. « Est-il donc si amusant et si compatible avec la dignité humaine de se donner en spectacle? Montre-t-on en public un fou ou un aliéné? Non, n'est-ce pas? Pourquoi, si ces dernières exhibitions répugnent, montrer la *folie expéri-*

mentale, produite par l'exagération de l'hypnotisme [1]? »

On a vu dans la suggestion une *arme dangereuse*. On avait exagéré quelque peu, puisque l'on supposait la volonté détruite, et nous avons vu ce qu'il fallait penser de cette affirmation. Nous avons vu aussi que les ordres fréquemment répétés affaiblissent la résistance du sujet, surtout si ses goûts et ses aspirations le portent à accomplir les actes ordonnés. Il ne suffit pas — nous le répétons — d'endormir une fois un malade pour lui faire faire ce que l'on veut ; mais il peut se produire dans son sommeil ce qui se produit dans la veille : une idée, sans cesse infusée dans l'esprit, devient obsédante. C'est une tentation permanente, comme celle du gourmand constamment placé devant une table chargée de ses mets de prédilection. Il est libre, mais il lui faut une résistance plus grande ; il sera plus entraîné à se laisser aller : tel, le sujet hypnotique, *constamment* et *fréquemment* suggestionné. On peut — tout au plus — augmenter ou diminuer, mais non détruire la volonté.

D'ailleurs, celle-ci existe, et il appartient au patient de ne pas se placer dans cet état de demi-dépendance en ne se *laissant jamais endormir*. Le faible devant être protégé par les lois, la liberté se limitant par l'intérêt d'autrui, les autorités constituées ont le droit et surtout le devoir d'arrêter l'extension donnée de-

1. Dr Foveau de Courmelles. Le *Voltaire*, 25 novembre 1888.

puis quelques années à la *position sociale de sujet hypnotique*.

Je ne suis pas de ceux qui sont prohibitionnistes à outrance et qui voudraient pénétrer dans les familles, pour y empêcher l'usage de l'hypnotisme et du magnétisme. Il est évident que c'est là une chose impossible et qu'on ne peut refuser aux gens, chez eux, le droit de s'hypnotiser... à la condition qu'il n'en résulte aucun dommage pour les voisins. Ce qu'il importe de faire, c'est de les instruire et de leur montrer les dangers d'agents considérés à tort comme inoffensifs. On apprend aux enfants le danger du feu, de la poudre ; il faut enseigner aux hommes — de grands enfants par rapport aux choses nouvelles — les inconvénients de ces nouveautés. Telle doit être l'utilité des livres, et tel veut être — atteindra-t-il son but? — le présent ouvrage.

Or, interdire les exhibitions théâtrales et inutiles de l'hypnotisme ; laisser faire, en en montrant les dangers, les séances intimes, impossibles à atteindre : tel est le meilleur *desideratum* en la matière. Enseigner ce qu'il y a de bon dans le *magnétisme* — influence, sans sommeil, de la femme, de la mère, du père, de l'ami, de l'affection sous toutes ses formes — et montrer comment la santé peut être infusée, transmise, donnée par *transfusion nerveuse*, voilà l'idéal à réaliser. Nous avons montré que cela est possible ; montrons maintenant les dangers, et sur-

tout celui *des exhibitions, qui n'ont jamais guéri personne, au contraire!*

Aux magnétiseurs publics qui ne seraient pas de mon avis — et je le conçois — j'opposerai un des leurs, Ch. Lafontaine[1]. Ils me répondront peut-être que ces troubles n'existent que pour les ignorants : mais ont-ils la prétention de former, par leurs séances, des savants en magnétisme? Et combien de leurs spectateurs — voulant répéter leurs expériences — provoqueront ces dangers!

On peut amener — dit Lafontaine — de la suffocation. La frayeur provoque souvent une congestion, un afflux sanguin vers le cerveau. Si la digestion n'est pas encore terminée, surtout si le repas a été plus abondant que d'ordinaire, on peut produire la congestion et la mort presque instantanée. On a vu des convulsions atroces se manifester, à la suite de magnétisation trop forte du cerveau. Un mouvement convulsif put être tel que, brusquement, le corps se mit en cerceau; la tête touchait les talons et y semblait adhérente. Dans ce dernier cas, il y avait de la torpeur, mais pas de sommeil. Le réveil est parfois impossible à produire.

Un garçon de café de Nantes, magnétisé par un commis voyageur, fut deux jours en léthargie, et pendant trois heures le Dr Fouré et de nombreux assistants purent constater que « les extrémités étaient

1. Ch. Lafontaine, *L'art de magnétiser*, 1852, p. 145 et suiv.

glacées, le pouls ne battait plus, le cœur n'avait point de pulsations, la respiration était arrêtée, le souffle ne paraissait pas sur une glace; de plus, il était raide et avait l'œil terne et vitré; enfin, pour tous, il avait cessé de vivre ». Lafontaine a pu le ramener à la vie.

La paralysie d'un ou de plusieurs membres, de la langue, peut se produire au réveil. Ce sont là des effets de contracture de muscles intérieurs, qui sont dus à des attouchements parfois imperceptibles. Le diaphragme — et par suite la respiration — pourrait également être arrêté de cette manière. La catalepsie et surtout la léthargie permettent la production de ces phénomènes.

L'idiotisme, la folie furieuse, l'épilepsie sont aussi des conséquences du sommeil maladroitement provoqué. Lafontaine en signale plusieurs cas; le comte R. de Maricourt, dans ses *Souvenirs d'un magnétiseur*, en donne également des exemples.

J'ai vu moi-même deux cas intéressants de véritables névroses, amenées par la production malencontreuse du sommeil, et je les ai communiqués au Congrès magnétique international de 1889.

La première observation porte sur un jeune professeur de l'Université, au lycée de.... Il assistait, un soir, à des expériences publiques dans un café; il n'en fut nullement troublé ce jour-là, mais, le lendemain, en classe, un de ses élèves, en le regardant un peu fixement.... l'endormit. Les élèves renouvelèrent bientôt.

à qui mieux mieux, l'essai qui les amusait, et le malheureux professeur dut bientôt abandonner son poste et se faire soigner.

Le second fait porte sur une malade de l'hôpital de la Charité (service du Dr Luys, 1887). Il s'agissait d'une jeune fille, devenue sujette à de fréquentes et violentes attaques d'hystéro-épilepsie depuis son hypnotisation par une camarade d'atelier, au lendemain d'expériences publiques que cette dernière avait vues.

On m'alléguera peut-être qu'il y avait là des prédispositions, une maladie latente qui n'attendait que le moment voulu pour éclater. Mais cette maladie latente eût pu rester telle pendant toute la vie du sujet ou se guérir avec l'âge, d'une façon également latente, et dans ce cas on peut bien dire qu'elle se serait comportée comme si elle n'eût pas existé.

Les expériences publiques sont utiles, dira-t-on, car il faut bien expérimenter pour savoir. Cette dernière affirmation est vraie; mais il n'en est pas de même de la première. En public, il faut des faits sensationnels, *extraordinaires*, devant réussir quand même, et je ne sache pas qu'il y ait là le moindre intérêt pour la science. En revanche, la simulation y trouve son compte. Les phénomènes sont toujours produits sur les mêmes sujets et ne peuvent jamais amener à formuler des lois générales. Le médecin expérimente pour guérir, mais il ne doit ni ne peut aller

en aveugle, comme il le faut fatalement faire en hypnotisme : il agit sur les animaux d'abord, puis sur les malades désespérés qui demandent eux-mêmes, à cor et à cris, l'application des méthodes nouvelles. A la Salpêtrière, à la Charité.... on n'opère que sur les détraqués; il est inutile d'en faire, il y en a assez dans notre société.

Que tous les médecins n'aient pas approfondi la question du magnétisme, qu'en revanche il existe des magnétiseurs qui l'aient fait, — je le concède bien volontiers, — mais cette objection, souvent formulée par ces derniers, n'a rien à faire dans la question des expériences publiques.

Celles-ci — je l'ai dit en commençant cet ouvrage et je ne m'en dédis pas — ont forcé l'attention de la science, qui a cherché et cherche encore à tirer de l'hypnotisme ce qu'il peut renfermer de bien. On peut dire que c'est là une utilité *négative*, comparable à celle des propriétés de la dynamite lorsqu'elle était inconnue et qui ont amené les industriels à s'en servir dans les travaux publics.

Les sujets n'accusent pas de fatigue au réveil, — dira-t-on encore, — donc les dangers sont nuls. Ils ont rêvé, et des rêves il ne reste rien, ni trouble, ni fatigue. Qui ne sait le contraire? un cauchemar ne vous laisse-t-il pas énervé souvent pour toute une journée? Mon ami Tissié le démontre clairement [1].

1. Dr Ph. Tissié. *Les Rêves*, 1890.

Donnez les noms des personnes devenues malades par l'hypnotisme, — disent aux médecins les partisans de la liberté à outrance, — et nous vous croirons. Et le secret professionnel, que deviendrait-il en ces discussions stériles?

Je sais bien encore que des observateurs consciencieux — comme le professeur Delbœuf, de Liège, par exemple — n'ont jamais observé de dangers dans une longue pratique. Cela ne prouve pas qu'il n'en existe pas, mais cela peut tenir à leur prudence ou à la chance même qui les favorise. Il y a là des *séries heureuses*, comme on dit en médecine pour un nouveau médicament qui, au début, guérit toutes les maladies.

Il y a eu peut-être des cas cités de mauvaise foi, par rancune ou jalousie personnelle, du moins on l'a dit. Ce sont là de légitimes matériaux de défense pour les intéressés, mais insuffisants pour nous.

Quoi qu'il en soit, les séances publiques d'hypnotisme sont aujourd'hui prohibées un peu partout. Marseille, Bordeaux, Poitiers, puis Paris, ont suivi l'Italie, qui avait commencé le mouvement. On sait la part active qu'y a prise, dans ce dernier pays, le professeur Lombroso, devenu depuis l'ennemi redouté des magnétiseurs ambulants.

A ce propos, le professeur Delbœuf, de Liège, et le Dr Ladame, de Genève, ont poursuivi une polémique ardente, le premier *pour*, le second *contre* la liberté

des expériences publiques. Ce dernier signale de nombreux cas de *névrose hypnotique* qui ont suivi ces expériences[1]. Les sujets dorment alors spontanément. Les magnétiseurs prétendent — Ch. Lafontaine et Charpignon, entre autres — qu'un sujet endormi plusieurs fois ne peut plus résister au sommeil, quand son expérimentateur habituel veut le produire chez lui. Cependant cette faculté, peu désirable d'ailleurs, va en s'atténuant avec le temps.

La tendance à manier à tort et à travers le sommeil s'était répandue un peu partout ; l'armée et la marine n'y avaient pas échappé. Aussi, le *Temps* du lundi 14 avril 1890 publiait la note suivante, analogue à celle émanée deux mois auparavant de M. de Freycinet, Ministre de la guerre.

« M. Barbey, Ministre de la marine, a adressé la circulaire suivante aux vice-amiraux, commandants en chef :

« Messieurs,

« M. le président du Conseil supérieur de santé de la marine a appelé mon attention sur ce fait que, dans certains hôpitaux maritimes, des recherches, ayant pour objet l'étude de l'hypnotisme, étaient parfois pratiquées, et que ces expériences, pour lesquelles on allègue la nécessité de suivre les progrès de la science, avaient plus ou moins détourné l'enseigne-

1. *Mémoires du Congrès hypnotique de* 1889. Paris, 1890. Ces cas ont été niés par l'inculpé. (Mémoires du Congrès magnétique de 1889).

ment et la pratique du service médical de la clinique vraiment rationnelle.

« D'un autre côté, l'hypnotisme pouvant, même de l'aveu de ceux qui le préconisent, faire courir des dangers aux malades qui y sont soumis, j'ai accueilli les observations de M. le Dr Bérenger-Féraud.

« En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer que j'interdis, d'une manière absolue, la pratique de l'hypnotisme dans la marine. Vous voudrez bien prescrire aux officiers du corps de santé, placés sous vos ordres, de n'y avoir recours pour quelque motif que ce soit.

« Recevez, etc.

E. Barbey. »

Ces mesures ont été vivement discutées, surtout par les médecins, — les médecins civils notamment. — Cependant la nécessité de l'interdiction s'imposait. Le faible a besoin d'être protégé contre tous, voire contre lui-même ; et il est évident que le soldat, désireux de se faire bien venir de ses chefs hiérarchiques, d'avancer, d'éviter des corvéees, peut être tenté de se prêter dans ce but à quelques expériences. En outre, il ne peut choisir son médecin, dont il dépend absolument. Il y avait donc urgence à établir des mesures qui, pour n'être pas générales, — puisqu'elles s'appliquent aux seuls médecins militaires, non aux officiers, non aux civils, — se justifient aisément. Le

médecin civil, qui connaît dans toute son âpreté la lutte pour l'existence, ne peut être comparé au médecin militaire au point de vue de la clientèle. Celle-ci le choisit, le paye et le fait vivre : d'où la nécessité pour lui d'être pour elle aux petits soins. Dans l'armée, il n'en est pas de même : il fallait nécessairement en protéger les membres contre des tendances, bonnes en elles-mêmes, mais qui peuvent devenir facilement exagérées. Il fallait réfréner l'expérimentation à outrance[1].

D'ailleurs, voici ce qu'écrivait le *Bulletin médical* du 30 mars 1890, après avoir fait une véritable enquête auprès de nombreux médecins militaires :

« L'un d'eux, homme considérable dans la médecine militaire, très indépendant d'esprit et de caractère et à la recherche de tout ce qui est progrès, nous disait à peu près textuellement ceci :

« Naturellement les partisans — pour ne pas dire les fanatiques de l'hypnotisme — devaient s'indigner de nous voir interdire l'emploi de pratiques qu'ils croient efficaces dans nombre de cas morbides. Mais les soldats qui sont confiés à nos soins ne sont pas des sujets à expériences, et nous n'avons pas moralement le droit d'essayer sur eux les nouveautés innombrables de la thérapeutique.

« La morphine, la cocaïne, le salicylate de soude, et bien d'autres substances aussi importantes, n'ont

1. Dr Foveau de Courmelles. *Le Voltaire*, 30 avril 1890.

été admises dans la pratique de la médecine militaire qu'après la sanction des sociétés savantes et notamment de l'Académie de médecine.

« Dans nos prescriptions, nous ne devons pas sortir du formulaire approuvé par le comité technique de santé. Or, jusqu'ici l'hypnotisme ne s'y trouve pas, et voilà tout.

« Qu'il fasse ses preuves, que l'Académie de médecine décide qu'il rend de réels services, qu'il convient de l'employer dans tels ou tels cas, et on verra alors. Mais il n'en est pas encore là, tout le monde le sait. Encore une fois, nos hommes ne sont pas des bêtes à expériences et nos hôpitaux ne sont pas des laboratoires.

« Et puis, la question de l'hypnotisme se présente dans l'armée sous une autre face, qui mérite qu'on s'y arrête.

« Il est certain — et les partisans les plus résolus de l'hypnotisme ne le contesteront pas — que la suggestion peut développer et développe souvent une hystérie jusqu'alors à l'état latent.

« Or, l'hystérie — que nous savons reconnaître, quoi qu'on en ait dit — est rare dans l'armée, et l'hypnotisme la rendrait, j'en suis convaincu, beaucoup plus fréquente. Cela pourrait nous mener loin, avec des sujets jeunes et réunis en masses plus ou moins considérables, dans des casernes et des hôpitaux.

« En outre, en dehors du développement de l'hys-

térie par imitation, il faut bien, au régiment, compter un peu avec les carottiers qui ne tarderaient pas, soyez-en sûrs, à devenir d'excellents *sujets* pour l'hypnotisme et le reste.

« A elles seules, ces considérations d'ordre militaire me paraîtraient de nature à nous faire éliminer les pratiques de l'hypnotisme.

« Au surplus, et en attendant qu'il ait pris place au Codex, que ses partisans veuillent bien retenir que le Ministre ne nous l'a pas interdit à perpétuité. C'est seulement *jusqu'à nouvel ordre.* »

Après tous ces développements, la question me semble jugée, je ne dirai pas sans appel pour l'avenir, mais au moins sans appel quant à l'heure présente.

Le magnétisme privé, les *passes* dans l'intimité, la curation des maladies *chez soi*, ne regardent que les intéressés. L'autorité ne doit et ne peut intervenir que dans les endroits publics, et où elle a le droit de surveillance. Là seulement, les dangers l'intéressent; ailleurs, la liberté, étant le plus grand bien, ne peut être entravée, puisqu'elle se borne au plein exercice des droits de l'individu chez lui. La seule chose possible à atteindre, et elle l'est, c'est l'expérimentation publique.

Les rapports de l'hypnotisme avec la médecine légale sont moins importants qu'on ne le croit communément, — la suggestion étant niée, — mais ils n'en existent pas moins.

Dans la *léthargie* et la *catalepsie*, le sujet est inerte et passif, et peut être victime de toutes les tentatives. Il est évident que les traces ne seront pas différentes de ce qu'elles seraient à l'état de veille, et que les constatations pour apprécier les états seront impossibles.

D'un autre côté, le sujet pourra se poser facilement en victime, s'il est resté seul avec son magnétiseur. Le fait s'est d'ailleurs déjà produit. Il est très facile d'en éviter la reproduction : il ne faut jamais magnétiser sans la présence des parents, mari, femme, père, mère, frère, sœur, du sujet. Ce sera le meilleur moyen d'empêcher toute insinuation malveillante, toute accusation mensongère.

CONCLUSION

De notre argumentation, de notre exposé fidèle des faits et des théories émises, il se dégage cette question :

L'hypnotisme existe-t-il?

Le doute n'est pas permis : l'*hypnotisme* ***EST***, ***le*** *magnétisme est également indéniable*.

Les discussions commencent pour l'existence de la volonté dans le sommeil provoqué. Là, nous avons montré quelle *presque impossibilité* présidait à la différenciation de l'hypnotisme réel et de l'hypnotisme simulé. Nous avons pu paraître trop affirmatif dans nos doutes : il n'en est rien. Nous aurions pu rappeler nos idées d'un précédent livre et démontrer comment les faits peuvent être diversement interprétés; comment les théories scientifiques, qui les groupent, ne sont pas autre chose que des moyens mnémotechniques; comment, enfin, rien n'est absolu dans le domaine des sciences positives.

Aussi, avons-nous essayé d'apporter le plus grand contrôle, le plus rigoureux examen, la plus sévère

critique, pour démontrer — *ce qui est notre conviction personnelle et absolue* — que la volonté humaine n'est pas un vain mot et subsiste. Nous avons été forcé ainsi de ne pas nous incliner devant le principe d'autorité, de discuter quiconque n'était pas de notre avis. Dans la chaleur de l'argumentation, nous avons pu émettre des vérités en apparence paradoxales et peut-être dures pour nos contradicteurs : l'importance de la cause que nous défendons serait notre excuse, s'il en était besoin. Sans volonté, rien ne subsiste. Société, morale, religion, famille, autant de mythes. Ce que nous avons de plus saint, de plus sacré, ce qui a été le soutien de toute l'humanité dès son berceau, ce qui a été admis depuis des siècles et des siècles, semblait disparaître tout à coup. C'était un véritable effondrement, qui, pour être amené de bonne foi, n'en constituait pas moins une calamité publique. Sans prétendre que nous ayons une vocation d'apôtre, nous avons cru bon de protester hautement, sciemment, avec des faits opposés aux faits, avec l'autorité mise en face de l'autorité, et de conclure en disant — nous ne craignons pas de nous répéter : — « *La volonté subsiste!* »

Les conclusions moins importantes de notre travail sont l'utilité et l'efficacité de l'*hypnotisme*, sommeil provoqué par les agents physiques, et surtout du *magnétisme humain*, action de l'homme sur l'homme. L'affection, l'amitié, l'amour sont encore et seront

toujours les meilleurs auxiliaires de la thérapeutique de tous les temps. Et un livre sur les questions troublantes qui ont passionné toutes les époques ne peut mieux finir que par une citation évangélique, qui résume toutes les actions guérissantes — sans médicaments — dont l'histoire nous a transmis le récit. Cette vérité s'adresse à l'humanité tout entière, et le lecteur dira avec nous :

« Aimons-nous les uns les autres. »

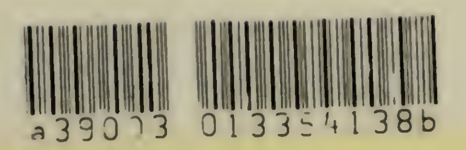
FIN

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES MATIÈRES

Chapitres.		Pages.

21 105. — Paris. Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9.


a39003 01335413 8b